

On peut communiquer avec l'événement de la façon suivante: Jusqu'à 6 heures le soir: appeler l'échange 5-6411. Depuis 6 heures et durant la nuit, utiliser les numéros suivants: Le rédacteur en chef... 5700 Le chef de l'information... 2-7521 Nouvelles générales... 2-7526 Sport et annonces... 2-7310

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANÇAIS DU CANADA

L'Événement vous apporte, chaque matin, une information impartiale, précise et soignée

70ième ANNEE No 284

Tirage certifié par l'A. B. C.

QUEBEC, MERCREDI 12 MAI 1937

Température: Modérément chaud, averses probables

DIX-HUIT PAGES

DIEU SAUVE LE ROI GEORGE VI LE SACRE D'UN ROI EN ANGLETERRE

En dépit d'une température pluvieuse on estime que 6,000,000 de personnes assisteront ce matin au couronnement du roi George VI et de la reine Elizabeth. — Les souverains ont reçu hier soir les vœux de loyauté des premiers ministres des Dominions. — Discours de M. King. — Réponse émouvante du roi. — Leurs Majestés se retirent de bonne heure pour se préparer à la mémorable journée. — Le duc de Gloucester reçoit à dîner. — Détails de la parade et de la cérémonie proprement dite.

EMEUTES ANTI-ROYALISTES EN IRLANDE

Des émeutes éclatent en Irlande hier et plusieurs personnes sont blessées. — Proclamation du gouvernement répudiant le couronnement d'un roi anglais comme roi de l'Irlande. — On réclame la restauration immédiate de la république. — Agents assaillis avec des pierres.

"GOD SAVE THE KING"

Londres, 12. — (Par Pat Usher, de la Presse Canadienne) Un épais brouillard descendait sur Londres la nuit dernière au moment où s'élevaient au beffroi du Big Ben les douze coups de minuit. Des foules innombrables se pressaient déjà le long du parcours de la procession dans laquelle le roi et la reine devaient se rendre quelques heures plus tard à l'ancienne abbaye de Westminster pour y être couronnés.

Bien décidés à contempler le spectacle unique de l'imposant défilé, d'humbles gens ont passé la nuit à la belle étoile. Des 10 heures hier soir, au moment où s'éteignaient les lumières des appartements royaux au château de Buckingham, la route entière de la procession était occupée à Hyde Park. Il en venait encore qui encombraient d'autres points le long du parcours et rendaient toute circulation impossible dans les rues. Les autorités disent qu'il y aura 6,000,000 de personnes le long du parcours de la procession. A l'aider, le défilé partira du château de Buckingham et se rendra à la cathédrale de Westminster par le Mall et Whitehall. Au retour, le défilé passera par la rue Bridge, l'esplanade Victoria, l'avenue Northumberland, Pall Mall, la rue St. James, Piccadilly, la rue Regent, la rue Oxford, le chemin East Carriage and Constitution Hill et reviendra au château.

LA CIRCULATION INTERDITE

La police a commencé la nuit dernière à interdire la circulation sur la route de la procession, dans un effort pour faire régner un semblant d'ordre dans le plus babélique encombrement que Londres ait jamais connu.

La colonne Nelson est entourée d'une foule dense depuis les petites heures. Piccadilly Circus est encombré. La police surveille les estrades vides pour les empêcher d'être envahies. Les cris de "God Save the King" ne cessent de retentir aux portes du château de Buckingham. Hyde Park, les parcs St. James et Green se sont remplis, hier soir, de milliers de personnes qui ont passé la nuit à la belle étoile afin d'être bien placées le long du parcours pour regarder passer la grande procession qui défilera du château de Buckingham jusqu'à l'abbaye de Westminster.

LE ROI PARLE

A la veille de son couronnement, devant les représentants de ses 400,000,000 de sujets de toutes les parties du monde, le roi s'est engagé, hier, à continuer l'oeuvre de son père pour la prospérité de notre grand Empire.

Avec simplicité, mais avec des accents de sincérité qui ne trompent pas, le roi a dit aux premiers ministres de l'Empire et aux représentants des Indes, de l'Inde et des colonies: "Je suis aujourd'hui sur le seuil d'une nouvelle vie. Lourdes sont les responsabilités qui me sont échues si soudainement, mais le fait de savoir que je puis compter sur votre aide et votre affection indéfectibles me donne du courage."

ADRESSES DE LOYAUTE

Les premiers ministres et d'autres représentants venaient de lui présenter des adresses de loyauté.

"La justice, la liberté civile et la liberté ordonnée constituent l'héritage le plus précieux", a dit le premier ministre Mackenzie King en présentant une adresse adoptée par les deux Chambres du Parlement, à Ottawa.

"La forme solennelle et le caractère du couronnement de Votre Majesté, à la fois modernes et anciens, nous ferons mieux comprendre, croyons-nous, tout ce que signifie et tout ce que vaut la couronne. "Au-travers la période tumultueuse et déconcertante que traverse l'humanité, le trône est resté solidement assis sur la volonté du peuple. La couronne, qui symbolise à merveille l'unité et la libre association des nations du commonwealth britannique, continue d'être la personification des principes de gouvernement les plus sacrés et de leur commun attachement aux idéaux de liberté et de paix."

Le premier ministre Lyons, de l'Australie, a dit: "La loyauté de l'Australie au trône est traditionnelle, mais elle est plus profonde depuis que Votre Majesté et votre gracieuse reine l'occupent. En Australie nous vous considérons non seulement comme des souverains, mais comme des amis personnels. L'Australie n'oubliera jamais l'exemple entraînant et les services sans parallèles que votre bien-aimé père a rendus à l'Empire."

Les autres premiers ministres ont exprimé des sentiments semblables. (Suite à la page 4, 3e Col.)

4,000 journalistes de tous les pays au couronnement

UN MARECHAL EN DISGRACE

Moscou, 12. — (P. A.) Le maréchal Michail Nikolaevitch Tukachevsky, commandant-en-chef de toutes les forces militaires des Soviets, a été destitué hier et c'est la disgrâce la plus sensationnelle à survenir depuis que Léon Trotsky fut destitué comme commissaire de la guerre en 1923. Un communiqué laconique a annoncé que le premier vice-commissaire de la guerre avait été transféré au commandement de la garnison militaire de la Volga, un poste d'importance bien secondaire. Les hauts fonctionnaires ont refusé de donner plus de détails, mais on savait que la position du maréchal était plus que précaire depuis que son nom fut mentionné au cours des fameux procès de janvier dernier. D'autres destitutions ont accompagné celle-ci: apparemment pour augmenter l'influence de la Kremlin sur l'armée.

BLESSES EN AVION

Edmonton, 12. — (P. C.) Un avion est arrivé du nord, emportant deux blessés de McMurray, afin de leur donner des traitements à l'hôpital. Ce sont F. W. Sage, surintendant de terrains hultiers Abasand, qui est tombé de son cheval, près de McMurray et Thomas Payne, qui faisait partie de l'expédition de Yellowknife qui a trouvé une veine d'or. Tous deux ont reçu les soins requis aux hôpitaux de la ville.

Londres, 12. — (P. C. - Cable) Trop occupés pour absorber autre chose que du café chaud et des sandwiches, les 4,000 journalistes de l'armée internationale bien organisée des correspondants de la presse étrangère ont livré une héroïque bataille, aux petites heures, ce matin, afin d'obtenir le monopole de tous les fils pour la cérémonie du couronnement.

Tous les câbles et tous les postes de sans-fil qui relient Londres aux quatre coins du monde étaient inondés de copie à l'approche de l'aurore. Dans les bureaux des compagnies des câbles, des télégraphes et des téléphones, on a dû doubler, tripler et puis quadrupler les équipes, sans réussir encore à suffire à la tâche. Les circuits téléphoniques sont en communication continue avec l'Amérique du nord et le continent. L'intérêt que suscite la cérémonie est mondial et les habitants du monde entier sont aussi assésés des nouvelles du couronnement que le sont les 400,000,000 de sujets du roi George VI.

Cinq mille caméloris et une flotte de 200 camions rapides se préparent à envahir les rues de Londres pour vendre les "extras du couronnement" à mesure qu'ils sortiront des presses. Les journalistes italiens sont absents. On a déserté la capitale quelques heures après que le premier ministre Mussolini eut donné l'ordre de les rappeler, samedi dernier.

Pendant qu'approchait "l'heure zéro", les journalistes, les photographes et les "newsreel men" revisitaient leurs plans, tracés depuis des mois. Tout en sachant qu'ils vont risquer l'envoie la plus dangereuse, les aviateurs américains Dick Merrick (Suite à la page 4, 3e Col.)



Longue vie à nos Gracieux Souverains, qui vont se consacrer au service de leurs nombreux sujets, dans le Royaume-Uni, dans l'Empire Britannique, dans les Dominions et les Colonies au delà des mers. Que leur règne soit fait de paix, de prospérité et de bonheur: tel est le vœu qu'exprime en ce jour tout coeur canadien!

JOURNAL POPULAIRE

Rome, 12. — (P. C.) Les protestants de la colonie anglaise de Rome ont pris un grand intérêt à la presse catholique, depuis que le boycottage des nouvelles anglaises a banni les dépêches sur le couronnement, de tous les journaux de Rome, excepté l'organe du Vatican, "l'Osservatore Romano". Ce journal a publié de larges extraits sur les fêtes du couronnement et les Anglais s'attachent les exemplaires du journal.

LA FANFARE CANADIENNE

Londres, 12. — (P. C.) La fanfare du contingent militaire du Canada se joindra aujourd'hui aux 1,500 musiciens des 29 fanfares qui prennent part au programme musical du couronnement. La fanfare canadienne sera une des 13 qui feront partie de la procession. Les 16 autres fanfares joueront pour les foules à différents endroits le long du parcours. La fanfare la plus considérable est celle de Kneller Hall, qui comprend 150 musiciens, dont 50 trompettes. Cette fanfare donnera le signal de l'approche de la famille royale et elle sera sur la place du Parlement.

HOTEL MONTCAIN 161-166, rue St-Jean, Québec Chambre avec bain, \$1.00 avec docteur, \$1.25; avec bain, \$1.50 Repas Table d'hôte, 0.50.

L'ORDRE DU JOUR DES CEREMONIES A LONDRES

Londres, 12. — (P. C.) — Voici l'ordre du jour du couronnement:

- PRELUDE A L'AURORE 4.00 a.m. — Les premiers convais amènent au coeur de Londres les premiers spectateurs. 5.30 a.m. — Les quatre cents officiers du personnel, placiers dans l'abbaye de Westminster, prennent le déjeuner dans la galerie royale de la Chambre des Lords. 6.30 a.m. — Les pairs et les paresses, vêtus de leurs robes de ve-lours et d'hermine et portant la couronne, arrivent à l'abbaye. 8.00 a.m. — 40,000 enfants des écoles défilent pour aller prendre leurs places dans les grandes estrades dressées sur la place Victoria.

PROCESSION DU PALAIS DE WESTMINSTER

- A L'ABBAYE DE WESTMINSTER 8.40 a.m. — La parade des motocyclistes se met en branle du Palais de Buckingham avec quelques membres moins importants de la famille royale et quelques représentants des pays étrangers. 9.15 a.m. — La procession des voitures portant les premiers ministres des dominions, les représentants de l'Inde et de Burma et des colonies, quitte le palais pour l'abbaye. 9.50 a.m. — La procession des voitures portant les membres de la famille royale, y compris les princesses royales Elizabeth et Margaret-Rose, la duchesse de Gloucester, la duchesse de Kent et la princesse Arthur de Connaught, part du palais pour l'abbaye. 10.10 a.m. — La voiture transportant la reine douairière Marie quitte la maison Marlborough pour l'abbaye. 10.30 a.m. — Leurs Majestés le roi et la reine quittent le palais de Buckingham pour l'abbaye dans le carrosse d'Etat doré.

LA CEREMONIE DANS L'ABBAYE

11.00 a.m. — Le roi et la reine arrivent à l'abbaye et sont reçus par l'archevêque de Canterbury et sont escortés dans la grande nef jusqu'à leurs chaises d'Etat. (Suite à la page 4, 3e Col.)

TRAVAUX PUBLICS

Ottawa, 12. — (P. C.) Le ministère des Travaux Publics a annoncé hier, qu'il avait accordé plusieurs contrats d'entreprises publiques pour un montant de \$200,000. Ces travaux comprennent les suivants: Rivière Nicolet, creusage, \$5,962; St-Pierre-le-Becquets, creusage, \$10,839; Bryson, réparations d'un pont, \$4,675; Etang du Nord, Iles de la Madeleine, améliorations du havre, \$19,275; Summerside, I. P. E., réparations du quai, \$22,829.

KING CHEZ GEORGE VI

Londres, 12. — (P. C. - Cable) Les journaux de Londres publiés ce matin des photographies ou apparaissent côté à côté le premier ministre Mackenzie King et le roi. Une de ces photographies, prise hier au château de Buckingham au cours de la cérémonie de la lecture des adresses, montre Sa Majesté et M. King, tournés l'un vers l'autre, qui se sourient. Le premier ministre Baldwin est sur l'autre côté avec les premiers ministres Lyons, de l'Australie; Hertzog, de l'Afrique du Sud, et Savage, de la Nouvelle-Zélande.

L'EMPIRE EST EN FETE

Londres, 12. — (P. C. - Cable) L'Empire tout entier célèbre aujourd'hui le couronnement, avec éclat. La journée est chômée dans tous les territoires anglais. Hier soir, les dépêches fournissaient le tableau suivant des manifestations qui se dérouleront dans l'Empire. Sydney — L'Australie commença la journée par un office d'actions de grâce dans la cathédrale de St Andrew à Sydney. Cette cérémonie sera suivie d'une revue des forces militaires et navales et d'un feu d'artifice. Toutes les villes ont préparé des programmes. Wellington — La Nouvelle-Zélande a commencé à célébrer de bonne heure, il heures et demie, avant l'Angleterre. Un message de loyauté des Girl Guides, qui fut relayé de ville en ville, a été remis au gouverneur-général, lord Galway, pour qu'il le transmette à leurs Majestés. Le Cap. — Un office du couronnement aura lieu à Gros Kerk. Les manifestations navales comprennent l'illumination ce soir de tous les navires de guerre dans la baie False. Des arbres commémoratifs seront plantés à plusieurs endroits dans toute l'Afrique du Sud. Bombay. — Bien que le parti du Congrès ait interdit toutes les manifestations en signe de protestation contre la nouvelle constitution des Indes, plusieurs villes des Indes ne laisseront pas passer le couronnement sans honneur. Des salves royales seront tirées des postes militaires hindous. Colombo. — Le Ceylan a organisé des processions d'éléphants et des régates nocturnes. Plusieurs arbres seront plantés. Singapour. — Deux mille soldats, 50 avions volant au-dessus d'eux, prendront part à une parade à cette base navale de l'Extrême-Orient. Shanghai. — Les colonies anglaises de Chine et de Hong-Kong célèbreront joyeusement le couronnement. Il y a plusieurs feux d'artifice. Nassau. — Les Bahamas et toutes les Antilles se préparent à une journée des plus gaies avec des pirotechniques, des processions chorégraphiques et des feux d'artifice. Les canons du "H. M. S. Exeter" tireront une salve dans le port de Nassau.

Dernier ultimatum de Mola à la population de Bilbao

Avec les insurgés près de Teruel, Espagne, 12. — (P. A.) Les insurgés ont fait pénétrer plus avant vers la côte méditerranéenne hier la pointe de leur offensive orientale, ce qui les rapproche en même temps de la capitale temporaire de l'Espagne républicaine, Valence. Lançant une attaque à l'improviste, ils ont gravi les pentes escarpées et rocaillieuses de la colline San Andrés, les troupes gouvernementales, dont la surprise fut complète, ont été refoulés en désordre vers leur seconde ligne de défense le long de la route Teruel-Valence, au sud-est de Teruel. L'attaque, lancée à l'aurore, n'a pas été longue. Un bref de mitrailleuses et de ligne et les troupes du gouvernement étaient délogées du sommet. Ce succès a permis aux troupes du général Francisco Franco de s'établir à quelque 60 milles au nord-ouest de Valence. Franco espère apparemment par son offensive orientale se frayer un chemin jusqu'à la Méditerranée et couper Valence de ses communications avec son allié du nord, l'état autonome de la Catalogne. Cette nouvelle avance, réalisée de Teruel en direction du sud-est, suit de près une autre offensive des insurgés au nord de cette capitale provinciale la semaine dernière, alors que les insurgés déclarèrent qu'ils avaient chassé les gouvernementaux de toutes les crêtes de la sierra Palomera. Jusque-là, les forces gouvernementales ont dû rester la plupart du temps sur la défensive dans le secteur oriental. Certains estiment que les gouvernementaux ont lancé 10,000 bombes sur Teruel, ville qui, en temps de paix, a une population de 15,000. (Suite à la page 12, 2e col.)

DE JOYEUSES FIANCAILLES

Monts, France, 12. — (P. A.) Le duc de Windsor a célébré joyeusement hier soir ses fiançailles officielles avec Mme Wallis Warfield, sans paraître regretter que son frère soit couronné à sa place aujourd'hui. Mme Warfield, une émeraude montée sur platine comme bague de fiançailles au doigt, s'est assise près du duc pour écouter la radio les échos de la gaie qui régnait à Londres. Ils se proposent de rester ensemble près du radio aujourd'hui dans le pavillon de chasse vieux de 300 ans du château de Can-de pour écouter les cérémonies du couronnement. Le duc a téléphoné ses meilleurs vœux à son frère, le roi George VI, et il a aussi parlé à sa mère, la reine Marie, au téléphone.

NAUFRAGE EN AVION

Colon, Panama, 12. — (P. C.) Le lieutenant Joseph-William Campbell, attaché à la base de Coco Solo de l'aviation navale des Etats-Unis, a trouvé la mort lorsqu'un avion a plongé au large de la côte de Colombie, environ à 125 milles à l'est d'El Llavon, portait 4 hommes, lorsqu'il s'est écrasé sur un billot submergé et a sombré tout aussitôt. Le pilote et deux hommes ont été secourus souffrant de blessures légères, mais Campbell a disparu sous l'eau. (Suite à la page 12, 2e col.)

TEMPÉRATURE

Table with 2 columns: Location (Toronto, Dawson, Victoria, etc.) and Temperature (Max, Min).

PRONOSTICS

Vallée du bas Saint-Laurent : Vents frais et modérés du sud-ouest et du sud; ombre et modérément chaud; quelques averses probables.

Nord-ouest du Québec et région du Lac St-Jean : Partiellement nuageux et sans changement; suivi de quelques averses.

MERCREDI 12 MAI Soleil : lever : 4 h. 15 min. coucher : 19 h. 09 min. Lune : lever : 3 h. 50 min. coucher : 21 h. 57 min.

ÉBOULEMENTS

M. et Mme Lucien Audette (née Della Bouchard) font part à leurs parents et amis de la naissance de deux jumeaux, nés le 6 mai. Le fils a été baptisé sous les prénoms de Joseph, Roméo, Jacques; parrain, M. Roméo Audette, oncle de l'enfant; marraine, Juliette Bouchard; la fille a été baptisée sous les prénoms de Marie-Aline-Jacqueline. Parrain, Gérard Bouchard, oncle de l'enfant; marraine, Aline Perron.

Chronique maritime

Le H. M. C. S. Saint-Laurent ouvert au public. — Trois coups de sirènes. — Vers les Bermudes. — Retour du Duchess of York. — Navires pavoisés. — Fréteur en feu. — Les goélettes. — Signaux.

Le commandant du R. C. N. V. R. A. Québec, M. Achille Pettigrew, a annoncé hier après-midi que le destroyer canadien, le St-Laurent, sera ouvert au public durant son séjour dans le port local.

Samedi, le 15 courant, les visiteurs seront admis à bord de deux heures à six heures, tandis que le lendemain, on les admettra de deux heures à cinq heures.

Un nombre considérable de visiteurs ne manquera pas de visiter cette nouvelle acquisition de la marine canadienne qui effectue son premier voyage sur le fleuve dont il porte le nom. Ils pourront y voir toutes les caractéristiques des navires de guerre modernes, et contempler à leur aise la puissance des canons qui sont à son bord.

TROIS COUPS DE SIRÈNES Trois coups de sirènes seront lancés aujourd'hui à midi exactement par tous les navires qui sont dans le port. Ils salueront ainsi à leur manière le commencement d'un nouveau règne en Angleterre. Différentes démonstrations à bord suivront au cours de l'après-midi.

VERS LES BERMUDES Le Lady Rodney partira à huit heures ce soir pour une croisière aux Antilles. Beaucoup de gens profitent de ces excursions pour visiter ces pays merveilleux. Le capitaine Armit commande le navire.

RETOUR DU DUCHESS OF YORK Le Duchess of York est parti hier de Liverpool sous le commandement du capitaine James Richardson et il est attendu ici dans le courant de la journée de vendredi. Plusieurs montrealais sont au nombre des voyageurs.

NAVIRES PAVOISÉS Grâce aux ordres du capitaine Fortin, maître du port, tous les navires que le public verra aujourd'hui le long des quais seront décorés à l'occasion des fêtes mémorables du couronnement. Plusieurs d'entre eux ont commencé hier à pavoiser et ce sont des suites de drapeaux qui pendent le long de leurs mâts.

Les édifices des ports nationaux, ceux du Transport, et de la Douane ont été décorés aussi, et il régnera dans le port de Québec aujourd'hui une allégresse peu commune, bien digne de l'événement de nouveaux souverains.

SERVICE DES SIGNAUX Québec. — Montant 1.35 p.m. Melmore Head, 73 est, du 7 p.m. 1.40 p.

POUR LES TRAVAILLEURS La protection des femmes et des enfants, aux Etats-Unis. Une décision de la Cour suprême des Etats-Unis en faveur de la loi du salaire minimum. — Elle provoquera une augmentation de salaires affectant au moins 6,000,000 de femmes. — Recherches du gouvernement américain. — L'opinion de Roosevelt.

La décision prise récemment par la Cour Suprême des Etats-Unis en faveur de la loi du minimum de salaire, de l'état de Washington, semble devoir donner une nouvelle impulsion à la législation sociale protégeant les femmes et les enfants dans l'industrie de tous les états de l'Union, note le F.L.I.S. Des personnes bien informées, du département du Travail, estiment que cette décision aura pour résultat de provoquer une augmentation de salaire de 20 à 30 pour cent pour les femmes travaillant dans certains états, et qu'elle affectera, directement ou indirectement, au moins 6,000,000 de femmes, par suite de la reconnaissance du droit pour chaque état de fixer un taux de salaire minimum.

On prétend depuis longtemps que l'intérêt du grand public réclame pour le travailleur, l'assurance d'un salaire qui lui suffise pour subvenir à ses besoins. Si le salaire d'un travailleur quelconque tombe au-dessous d'un certain niveau, sa santé et son bien-être peuvent s'en ressentir, et les personnes à sa charge peuvent devenir un fardeau pour la localité.

Des recherches faites par le gouvernement américain ont démontré que les salaires payés à certains groupes de travailleurs sont dangereusement bas. Ceci est particulièrement vrai des salaires payés aux femmes. Dans certaines industries, les femmes sont parmi les travailleurs qui sont le moins payés, aux Etats-Unis, et leur niveau de salaires est le moins bien protégé.

En 1923, la Cour Suprême des Etats-Unis déclara inconstitutionnelle la loi sur le minimum de salaire adoptée par le district de Columbia en faveur des femmes, en prétendant que cette loi enlevait aux travailleuses toute faculté de vendre leur travail pour des salaires moins inférieurs à ceux qui sont nécessaires pour vivre, droit que la Cour, à l'é-

poque, considérait comme un droit de propriété dûment protégé par la constitution du pays. Cette décision avait été rendue à l'occasion d'une certaine ouvrière, nommée Atkins, qui avait interjeté appel et ce cas, depuis, été appelé l'affaire Atkins.

Dans une récente interview, le président Roosevelt a exprimé l'opinion que les lois sur les salaires minima devaient s'adresser aux hommes aussi bien qu'aux femmes et aux enfants et que ces lois devaient être promulguées et appliquées d'un bout à l'autre des E.-U. Dans notre province, les ouvrières sont relativement protégées par une loi du salaire minimum des femmes et quelques catégories d'ouvriers par la loi des conventions collectives de travail. Il reste cependant un grand nombre d'ouvriers qui ne sont nullement protégés, tout particulièrement depuis la crise économique qui a entraîné une désastreuse dégringolade des salaires et qui sont exploités. Espérons que la nouvelle loi que le gouvernement provincial doit passer cette semaine sera de nature à mettre fin à ces abus.

Le 1er mai a été baptisé Joseph-Gilles Lachance, enfant de M. et Mme Henri Lachance. Parrain et marraine : M. et Mme Napoléon Lacasse, grands-parents de l'enfant.

Monts, France, 11. — (P.A.) Madame Wallis Warfield Simpson, se mariera avec de Windsor sous le nom de fille de Wallis Warfield. Son porte-parole, Herman Rogers, a annoncé hier que les tribunaux de Londres lui avaient accordé sa demande de reprendre son nom de fille, mais elle sera madame Warfield et non mademoiselle.

Funérailles Un bel hommage a été rendu mardi dernier, le 4 mai, à la mémoire de Mme Joseph Lachance (née Marie Dion), décédée à l'âge de 55 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux, M. Joseph Lachance; ses sœurs, Mme Joseph Brochu, de St-Benoît; Mme Joseph Blanchet, de Mégantic; son fils, M. Alphonse Dion, de St-Idrore; son beau-frère, M. Joseph Brochu. Le service eut lieu à 8 heures en l'église paroissiale. M. le curé Alexandre fit la levée du

Le mariage de Mlle Margaret MacDonald avec M. Leopold Morissette, de notre ville, fils de M. et Mme Arthur Morissette a été béni par M. le curé J.-A. Bonin, V.F., samedi 1er mai.

Un programme musical fut exécuté à l'orgue, tenue par Mlle B. Roy. Un goûter avec vin a été servi aux parents et amis à la demeure de M. A. Morissette.

Les nouveaux époux sont allés en voyage à Springfield, Boston, Manchester et autres villes des Etats-Unis. A leur retour, ils résideront à Lac Mégantic.

CONVOICATIONS CE SOIR Unions internationales (110 du Pont) Fraternité unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730; Alliance internationale des employés d'élevateurs à grain; Union internationale des travailleurs en fourrure local 68; Syndicats catholiques (17 Caron) Union catholique des employés de gros; Union protectrice des travailleurs en chaussure, section des monteurs et des tailleurs; Union catholique des ouvriers en cordonnerie (17 Caron) Bourse du travail (692, St-Vallier) Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc.

NOTRE PROVINCE La décision prise récemment par la Cour Suprême des Etats-Unis en faveur de la loi du minimum de salaire, de l'état de Washington, semble devoir donner une nouvelle impulsion à la législation sociale protégeant les femmes et les enfants dans l'industrie de tous les états de l'Union, note le F.L.I.S. Des personnes bien informées, du département du Travail, estiment que cette décision aura pour résultat de provoquer une augmentation de salaire de 20 à 30 pour cent pour les femmes travaillant dans certains états, et qu'elle affectera, directement ou indirectement, au moins 6,000,000 de femmes, par suite de la reconnaissance du droit pour chaque état de fixer un taux de salaire minimum.

On prétend depuis longtemps que l'intérêt du grand public réclame pour le travailleur, l'assurance d'un salaire qui lui suffise pour subvenir à ses besoins. Si le salaire d'un travailleur quelconque tombe au-dessous d'un certain niveau, sa santé et son bien-être peuvent s'en ressentir, et les personnes à sa charge peuvent devenir un fardeau pour la localité.

Des recherches faites par le gouvernement américain ont démontré que les salaires payés à certains groupes de travailleurs sont dangereusement bas. Ceci est particulièrement vrai des salaires payés aux femmes. Dans certaines industries, les femmes sont parmi les travailleurs qui sont le moins payés, aux Etats-Unis, et leur niveau de salaires est le moins bien protégé.

En 1923, la Cour Suprême des Etats-Unis déclara inconstitutionnelle la loi sur le minimum de salaire adoptée par le district de Columbia en faveur des femmes, en prétendant que cette loi enlevait aux travailleuses toute faculté de vendre leur travail pour des salaires moins inférieurs à ceux qui sont nécessaires pour vivre, droit que la Cour, à l'é-

poque, considérait comme un droit de propriété dûment protégé par la constitution du pays. Cette décision avait été rendue à l'occasion d'une certaine ouvrière, nommée Atkins, qui avait interjeté appel et ce cas, depuis, été appelé l'affaire Atkins.

Dans une récente interview, le président Roosevelt a exprimé l'opinion que les lois sur les salaires minima devaient s'adresser aux hommes aussi bien qu'aux femmes et aux enfants et que ces lois devaient être promulguées et appliquées d'un bout à l'autre des E.-U. Dans notre province, les ouvrières sont relativement protégées par une loi du salaire minimum des femmes et quelques catégories d'ouvriers par la loi des conventions collectives de travail. Il reste cependant un grand nombre d'ouvriers qui ne sont nullement protégés, tout particulièrement depuis la crise économique qui a entraîné une désastreuse dégringolade des salaires et qui sont exploités. Espérons que la nouvelle loi que le gouvernement provincial doit passer cette semaine sera de nature à mettre fin à ces abus.

Le 1er mai a été baptisé Joseph-Gilles Lachance, enfant de M. et Mme Henri Lachance. Parrain et marraine : M. et Mme Napoléon Lacasse, grands-parents de l'enfant.

Monts, France, 11. — (P.A.) Madame Wallis Warfield Simpson, se mariera avec de Windsor sous le nom de fille de Wallis Warfield. Son porte-parole, Herman Rogers, a annoncé hier que les tribunaux de Londres lui avaient accordé sa demande de reprendre son nom de fille, mais elle sera madame Warfield et non mademoiselle.

Funérailles Un bel hommage a été rendu mardi dernier, le 4 mai, à la mémoire de Mme Joseph Lachance (née Marie Dion), décédée à l'âge de 55 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux, M. Joseph Lachance; ses sœurs, Mme Joseph Brochu, de St-Benoît; Mme Joseph Blanchet, de Mégantic; son fils, M. Alphonse Dion, de St-Idrore; son beau-frère, M. Joseph Brochu. Le service eut lieu à 8 heures en l'église paroissiale. M. le curé Alexandre fit la levée du

Le mariage de Mlle Margaret MacDonald avec M. Leopold Morissette, de notre ville, fils de M. et Mme Arthur Morissette a été béni par M. le curé J.-A. Bonin, V.F., samedi 1er mai.

Un programme musical fut exécuté à l'orgue, tenue par Mlle B. Roy. Un goûter avec vin a été servi aux parents et amis à la demeure de M. A. Morissette.

Les nouveaux époux sont allés en voyage à Springfield, Boston, Manchester et autres villes des Etats-Unis. A leur retour, ils résideront à Lac Mégantic.

Le mariage de Mlle Margaret MacDonald avec M. Leopold Morissette, de notre ville, fils de M. et Mme Arthur Morissette a été béni par M. le curé J.-A. Bonin, V.F., samedi 1er mai.

Un programme musical fut exécuté à l'orgue, tenue par Mlle B. Roy. Un goûter avec vin a été servi aux parents et amis à la demeure de M. A. Morissette.

Les nouveaux époux sont allés en voyage à Springfield, Boston, Manchester et autres villes des Etats-Unis. A leur retour, ils résideront à Lac Mégantic.

Le mariage de Mlle Margaret MacDonald avec M. Leopold Morissette, de notre ville, fils de M. et Mme Arthur Morissette a été béni par M. le curé J.-A. Bonin, V.F., samedi 1er mai.

Un programme musical fut exécuté à l'orgue, tenue par Mlle B. Roy. Un goûter avec vin a été servi aux parents et amis à la demeure de M. A. Morissette.

Les nouveaux époux sont allés en voyage à Springfield, Boston, Manchester et autres villes des Etats-Unis. A leur retour, ils résideront à Lac Mégantic.

Le mariage de Mlle Margaret MacDonald avec M. Leopold Morissette, de notre ville, fils de M. et Mme Arthur Morissette a été béni par M. le curé J.-A. Bonin, V.F., samedi 1er mai.

Un programme musical fut exécuté à l'orgue, tenue par Mlle B. Roy. Un goûter avec vin a été servi aux parents et amis à la demeure de M. A. Morissette.

Les nouveaux époux sont allés en voyage à Springfield, Boston, Manchester et autres villes des Etats-Unis. A leur retour, ils résideront à Lac Mégantic.

ECZEMA qui DEMANGE OU BRÛLE. Avez-vous des éruptions causées par l'eczéma, tout cela est soulagé par la médication rapide et reconfortante de CUTICURA. Savon et Onguent.

L'AGENT SECRET X-9. EPISODE No 3-2. N'est-ce pas un truc de sa part? Je ne crois pas, mais vas tout de même voir. Après cela, tu fouilleras les environs avec deux hommes. Bien, patron. Bien que fortement secoué, Dexter n'en parvient pas moins à se cacher. Nous n'avons rien vu. Il a dû se tuer en sautant dans la rivière. Mais le Renard Argenté apprend à ce moment une nouvelle surprenante. Il n'y a personne dans l'auto. Il s'est donc échappé! Que tout le monde retourne à la ferme tout de suite!

QUEL SERA LE VERDICT DES JURÉS. Ce fut l'Esquimaux qui lança le harpon dans le corps de la baleine, peu de temps après que la chaloupe eut quitté le "Clara". La douleur causée au monstre par l'aiguillon de fer pénétré dans sa chair, le fait bondir plus partir en une course furieuse! Le câble se déroule comme un serpent, avec une grande vélocité. Une HISTOIRE DE BALEINE EN SIX EPISODES. NO. 3. 5-1.

UNE HISTOIRE DE BALEINE EN SIX EPISODES. NO. 3. 5-1.

LA TÊTE CHAUDE DE BÉBÉ EST UN SIGNE DE DANGER. QUAND votre Bébé a la tête chaude, vous devez faire quelque chose et le faire rapidement. Lisez ce que fait Mrs. B., d'Enterprise, et les résultats qu'elle obtient: "Mon bébé avait les joues et les mains si chaudes que j'en pleurais. Je lui donnai une Tablette Baby's Own à midi, et le soir même il alla bien." Et une maman de Toronto, écrit ceci: "Quand les petits intestins sont enroulés, ces bonnes petites tablettes les décaissent sans coliques, en soulageant tout symptôme de fièvre. La santé de mes enfants est sauvegardée car j'ai toujours, à la maison, des Tablettes Baby's Own." Elles sont sucrées, faciles à prendre, efficaces et inoffensives. Elles agissent rapidement et peuvent être données au bébé le plus délicat. Certificat d'analyse sur chaque boîte. Elles sont également efficaces dans les cas de dérèglements d'estomac, constipation et autres petites maladies infantiles. Nous autorisons votre pharmacien à vous rembourser votre argent si vous n'êtes pas satisfaite des résultats des Tablettes Baby's Own. Achetez-en une boîte aujourd'hui. 25 cents.

LA TÊTE CHAUDE DE BÉBÉ EST UN SIGNE DE DANGER. QUAND votre Bébé a la tête chaude, vous devez faire quelque chose et le faire rapidement. Lisez ce que fait Mrs. B., d'Enterprise, et les résultats qu'elle obtient: "Mon bébé avait les joues et les mains si chaudes que j'en pleurais. Je lui donnai une Tablette Baby's Own à midi, et le soir même il alla bien." Et une maman de Toronto, écrit ceci: "Quand les petits intestins sont enroulés, ces bonnes petites tablettes les décaissent sans coliques, en soulageant tout symptôme de fièvre. La santé de mes enfants est sauvegardée car j'ai toujours, à la maison, des Tablettes Baby's Own." Elles sont sucrées, faciles à prendre, efficaces et inoffensives. Elles agissent rapidement et peuvent être données au bébé le plus délicat. Certificat d'analyse sur chaque boîte. Elles sont également efficaces dans les cas de dérèglements d'estomac, constipation et autres petites maladies infantiles. Nous autorisons votre pharmacien à vous rembourser votre argent si vous n'êtes pas satisfaite des résultats des Tablettes Baby's Own. Achetez-en une boîte aujourd'hui. 25 cents.

Par CHARLES FLANDERS (Copyright King Feature). Bien que fortement secoué, Dexter n'en parvient pas moins à se cacher. Nous n'avons rien vu. Il a dû se tuer en sautant dans la rivière. Mais le Renard Argenté apprend à ce moment une nouvelle surprenante. Il n'y a personne dans l'auto. Il s'est donc échappé! Que tout le monde retourne à la ferme tout de suite!

Par L. Allen Heine. Bien que fortement secoué, Dexter n'en parvient pas moins à se cacher. Nous n'avons rien vu. Il a dû se tuer en sautant dans la rivière. Mais le Renard Argenté apprend à ce moment une nouvelle surprenante. Il n'y a personne dans l'auto. Il s'est donc échappé! Que tout le monde retourne à la ferme tout de suite!

Par L. Allen Heine. Bien que fortement secoué, Dexter n'en parvient pas moins à se cacher. Nous n'avons rien vu. Il a dû se tuer en sautant dans la rivière. Mais le Renard Argenté apprend à ce moment une nouvelle surprenante. Il n'y a personne dans l'auto. Il s'est donc échappé! Que tout le monde retourne à la ferme tout de suite!

Par L. Allen Heine. Bien que fortement secoué, Dexter n'en parvient pas moins à se cacher. Nous n'avons rien vu. Il a dû se tuer en sautant dans la rivière. Mais le Renard Argenté apprend à ce moment une nouvelle surprenante. Il n'y a personne dans l'auto. Il s'est donc échappé! Que tout le monde retourne à la ferme tout de suite!

Allez en SEPTEMBRE à L'EXPOSITION INTERNATIONALE PARIS 1937. m. Lafayette. Ligne Française. Évitez l'affluence des voyageurs en juin, juillet et août—Organisez votre voyage pour septembre. Avantages d'un service plus personnel et d'un meilleur choix de cabines. DÉPART de QUÉBEC le 1 SEPTEMBRE. Renseignements gratuits auprès des agences de tourisme ou Compagnie Générale Transatlantique, 1196, Phillips Place, Montréal, M.A. 2402231.

ON CROIT ÊTRE AIMÉE. par H.-J. MAGOG. Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres. Mercredi, 12 mai 1937. —Asses longtemps, en tout cas, pour faire de vous une vieille fille, siffle, en riposte, la charitable dame, de sa voix viférine. —Si tel doit être mon lot, je l'accepte. Le resignation de Sylvaine excluait toute joie. C'était presque celle d'un coupable, courbée sous le châtiement. Sa vie, en apparence, n'était point changée. En elle seulement existait le changement, sa passivité nouvelle devant le défi monotone des jours, irrémédiablement gâchés. Ne voulant point révéler l'espoir et la révolte, assoupie, elle pensait seulement: "Comme c'est bête! Pourquoi vivre? Je voudrais mourir." Si, alors, ses yeux rencontraient Vivi, elle se détournait, en achevant malgré elle: "C'est à moi de mourir, puisque..." Elle avait quelque chose, qui obstinait sa gorge, soudainement serrée. C'était amer, toutes ses pensées enroulées, tout ce qu'elle croyait avoir enterré définitivement. Autour d'elle, les visages et les propos s'effaçaient à oublier l'espoir. La conviction nouvelle que Vivi pouvait démentir les pronostics pessimistes et trainer, pendant des années, son existence languissante, rejetait davantage Sylvaine dans une

ombre de dédain. Mme Viomérange elle-même, marié, par son attitude, qu'il n'y avait plus lieu d'envier d'avènement de la nièce de Mme Cérizelles. A proprement parler, Vivi ne se rétablissait pas, demeurait pareillement incapable de vivre réellement. Mais elle s'affirmait durable. L'échéance, en tout cas, paraissait tellement incertaine que nul, désormais, ne s'avisait d'en compter, pour Sylvaine, l'avantage improbable. Le bon billet que lui avait signé le destin! Elle n'aurait même pas le bénéfice d'une avance. Quand elle y pensait, Mme Viomérange s'esclaffait: —Sèche, ma petite! Sèche dans l'attente. Quand enfin tu pourras le proclamer héritière, ta joie frimousse ne sera plus qu'un souvenir. Une idée lui vint tout à coup à l'esprit. —Sans compter qu'après tout rien n'empêcherait de marier la petite Cérizelles. Sa dot, tout au moins, est époustouflante. C'est Sylvaine qui ferait un nez! Enchantée de s'être avisée de l'hy-po-chèse, Mme Viomérange s'empressa de la colporter. A défaut d'autre suite, cela pouvait servir à éloigner de l'orpheline de problématiques époux. Leur candidature eût d'ailleurs été plus qu'imprévue. Il se pouvait que Mme Cérizelles souhaitât, par ce

moyen, se débarrasser de la charge de sa nièce. Mais elle n'y avait par aucune manifestation de générosité. Au contraire, elle avait eu soin de déclarer, avec une hypocrisie douce-reuse, qu'il ne fallait point compter sur elle pour doter Sylvaine. Il lui avait suffi de sourire, à deux ou trois reprises, en présence d'amies bien intentionnées. —Hélas! la pauvre fille sera d'un placement difficile! Je ne vois pas vraiment qui la prendrait sans dot... et elle n'a pas un sou!... pas un sou!... C'était clair. Toute la ville avait compris et nul n'avait songé à s'étonner que la riche Mme Cérizelles ne fit pas un sacrifice en faveur de l'orpheline. Cette conduite n'avait pas d'ailleurs été dictée uniquement par l'avarice, ni par le souci de maintenir intact l'héritage des Cérizelles. Mariée Sylvaine, alors que l'état de santé de Vivi semblait la vouer au célibat, eût été, pour tante Léone, la plus cruelle des épreuves. Sa jalouse maternelle n'avait pas désarmé. Elle continuait à persécuter sournoisement Sylvaine, lui infligeant de constantes avanies et encourageant Léontine à persister dans son insolente hostilité. Mais à la longue, l'arme était ébréolée et l'habitude avait diminué la sensibilité d'épiderme de l'orpheline. Elle subissait les méchancetés quotidiennes avec une passivité résignée. Muette, fermée, absente, elle affectait de ne pas entendre et de ne pas voir, mettant son orgueil à ne témoigner ni mauvaise humeur, ni chagrin. Il fallait pourtant qu'elle vit, dans les yeux de Vivi, spectatrice silencieuse de cette existence, passer des

reflets de tristesse, d'angoisse, parfois de supplication, parfois de trahison. Oh! les étranges yeux que Sylvaine sentait peser sur elle! Ils lui criaient: —Ce n'est pas ma faute! Je t'aime, moi. Et je voudrais que tu m'aimes. Mais tu ne peux pas. On t'oblige à me détester... Je le sais... Je le sens. Et Sylvaine aurait voulu répondre: —Moi aussi, je sais. Je voudrais t'aimer et te parler. Je n'ose pas. Nous sommes deux malheureuses... Mais elle gardait le silence, comme Vivi. Entre elles, les persécutions de Mme Cérizelles, étérées, un génie. Elles évitaient de se regarder. On eût dit des étrangères. Chacune en éprouvait une souffrance et un remords. Par deux fois, au cours de ces trois années, Sylvaine avait eu l'occasion d'échapper à cette existence déprimante. Successivement, un officier retraité et rhumatismal, puis un notaire gouteux, ayant tous deux dépensé la cinquantaine, avaient songé à épouser, en elle, une garde-malade alerte et d'aspect agréable. L'acceptant sans dot, leur egoïsme estimait pouvoir leur demander le sacrifice de son insolente hostilité. Leurs rentes, assurant l'avenir, devaient être un prix suffisant. Aux yeux de Mme Cérizelles, leur offre était une chance pour Sylvaine, pour elle-même. Elle en fut à la fois irritée et tentée, ne sachant si elle souhaitait l'échec ou la réalisation. Le refus obstiné de sa nièce la fixa. Elle lui en fit un crime et le lui reprocha avec acrimonie. —Vous êtes une sotte, mademoiselle. Quand on est dans votre situation, on n'a pas le droit de se mon-

Egayez, rajeunissez vos garnitures de maison défraîchies! Résultats parfaits toujours; 45 cent. les très durables. 15c le paquet aux pharmacies et aux comptoirs de brimborions. Demandez à voir la carte des couleurs Tintex. Distributeurs canadiens: LYMAN AGENCIES LTD., Montréal, P. Q. TENEZ-VOUS À LA PAGE AVEC LES TEINTES ET TEINTURES Tintex. BROCHURE GRATUITE: Pour avoir ce "Manuel de Teintures" émanant de J. J. P. P. P., 1196, Phillips Place, Montréal.

70ième ANNEE No 284

LA 3e LOI DE L'ELECTRICITE EST ADOPTEE EN 3e LECTURE

La loi du gouvernement instituant la concurrence d'Etat en matière d'électricité a franchi hier la dernière étape législative. — Un vote de 53 à 12. — Débat sur la loi relative à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et sur les changements que le ministère veut faire dans le personnel de la Commission des accidents du travail.

LA GUILLOTINE

En vertu d'une motion du premier ministre qui fut ratifiée par le consentement unanime des députés, la Chambre ne s'ouvrira pas aujourd'hui à l'occasion des fêtes du Couronnement.

L'adoption en troisième lecture de la loi instituant la concurrence d'Etat en matière d'électricité, d'ailleurs fait franchir à la session, au cours de la journée, un grand pas et non des moins difficiles vers la prorogation. Quatre autres lois ont également été adoptées.

Le projet de loi instituant la concurrence d'Etat en matière d'électricité a été adopté par un vote de 53 à 12. Cette fois, MM. Hamel, Chabouit, Grégoire et Drouin voteront contre le bill avec l'opposition libérale.

PRUDENCE DISPENSIEUSE

Selon M. Hamel, le syndicat ne pourra nommer des officiers ni exercer les pouvoirs des corporations en général, ni fixer les taux, sans la permission du li-gouverneur en conseil.

L'HOMMAGE DU BARREAU

La magistrature et le barreau de Québec ont offert officiellement leurs vœux aux nouveaux souverains hier au Palais de Justice.

LA CEREMONIE A L'HOPITAL

Deux hommes, MM. Léo Arsenault et L. Lefebvre, qui étaient à réparer un yacht sont douloureusement brûlés. — Près de St-Grégoire.

LES BARBIERS

Les barbiers sont prêts de se rallier aux fêtes du Couronnement, à l'occasion des fêtes du Couronnement. Le comité conjoint des maîtres-barbiers a pris cette décision et tous doivent s'y conformer.

DEUX MOIS DE PRISON

"Il n'y a pas de crime plus représentatif que l'obtention de secours directs sous de faux prétextes", déclarait hier le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, en rendant jugement dans la cause d'un citoyen de cette ville coupable de cette offense.

ORDINATION LE 22 MAI A LA BASILIQUE

S. E. le cardinal Villeneuve présidera, le 22 mai prochain, à l'ordination de 27 diacres du diocèse de Québec. — La liste des ordinands.

UNE CEREMONIE

Une imposante cérémonie religieuse se déroulera, le 22 mai prochain, en la Basilique Notre-Dame de Québec, à l'occasion de l'ordination des diacres du diocèse de Québec.

PENDAISON A ST-ALBAN

Un triste drame s'est déroulé, vendredi dernier, sur les bords de la rivière Ste-Anne, à St-Alban. Ce n'est qu'après-midi, cependant, que cette tragédie a été mise à jour.

LA TRAVERSE DE L'ILE

M. l'abbé J. Paradis, président de la Compagnie de la Traversée de l'île d'Orléans Limitée, a demandé hier soir au comité administratif de payer le loyer que la cité charge pour l'usage du ponton ou accostant les bateaux de la compagnie.

LE CONTROLE DE LA PARADE

Le capitaine Emile Trudel, directeur de la police municipale de Québec et le lieutenant L. Hummerston, R. C. E. en charge de la police militaire assurement le service d'ordre et auront le contrôle absolu du trafic avant, pendant et après la parade militaire, ce matin.

Québec va participer aux fêtes du sacre

La ville de Québec s'unit aujourd'hui aux réjouissances qui ont lieu dans tout l'Empire. — Le programme des manifestations de la journée. — Les résidences et les édifices publics sont décorés.

EXAMENS EN MUSIQUE

Plus de deux cents candidats aux diplômes et certificats de l'École Universitaire de Musique, ont subi hier les examens théoriques. Les examens pratiques auront lieu à la fin de mai et au commencement de juin.

LE CONSEIL PARLE DE LA COOPERATION

Un court débat a eu lieu hier après-midi au Conseil législatif sur la coopération et l'organisation agricole. — Hommage à leurs Majestés.

CONCURRENCE

"J'ai l'honneur de proposer appuyé par l'hon. M. Laferte que la Chambre s'ajourne maintenant pour rendre hommage à Sa Majesté le Roi à l'occasion de son couronnement, ainsi qu'à notre gracieux Souverain, et pour exprimer notre dévouement et notre fidèle attachement envers la Couronne britannique."

RESOLUTION DE LOYAUTE A LA COURONNE ANGLAISE

Les membres du conseil municipal de Québec ont adopté hier une résolution à l'adresse de leurs Majestés à l'occasion de leur couronnement. — Souhaits pour un règne long et heureux.

SENTIMENT UNANIME

Le maire et les échevins de Québec ont adopté hier une motion exprimant à leurs Majestés le roi et la Reine d'Angleterre, à l'occasion du couronnement, la joyeuse des citoyens de la capitale de la province de Québec, et offrant aux souverains britanniques des souhaits de règne long et heureux.

COLLISION A SAINT-MALO

Deux automobiles se sont heurtées hier soir, vers 7 heures, à l'angle des rues St-Vallier et Marie de l'Incarnation, à St-Malo. Cinq véhicules sont ceux de M. Alphonse Aislin, 43 Avenue Taschereau et de M. Paul Desbriens, 294 rue Arago. Les deux autos ont été lourdement endommagées.

CONGE GENERAL

A l'occasion du couronnement, les employés de l'extérieur travaillant pour la cité auront un conge général le 13 mai, en réponse à la demande de conge qui traîne dans les dossiers du comité depuis deux ans. Si le 13 n'est pas possible, ils auront un conge le 14 mai.

DEMANDE DES EMPLOYES

L'Union fédérale des employés municipaux a demandé au comité administratif hier soir de lui donner avant le 13 mai une réponse à la demande de conge qui traîne dans les dossiers du comité depuis deux ans. Si le 13 n'est pas possible, ils auront un conge le 14 mai.

Un terrain du C.P.R. acheté par la ville

S. H. le maire Grégoire a apposé hier sa signature au contrat d'achat du terrain de la Pointe-aux-Lièvres. — On pourra maintenant y placer l'incinérateur.

REGLEMENT D'UNE CAUSE PAR LA CITE

La cause de la Compagnie de Construction de Québec a été définitivement réglée hier. — Paiement d'une somme de \$121,000. — Garantie de la banque.

LONG LITIGE

La cause de la compagnie de Construction de Québec contre la cité de Québec a été réglée définitivement hier après-midi, à 5 heures, par le paiement à la Banque Royale du Canada d'une somme de \$121,000, capital et intérêts.

AFFICHES IMMORALES

Suivant l'exemple de l'échevin Edmond Trepanier qui déclarait il y a quelques semaines qu'il n'hésiterait pas à prendre la tête d'un groupe de citoyens pour combattre le communisme et défendre la Foi, l'hon. M. Jacob Nicol se leva tout d'abord pour faire remarquer que la Coopérative Fédérale lui semblait faire concurrence pas très particulière à l'égard du commerce particulier, notamment dans les Cantons de l'Est.

UNE PENSION A E. LECLERC

M. Eugène Leclerc, ancien prévôt des incendies de Québec demande au conseil administratif de lui donner une pension à titre de prévôt consultant.

DES CHIFFRES

Le nombre des automobiles dans la province de Québec s'accroît perpétuellement. On peut dire, depuis 1906 jusqu'en 1937, une décroissance assez marquée pendant les années de la crise, soit de 1930 à 1933. Le tableau statistique que nous a remis hier M. J.-P. DeBlas du Bureau du Recensement nous indique qu'en 1936 le nombre des automobiles a atteint le chiffre record de 181,628. En 1906, il y avait dans la province 167 voitures! En 1930, ce nombre était resté à 178,348. C'était les années d'abondance et le total, décroissant pendant trois ans jusqu'à 160,000, avant d'atteindre son nouveau sommet l'an dernier.

Vivent nos Souverains!

Notre établissement sera fermé aujourd'hui toute la journée.

LES LICENCES

Notre chroniqueur municipal a reçu de M. Eugène Barry, trésorier de la ville, la lettre suivante qui parle par elle-même: Messieurs les Journalistes: Autorisez l'obligeance de faire paraître un petit article dans votre journal rappelant à tous ceux qui, en vertu des Règlements de la Cité sont tenus d'obtenir une licence pour l'exercice de leur commerce ou métier, qu'il leur faut maintenant prendre une nouvelle licence pour l'année 1937-38.



C. ROBITAILLE 230 ST-JOSEPH

L'ÉVÉNEMENT

Fondé en 1867
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
et de l'Association Canadienne des Quotidiens

Services de nouvelles:

La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.)
l'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)

Représentants:

J.-B. Rathbone, Montréal et Toronto, Ont.
Gilman, Nicoll & Ruthman New-York, Chicago,
Boston, Philadelphie, Detroit, Seattle et San Francisco
The Clougher Corporation, Limited,
Londres, W. C. 2, Angleterre.

QUÉBEC, 12 MAI 1937

Le Couronnement

C'est dans une imposante cérémonie religieuse que les souverains anglais reçoivent au couronnement les emblemes de leur royale dignité. Ils s'agenouillent publiquement dans le temple pour demander la grâce d'un règne heureux pour eux-mêmes et pour les peuples soumis aux institutions politiques dont ils sont les gardiens constitutionnels.

Par ces rites solennels, Sa Majesté George VI reconnaît aujourd'hui que toute autorité légitime découle du principe de la divinité, qu'il croit en Jésus-Christ, que la loi anglaise est basée sur la morale chrétienne. En s'engageant à défendre la foi, il se soumet d'avance aux obligations de sa haute fonction. Les ministres du culte et les ministres d'Etat sont les témoins de son allégeance mystique.

Les actes ainsi posés sont d'autant plus impressionnants que sur plusieurs points du globe la civilisation chrétienne est assaillie par l'irréligion, l'athéisme, la révolte, la tyrannie, la persécution. Le contraste est instructif entre l'attachement anglais à la tradition millénaire établie en ce monde par le Fils de Dieu et la régression de nombreux pays vers un paganisme barbare.

Tant que le signe de la croix sera sincèrement arboré sur la couronne britannique, il y aura lieu d'avoir foi en la victoire finale des puissances dont l'idéal respecte l'autorité divine et sert les fins de la justice sociale.

"Pax americana"

Dans quelques jours, le Canada et les Etats-Unis pourront célébrer la Providence d'une ère de paix qui dure depuis cent vingt ans. Cet anniversaire invite à des réflexions opportunes sur le bonheur des peuples qui savent entretenir entre eux des relations d'amitié et de bon voisinage.

En ces derniers temps, par une application plus consciencieuse de leur puissance, les Etats-Unis ont consenti des sacrifices matériels apparents au rétablissement de l'ordre dans la plupart des pays d'Amérique. Les révolutions et les conflits sanglants se sont apaisés dans les républiques latines et même au Mexique.

Nous avons également la joie de constater une union plus intime entre le gouvernement libéral du Canada et le gouvernement démocratique des Etats-Unis. De part et d'autre, on reconnaît l'erreur des calculs trop égoïstes. Par des traités de commerce plus généraux, on s'attarde moins à rechercher des avantages pécuniaires que l'avancement économique.

Et des relations excellentes qui existent entre les deux pays les plus importants du nouveau monde s'ensuivra probablement, par la force de l'exemple, une union économique plus féconde des démocraties d'Europe et d'Amérique. En effet, nous serions à la fois étonné et désappointé si l'influence des Très Honorables Mackenzie King et Ernest Lapointe dans les conseils britanniques n'amenait pas un accord plus intime entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

A Londres, immédiatement après la cérémonie du couronnement, les hommes d'Etat britanniques s'assembleront pour discuter les problèmes de la société dont leurs administrés font partie. C'est alors que le premier ministre du Canada fera valoir les avantages de la sage politique internationale qu'il préconise.

Nous voulons faire comprendre aux chrétiens qu'ils n'ont pas le droit de vivre en isolés et en égoïstes, qu'ils ont une mission d'apostolat à remplir vis-à-vis de leurs frères comme de ceux qui ne sont pas chrétiens. Il faut que les chrétiens se regardent comme chargés d'âmes, et qu'ils travaillent, autour d'eux, pour amener à Notre-Seigneur ceux qui ne font pas partie de son troupeau.

Le Sacre d'un roi en Angleterre

(Suite de la 1ère page)
bientôt que les représentants des princes hindous, des Indes anglaises et des colonies.

Parmi les premiers à arriver pour assurer de bonnes places se trouvait une demoiselle Atkins, d'Acton, qui a déclaré avoir fait la même chose lorsque fut couronné le roi George V, en 1911.

GAÏETE A LONDRES

Londres est gaie. Les trains, les tramways et les taxis ont déversé des milliers de personnes dans West End. Joyeux, les foules rient et chantent par toute la ville. Le roi et la reine ont dîné seuls au château, hier soir, et se sont retirés de bonne heure afin de se préparer pour une bonne nuit de repos à la fatigante journée qui les attendait.

Le duc de Gloucester a donné un dîner, hier soir, au château de St. James, et la plupart des membres de la famille royale y assistaient, à l'exception du roi et de la reine, de la reine Marie et du duc de Connaught. Toutes les personnes étrangères de sang royal y assistaient ainsi que les principaux dignitaires de l'Empire.

Des 9 heures 30, hier soir, le Mall était rempli sur toute sa longueur de gens assis sur les terrasses ou sur des tabourets. Dans la capitale, c'est à peine si les voitures peuvent circuler à un mille à l'heure, tant la congestion est grande. Il n'y a pas de service d'autobus.

Une solennelle procession, dernier prélude de la cérémonie d'aujourd'hui, a été rendue, vers la fin de l'après-midi, hier, à l'abbaye de Westminster.

LES JOYAUX DE LA COURONNE

Des gardes à cheval escortaient un carrosse d'Etat dans lequel étaient placés les insignes et les bijoux de la couronne, qui valent 6,000, 000 de livres. Ces précieux objets ont été déposés dans la chambre Jérusalem, à l'abbaye, où ils seront sous la surveillance d'officiers de la garde jusqu'à ce que le roi et la reine aient été oints de l'huile sainte et aient reçu les couronnes d'or et les sceptres du pouvoir et de la justice.

La vieille cathédrale grise est devenue calme, hier soir. Il a été annoncé hier soir que le duc de Gloucester porterait aujourd'hui pour la première fois l'uniforme écarlate et or de major-général dans la procession. Il sera à cheval, le duc de Kent, ainsi que cheval, portera l'uniforme de capitaine de la flotte. Les enfants du duc de Kent, le prince Edouard et la princesse Alexandra, apparaîtront au balcon du château au moment du départ de la procession, aujourd'hui.

DERNIERE INSPECTION

Le jeune "earl marshal", le duc de Norfolk, a fait une dernière inspection de l'abbaye hier soir et il a déclaré que tout était prêt. Il a personnellement examiné le système d'éclairage de l'immense cathédrale.

Et, sous la ville, les métros ont fonctionné toute la nuit pour la première fois dans l'histoire de la capitale, devant des centaines de milliers de personnes — hommes, femmes et enfants — qui viennent des banlieues pour jeter un coup d'oeil sur le spectacle.

Deux cents trains d'excursion de toutes les parties de l'Angleterre ont apporté des visiteurs et des spectateurs en nombre considérable. Solennité médicale, 300 officiers d'ambulance, 3,000 sous-officiers, 153 infirmières et 1,400 religieuses sont de faction dans la capitale.

Le roi et la reine quittent le château dans le fameux carrosse d'Etat doré tiré par huit chevaux couleur crème, vers 10 heures 30 a.m., soit 5 heures et 30 du matin à l'heure de l'Est.

LES DIGNITAIRES

Avant que leurs Majestés n'arrivent à l'abbaye, l'archevêque de Canterbury, d'autres dignitaires de l'Eglise d'Angleterre, le "earl marshal" et les officiers d'Etat s'affaireront autour du maître-autel pour mettre la dernière main aux préparatifs du principal événement de la journée.

Le d'ofen et les chanoines de Westminster et le choeur se rendront lentement à la porte occidentale de l'abbaye pendant que l'assistance se levera pour entonner les litanies. La procession attendra à l'extérieur de la porte occidentale l'arrivée de leurs Majestés. A leur approche, elle commencera à retourner lentement dans la cathédrale, l'archevêque et les évêques marchant en tête.

A WESTMINSTER

Lorsque le roi et la reine entreront dans l'abbaye, le choeur chantera l'hymne d'Hubert Parry: "I was glad when they said unto me", qui est basée sur l'ancien chant de triomphe des Hébreux. Au milieu de ce chant, les enfants de la chorale de Westminster crieront: "Vivat regina Elizabetha" et, peu après, "Vivat rex Georgius". Ces paroles seront ensuite reprises et chantées par le choeur.

Pendant ce temps, leurs Majestés traverseront lentement la nef, le choeur et se rendront jusqu'à l'autel où, s'agenouillant, elles diront tout bas une courte prière. Se relevant, elles iront prendre place sur leurs sièges d'Etat, au sud de l'autel.

Suivent alors les cérémonies de la reconnaissance, de l'administration du serment et de la déclaration, après lesquelles leurs Majestés et l'assistance communieront. Débutant par l'introit "Let my prayer", chant du couronnement qui date du 12ème siècle, cette cérémonie se fera dans l'ordre que se distribuait la communion en 1662. La recitation des commandements sera omise et la cérémonie se continuera par la lecture de l'épître et de l'évangile.

Après le chant du Credo, le choeur entonnera le sublime "Veni Creator Spiritus" un des plus anciens hymnes de la chrétienté.

L'archevêque prendra ensuite sur l'autel la cullière pour oindre et l'ampoule remplie de l'huile consacrée et il oindra Sa Majesté. Après quoi le choeur entonnera l'hymne d'Haendel: "Zadok the priest", qui a été chanté à tous les couronnements depuis celui de George II.

LE COURONNEMENT

Au cours de l'investiture, l'officiant expliquera la signification de chacun des insignes à mesure qu'ils seront apportés à Sa Majesté. Finalement, il placera la couronne sur la tête de Sa Majesté et le roi sera porté sur le trône.

Dès que ceci sera terminé, les 7,000 personnes réunies dans l'abbaye lanceront un grand cri d'acclamation: "God Save the King!" et les cloches de l'abbaye commenceront à sonner à toute volée. Les canons de la tour de Londres, à deux milles en aval de la rivière, tonneront pour saluer le couronnement d'un autre membre de la nombreuse lignée des rois anglais.

Après le couronnement et l'intronisation, d'autres cérémonies d'hommages celles-ci se dérouleront pendant que sera chanté le "Hymne Anthems". Ensuite, ce sera le couronnement de la reine. Elle s'agenouillera à l'autel, l'archevêque la oindra, lui glissera au quatrième doigt de la main droite l'Anneau de la Reine et lui placera la couronne sur la tête. Elle sera ensuite conduite à son trône.

Après le chant de l'Offertoire, leurs Majestés feront leurs oblations traditionnelles. On finira de distribuer la communion et, après l'administration du roi et de la reine, l'assistance chantera le "Patet Noster". Vers la fin de la cérémonie, la gravité des rites cédera le pas aux notes joyeuses du "Gloria in Excelsis" et l'archevêque prononcera la bénédiction. Pendant que leurs Majestés se retireront dans la chapelle Saint-Edouard pour une autre brève cérémonie, le choeur chantera le Te Deum. La procession quittera alors l'abbaye au chant de "God Save the King". leurs Majestés portant leur couronne, le roi son sceptre et le globe, la reine son sceptre et sa baguette.

LE RETOUR AU PALAIS

La procession du retour partira de l'abbaye à 2 heures 30 de l'après-midi. C'est la 36ème fois depuis 871 ans qu'une cérémonie semblable se déroule dans la cathédrale de Westminster et le 12 mai marque le début du 36ème règne depuis l'accession au trône de Guillaume le Conquérant en 1066.

Deux monarques seulement depuis Guillaume n'ont pas été couronnés, ce sont Edouard V qui fut assassiné dans la Tour de Londres et Edouard de Windsor, qui abdiqua.

Une fois de retour au château de Buckingham, le monarque nouvellement couronné et sa reine apparaîtront au balcon devant la foule. Ce soir, le roi prononcera à la radio son message à l'Empire.

L'ORDRE DU JOUR DES CEREMONIES A LONDRES

- (Suite de la 1ère page)
11.15 a.m.—Le service du couronnement commence. La proclamation. L'archevêque présente le roi au peuple.
11.30 a.m.—Le roi prête le serment à l'Eglise et à son peuple, se tenant tête découverte devant l'autel.
11.45 a.m.—Assis sur le trône du couronnement, le roi est oint, puis revêtu d'un manteau en forme de brocart d'or et d'argent; il reçoit ses nouveaux vêtements, puis l'épée et les emblemes de la justice.
12.00 midi.—Le roi est couronné. Les pairs d'Angleterre mettent leur couronne. Les canons tonnent à la Tour de Londres et dans le parc St. James.
12.45 p.m.—Le roi s'en va à son trône et reçoit les hommages.
1.30 p.m.—La reine est ointe et couronnée. Les paires mettent leur couronne.
1.50 p.m.—La procession de retour de l'abbaye de Westminster au Palais de Buckingham, commence.
PROCESSION DE RETOUR
2.40 p.m.—La procession du couronnement défile par les rues de Londres sur un parcours de 6 milles et demi. Les unités militaires se joignent à la procession qui dure 40 minutes.
2.45 p.m.—La procession arrive au Palais de Buckingham.
CONCLUSION
4.15 p.m.—Le roi et la reine vont aux quartiers des serviteurs du Palais de Buckingham et prennent le thé, servi par les domestiques.
4.30 p.m.—Leurs Majestés commencent une série d'apparitions au balcon du palais.
4.50 p.m.—Le roi parle à tout l'Empire par la radio.
5.00 p.m.—Les célébrations du soir commencent.

Le Vaincu d'un jour...

Vendredi-Saint...
L'office des Sept Paroles se termine...
La-haut, à la tribune, meurent les dernières notes desolées du Stabat.

Tout recueillie la foule vient s'agenouiller pour l'adoration de la croix...
Mais que vois-je?...
De ma stalle, j'aperçois, tout rouge, tout sanglant, le grand Christ, en bois sculpté, du banc d'oeuvre.

C'est le soleil qui, derrière une verrière, réalise ainsi, en ce jour et à cette heure, la vision du Sauveur agonisant...
L'effet est dramatique...
Christ semble saigner de partout. Lentement, trois heures sonnent à la grande horloge.

Consummatus est...
Tout est consommé...
Et, la tête dans les mains, je médite sur une phrase étrange que m'a jetée, tout à l'heure, un paroissien découragé:

—Ma tristesse, me disait-il, c'est d'appartenir à un parti éternellement vain... elle aussi...
—Lequel parti?...
—Mais, le nôtre!

Je n'ai pas pu lui répondre à cet homme, car la cérémonie m'appelait de toute la force de la canne du suisse...
Mais la phrase surtout dite en ce moment, sonne à mes oreilles, tel un blasphème.

Oh! sans doute, comme dans toute bataille, il y a des courbes...
C'est normal. Le contraire, cela, serait même étonnant...
La messe, elle aussi, à certaines heures, semble reculer, mais c'est pour revenir... plus lancée et plus puissante que jamais.

Le Christ est ainsi...
Et ainsi, son Eglise...
Car, enfin, faisons le compte...
Ou est aujourd'hui, 28 mars 1937, jour et toute la bande que, pour trente deniers, il guida dans le jardin des Oliviers...?

Où sont les soldats, casqués de fer, criant avec leurs sabres et leurs boucs, et toute la nuit, riant, torturant le Christ...?
Ou est la collection de lâches qui crachaient à la figure du Maître...?
Tous ces voyous qui "chaloupaient" dans les rues de Jérusalem, en hurlant: "Qu'il soit crucifié!"

Où est le fameux Barabbas...?
C'est-à-dire le fils de la femme qui préféra au plus beau des enfants des hommes...?
Et si le monde plus haut parmi les acteurs du drame, ou est ce pauvre politicien de Pilate, pris entre la crainte de César et celle du "Front populaire"?

Où est le gros poussa d'Herode qui, au milieu des rires de son état-major, décréta que le Christ était fou...?
Où sont les solennels malins... les prêtres retors, chafouins, qui, dans l'ombre du temple, et avec méthode, conduisirent la tragédie vers sa fin sanglante...? Il vaut mieux en tirer un... que de nous attiser les Romains sur le dos...?

Si tu es le Fils de Dieu, descends donc de la croix...!
Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même...
Ah... Ah... Ah...!

Montons plus haut encore...
Où est Tibère, le sanguinaire...?
Où est ce histrion de Néron qui...

Alors, avant répondu intérieurement à la malheureuse phrase de mon paroissien découragé, j'ai relevé la tête...
Et j'ai eu, devant moi, comme la vision matérielle de tout ce que je venais de méditer.

Le soleil avait continué sa course dans le ciel immense et printanier...
Le Christ du banc d'oeuvre n'était plus sanglant...
Une chaude lumière dorée l'enveloppait tout entier...
Et déjà, en plein Vendredi-Saint, je sentais frissonner toute la grande joie de Pâques...
Le Christ n'est que le vaincu d'un jour...
Pierre L'ERMITE.

(La Croix)

La maison à l'envers

Le scandale des emblemes révolutionnaires lançant leur défi à plein cœur de Paris a continué dans la journée d'hier.

Ce n'est pas seulement le haut commissariat de l'Exposition qui a prouvé qu'il n'était pas le maître chez lui, puisqu'il s'est borné à adresser une "circulaire" aux entrepreneurs et à "saisir son contentieux" de l'incident!

Ce n'est pas seulement le gouvernement qui a manifesté sa carence en ne faisant pas immédiatement cesser cette mauvaise plaisanterie et en se dérobant devant la démarche d'un député, mandaté par plusieurs de ses collègues.

C'est la C. G. T. elle-même qui a étalé son impuissance vis-à-vis de ses propres ressortissants. Et c'est bien là que l'affaire des drapeaux prend son tour le plus significatif.

On nous avait annoncé, en effet, hier matin, que des protestations très vives s'étaient élevées au sein du Comité général de la C. G. T., une délégation avait été chargée d'obtenir des syndiqués du "Bâtiment" que la démonstration révolutionnaire prit fin. On pouvait, on devait donc s'attendre à ce que l'incident, fut réglé. Or, il n'en a rien été. Pourquoi? Parce que la délégation s'est mise à hésiter... parce que la mission qu'elle avait à remplir lui était désagréable... Disons le mot: parce qu'elle craignait sans doute d'être éconduite... Si bien qu'elle a remis sa démarche. En attendant, les emblemes de guerre civile ont flotté sur la porte monumentale de l'Exposition, narguant le haut commissariat.

Mais il ne s'agit pas de se scandaliser. Il s'agit de sortir au plus tôt de ce gâchis. Cette malheureuse exposition devient un sujet de dérision et le fait est trop pénible pour éveiller même la polémique. Déjà l'on annonce—alors que la plupart des pavillons étrangers sont sur le point d'être finis—que l'ouverture va être retardée au 23 mai! De ce fait, l'Exposition—et Paris—perdront beaucoup d'étrangers qui s'y fussent arrêtés en se rendant aux fêtes du couronnement de George VI ou en en revenant. Ne fût-ce qu'en raison de cette circonstance, il fallait que l'Exposition fût prête au jour fixé... Mais "fallor" comporte l'idée d'autorité. Or, nous sommes précisément en pleine faillite de l'autorité. La C. G. T. tient le gouvernement en échec. Une poignée de factieux tient elle-même en échec la C. G. T. La chaîne sans fin se tend... Il faudrait avoir perdu le sens même de la dignité nationale pour ne pas souffrir, jusque dans sa chair, à la pensée que la France donne ainsi—à la veille d'une manifestation à laquelle cinquante pays sont assés—

4,000 JOURNALISTES DE TOUS LES PAYS AU COURONNEMENT

(Suite de la 1ère page)
rill et Jack Lambie, ne sont pas les seuls à se préparer à aller porter à toute vitesse dans les pays étrangers les photographies du couronnement.
James-A. Mollison, le célèbre aviateur, est prêt à aller porter par la voie des airs les premiers films jamais tournés pour enregistrer un couronnement, à Glasgow. Le paquebot "La Normandie" les portera à New-York.

Paris va revenir bientôt, il cherche son chapeau

Bon pour vous CREAM PORTER BOSWELL Le plus fameux à Québec

Ici et là dans le domaine municipal

NOTRE RECORD

C'est à Québec que le coût de la vie est le plus élevé entre toutes les villes de la province. La statistique officielle, compilée à la fin de l'année 1936, établit pour notre cité le coût de la vie à \$17.01 par semaine pour le budget hebdomadaire d'une famille de 5 personnes, calculé sur les prix de 29 denrées alimentaires, sur le chauffage et le loyer. Pour tout le Canada, le coût est de \$16.96.

A Québec, le prix des loyers contribue à hausser la moyenne du coût de la vie; il est de \$6 par semaine, un peu plus de \$24 par mois, alors qu'à Montréal il revient à \$5.75 par semaine ou \$23 par mois. Par contre, les vivres coûtent plus cher à Montréal qu'à Québec, puisque leur coût moyen s'y élève à \$8.13, le plus haut de la province, contre \$7.91 à Québec. Quant au chauffage, c'est encore à Québec qu'il coûte le plus cher, soit \$3.07 par semaine, à comparer avec \$3.02 à Montréal.

Saint-Hyacinthe est un des endroits de la province où le coût de la vie demeure le plus bas, soit \$13.13 par semaine, toujours sur la même base du budget familial de cinq personnes. Trois-Rivières suit ensuite avec \$16.15 ou \$1 de plus par semaine, puis Sherbrooke à \$16.27. Le loyer cause principalement cette variation entre les trois villes, car le prix des vivres et du chauffage reste pratiquement au même niveau.

Nous sommes encore privilégiés de vivre dans la province de Québec, qui conserve son record, disputé aux autres provinces, du coût de la vie le plus bas au Canada. Voici quelques chiffres qui en apportent la preuve. Prenons l'Ontario: le coût de la vie s'établit à \$17.35 par semaine à Ottawa; \$18.93 à Hamilton; \$18.30 à London; \$19.37 à Toronto; \$20.64 à Sudbury.

Dans les provinces de l'Ouest, les chiffres sont un peu moins élevés: \$17.92 à Winnipeg; \$17.57 à Regina; \$16.80 à Vancouver. Dans les Provinces Maritimes, on signale les prix suivants: Moncton, \$17.35; St-Jean, \$16.64; Châteauguay, \$16.06.

En général, le coût de la vie a monté d'un dollar par semaine en comparaison de l'année 1935.

28 CERCUEILS

New-York 12 — (P.A.) Des milliers de personnes, le bras tendu à la naziste, ont défilé hier soir devant les cercueils des 28 Allemands qui périrent la vie dans le désastre du Hindenburg. Ces cercueils seront embarqués sur un paquebot et transportés en Allemagne.

FUNERAILLES DE M. BRYSON

Fort Coulonge 12 — Les funérailles de l'hon. George Bryson, doyen du Conseil législatif qui aurait complété en août prochain ses cinquante années à la Chambre Haute de la province ont été célébrées, hier.

Au nombre des tributs floraux on a remarqué une couronne venant du premier ministre et du gouverneur de Québec et une autre du président du Conseil législatif. Nombre de députés de la région d'Ottawa ont pris part à la cérémonie.

UN MANIFESTANT

Londres, 12 — (P.A.) Un homme a tenté de manifester de bonne heure aujourd'hui en faveur du duc de Windsor à Whitehall. Ce manifestant, un homme de haute taille à l'accent gallois et habillé comme un soldat en service actif, a crié d'une voix tonnante: "Les nationalistes gallois se souviennent. L'Angleterre se réjouit pendant que le roi Edouard VIII vit en exil!" Il portait sur le dos une photographie de l'ancien roi collée sur un Union Jack. Il avait sur la tête un casque d'acier portant la mesure de la devise de l'ancien prince de Galles: "Ich Dien" (Je sers). Un groupe de jeunes gens se précipitèrent sur lui et lui arrachèrent le drapeau et la photographie. Il prit la fuite dans une rue en se retournant pour lancer des injures en gallois.

MESSAGE D'HITLER

Berlin, 12 — (P.C.) Le chancelier Hitler a adressé au roi George VI un message de félicitations, hier soir, à la veille de son couronnement. "Que Votre Majesté jouisse d'un long et heureux règne pour le meilleur bien de l'Empire Britannique et la sauvegarde de la paix mondiale", dit Hitler.

ALLEGANCE

Montréal, 12 — (P.C.) Les membres de la Protestant Ministerial Association de Montréal, ont renouvelé hier, leur serment de loyauté au roi George VI. La résolution se lisait comme suit: "Nous croyons que, comme roi et empereur, vous répondrez à notre attente."



Carnet Mondain

Le brigadier et madame J.-M. Proulx, qui recevront à un dîner, ce soir, à leur résidence de la rue Saint-Louis, se rendront ensuite, accompagnés de leurs invités, au bal militaire organisé par les officiers de la Garnison pour marquer le couronnement de Leurs Majestés le roi George VI et la reine Elizabeth d'Angleterre.

Notre carnet

Nos lecteurs désireux de passer une note sociale au journal sont priés de s'adresser à notre collaboratrice, en téléphonant au No 2-5837, ou encore en adressant leurs communications écrites au numéro 247, avenue Laurier.

L'honorable Juge et madame Noël Beaulieu, de Lévis, passent quelques jours à Montréal.

Le colonel et madame L.-J.-A. Amyot recevront ce soir à un dîner, à leur résidence de la Grande-Allee, avant le bal du couronnement qui aura lieu au Château Frontenac.

L'honorable Juge Wilfrid Laliberté passe la semaine à St-Joseph-de-Beauce, où il préside au terme de la Cour supérieure.

Le lieutenant-colonel et madame W. Larmore, de Torquay, Devonshire qui ont quitté l'Angleterre depuis plusieurs mois, ont voyagé à Panama, en Californie, et visité Victoria, Banff et les principales villes de l'est du Canada, passant quelques jours à Québec.

Mademoiselle Françoise Scully, Lucille Gagnon, Marguerite Melin, Madeleine St-Laurent, et M. Jacques Drouin, lieutenant dans le R. C. A. S. C., et le lieutenant-assistant Champoux, du R. C. A. F., assisteront au bal du couronnement qui aura lieu ce soir, au Château Frontenac.

Mademoiselle Mary Gray, de Montréal, est pour quelques jours invitée de mademoiselle Nonie Fitzpatrick, à la résidence de ses parents, l'hon. Juge et madame Arthur Fitzpatrick.

M. et madame C.-V. Durveau et mademoiselle Jacqueline Durveau passent quelques jours à leur camp des Laurentides.

Mademoiselles Ruth et Minnie Thomson sont parties pour Montréal, où elles seront les invitées de leur beau-frère et de leur sœur, le colonel et madame F.-M. Gaudet.

Madame Fred Bertrand et mademoiselles Ledoux, de Sherbrooke passent la semaine à New-York.

M. et madame Thomas Bernier sont retournés à Rimouski après avoir passé quelques jours à Québec.

LE RENDEZ-VOUS DES CONNAISSEURS
Château Café
(HOTEL LOBBY)
Repas: 35 chacun 10 repas pour 43
9, rue Des Jardins Téléphone: 2-6225

merston, R.C.O.C. M. J.-A. Dery, M. Gaston Côté, M. Lucien Boly, M. André Côté, le capitaine et madame C.-K. Davis, M. Georges Larue, M. E. Richard, mademoiselle E. Caron, M. G. Ross, M. H.-W. Laine, M. Ernest Routhier, M. Adrien Dufresne, M. E. Robertson, M. H.-A. Lemarquand, mademoiselle Sheila Price, mademoiselle Françoise Drouin, mademoiselle J. Olmer, M. Pierre-L. Lortie, M. J.-C. Price et M. W.-H. Collie.

M. et madame R.-N. Harvey et leur famille occupent leur résidence d'été à Loretteville.

M. et madame Léon Mallette, née Godin (Flores) ont parti à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 23 avril et baptisée le 25 en l'église des Bienheureux Martyrs, sous les prénoms de Marie, Flore, Cécile et Jeanne.

Ferrate et marraine: M. et madame Elphège Mallette, grands-parents de l'enfant. Mme Edmond Bussières, tante de l'enfant était la porteuze.

M. et madame Edgar Lawrence, de Port Daniel, P.Q., annoncent les fiançailles de leur fille, Miard-Grace, à M. Leslie-Baxter Stewart, fils de madame M.-C. Stewart, d'Antigonish, N.E. Le mariage aura lieu prochainement.

Mademoiselle Jean Gilmour, qui poursuivait ses études à l'Université de Toronto, est arrivée à Québec afin de passer ses vacances avec ses parents, M. et madame J.-D. Gilmour.

Mademoiselle Bette Seifert, étudiante au Collège MacDonald, Ste-Anne-de-Belleve, est arrivée à Québec pour passer ses vacances avec ses parents, M. et madame H.-L. Seifert.

M. et madame William Stewart, de Glasgow, Ecosse, étaient de passage à Québec, hier.

M. Philippe LaRose, de Archerwill, Sask., est de passage à Québec et s'est enregistré au Château Champlain.

Madame Francis-B. Austin et mademoiselle K. Austin, de Weston, Mass., font un court séjour à Québec et logent au Château Frontenac.

Les jeunes filles dont les noms suivent aident à servir le thé au bridge organisé par le chapitre Bénédictin, I. G. D. E., à l'occasion du couronnement, et qui aura lieu jeudi après-midi, à "Holland House", chemin Ste-Foy: mesdemoiselles Daddridge, K. Teakle, M. Woodside, D. Jack, A. Thom, E. Geggie, madame C. Rondeau et madame J.-A. Sullivan.

M. et madame R.-W. Brown, de Montréal, passent quelques temps à Québec, les invités de M. et madame Egan Turner.

VIVEZ ECONOMIQUEMENT A NEW-YORK.
BELLE CHAMBRE
et salle de bain
1 personne \$2.50 à \$4
2 personnes \$3.50 à \$6
Chambre de téléphone rose
3 Salles à Manger
"Les repas qui donneront au séjour au \$"
Luncheon à partir de 50c
Diner à partir de \$1.00
Service portait à la carte
Toute prise de Radio City
Clientèle choisie
A bonne portée de tout

HOTEL BRISTOL
129, OUEST, 48e RUE
NEW YORK
T. Edmund Toussaint, Pres. Joseph E. Bath Ger.

diase de cette cérémonie. Il y eut, parait-il, une minute de grande émotion quand le prince-président évoquant l'aigle romain, adoptée par Napoléon s'écria: "Soldats reprenez ces aigles non comme une menace contre les étrangers, mais comme le symbole de notre indépendance, comme le souvenir de notre époque héroïque, comme le signe de noblesse de chaque régiment. Reprenez ces aigles qui ont si souvent conduit nos pères à la victoire et jurez de mourir s'il le faut pour les défendre".

Le baron d'Améris qui consacra dans ses "Mémoires" un chapitre tout entier à cette distribution des Aigles, ne craint pas d'écrire: "Un souffle d'orgueil a passé à la fois sur l'armée et sur l'assistance. J'ai vu se dessiner dans le ciel un nuage qui semblait la forme de Napoléon 1er comme si l'ombre de ce grand empereur voulait être présente à cette évocation de sa grandeur et à ce souvenir de son époque".

Les fêtes qui suivirent furent splendides, tous les jours étaient de nouvelles réjouissances.

Depuis le mariage de Napoléon et de Marie-Louise, le commerce de Luxe n'avait eu pareille aubaine. L'enthousiasme pour le dictateur n'était cependant pas général. Aux Gobelins, une trentaine d'ouvriers furent surpris fabriquant des tubes en fonte et de la poudre, destinés à confectionner des engins. Arrêtés, ils furent écroués en même temps qu'un groupe de démocrates qui manifestait place de la Bastille en l'honneur des victimes de février 1848.

GRANDE VENTE
à L'OCCASION du
"COURONNEMENT"
--- AVIS SPECIAL ---
Les MARIES de Juin sont particulièrement invitées à profiter de ces aubaines, un léger acompte suffira pour réserver vos meubles à ces bas prix sans charge additionnelle pour l'entreposage.

MOBILIERS DE CHAMBRE
Riche ameublement de chambre à coucher. 5 meubles. Style moderne. En noyer avec faces en cœur de noyer oriental en "V", et marqueterie incrustée.
Special
\$133⁵⁰

MOBILIERS DE SALLE
Ameublement moderne de salle à manger. En cœur de noyer. Table avec extension automatique, chaises rembourrées en cuir solide. Valeur exceptionnelle au prix Special
\$135⁰⁰

COUVRE-PLANCHERS
AXMINSTER
4 1/2 x 7 1/2 \$11.00
6'9" x 9 \$18.90
9 x 9 \$26.60
9 x 10 1/2 \$29.60

Un Breuvage Délicieux qui donne la santé
Nous cherchons tous à prévenir la maladie et à nous maintenir en santé. Une méthode agréable de réaliser cette ambition est de boire du Porter aux repas. Ce breuvage délicieux est à la fois apéritif et reconstituant.
Le Bowtell's Cream Porter, riche, crémeux, vous donnera cette sensation de bien-être si délicieusement agréable. Naturellement, c'est un produit de la plus ancienne brasserie canadienne, préparé selon l'ancienne méthode, avec le plus fin houblon et la meilleure orgèrte. Vous conviendrez avec nous que c'est un breuvage délicieux qui donne la santé.

Après chaque audition, à la sortie, la conférencière était attendue de nombreux solliciteurs qui venaient lui arracher les quelques pièces d'or gagnées sur la recette et que Louise ne savait pas leur refuser. Elle était pourtant alors très pauvre et ne mangeait pas tous les jours à sa faim.

Elle repréna volontiers en le commentant à sa manière, selon ses idées révolutionnaires, cette pensée de Renan: "La vie est bonne quand on en fait bon usage".

Elle était déjà très bonne non seulement pour les humbles, les déshérités, les va-nu-pieds, mais même pour les animaux; elle préférait dans cette catégorie d'être les plus malheureux, ceux qui étaient le plus maltraités, à subir les mauvais traitements. Elle recueillait les vieux chats abandonnés, quelle soignait comme les plus beaux matous de la terre.

Un Bourgeois de Paris.
(reproduction interdite)

STE-ROSE DORCHESTER
La grande fête de l'Ascension a été célébrée avec une éclatante piété dans notre paroisse. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Veilleux, curé.

Construction
M. Aurèle Nadeau, boucher, est en train de se construire une magnifique grange, pour remplacer celle incendiée en décembre dernier.

Versez une cuillerée à thé de cette
SAUCE H.P.
dans le
Ragoût
et tout le monde en demandera une seconde fois

LA SAUCE ANGLAISE QUI AIGUISE L'APPETIT

PANNEAU DECORATIF D'EXECUTION RAPIDE ET FACILE
Par LAURA WHEELER

Le point qui sert à l'exécution de ce panneau est aussi facile que décoratif. En un rien de temps on peut en couvrir tout le panneau qui, une fois terminé, fera une fort belle décoration murale. Le dessin mesure 15 x 20 pouces et le patron est accompagné d'instructions complètes.

Adressez votre commande: Service des patrons, L'Événement, coin de la Couronne et St-Vallier, Québec. Écrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-contre. Le prix du patron est 20c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours. On peut envoyer des timbres ou de la monnaie.

No 1467
Nom: _____
Adresse: _____

VOTRE CUISINE
POTAGE DE POULET A LA GLACE
2 tranches d'oignons hachées
2 tiges de céleri, hachées
1-2 feuille de laurier
1 c. à soupe de persil haché
2 tasses de bouillon de poulet, riche.
4 tasses de sauce blanche
1 tasse de poulet haché fin (de blanc de préférence)
Pointe macis
1-8 c. à thé de poivre.
Sel au goût.

ROTIERS GALLOIS
3 à 5 de beurre
4 c. à soupe de farine
3 tasses de lait

LA FETE DES AIGLES
Napoléon III pour préparer le retour aux institutions de l'Empire et à l'Empire lui-même voulut reprendre la tradition napoléonienne et distribuer dans une fête imposante les "Aigles" aux chefs de ses régiments. Cette distribution fut lieu au Champ de Mars, devant une multitude de spectateurs accourus de Paris, de la province et même de l'étranger.

La particularité de cette fête fut que l'armée en supporta les frais et que l'empereur offrit elle-même ce gala au président. Tous les officiers, à commencer par les sous-lieutenants, firent un abandon de leur solde pour payer ces réjouissances: les lieutenants et sous-lieutenants donnèrent trois jours de solde; les capitaines, quatre; les chefs de bataillons et d'escadron six; les lieutenants-colonnels huit; les généraux de brigade dix; les généraux de division douze et le général en chef de l'armée de Paris quinze.

Tout avait été magnifiquement aménagé: l'école militaire avait mis ses vastes salles à la disposition des organisateurs de la fête et c'est devant l'école elle-même que furent dressés les gradins d'une estrade destinée à Louis-Napoléon et à sa maison.

La cérémonie religieuse fut très imposante, si l'on en croit les mémorielles de l'époque.

Le moment de l'élevation, surtout, a été superbe: écrivait l'un d'eux, les coups de canon tenaient lieu de la clochette du sacristain. Toutes ces troupes à genoux, les tambours battant aux champs, le regard devant de ces soixante mille hommes devaient frapper et émouvoir tout le monde.

Le Musée Carnavalet possède une gravure de l'époque représentant la "Distribution des Aigles" aux délégués de l'armée, venu de tous les points de la France pour recevoir les drapeaux affectés à leur régiment, qui donne une idée de l'effet gran-

SPECIALS -- JEUDI -- VENDREDI -- SAMEDI

OREILLERS .98
Joli fauteuil rembourré en soie. Bras finis troyer.
\$6.49

TABOURETS .98
Petit tabouret de repos, en reps.
\$24⁹⁵

CHAISES LONGUES .98
Chaise longue très confortable en toile.

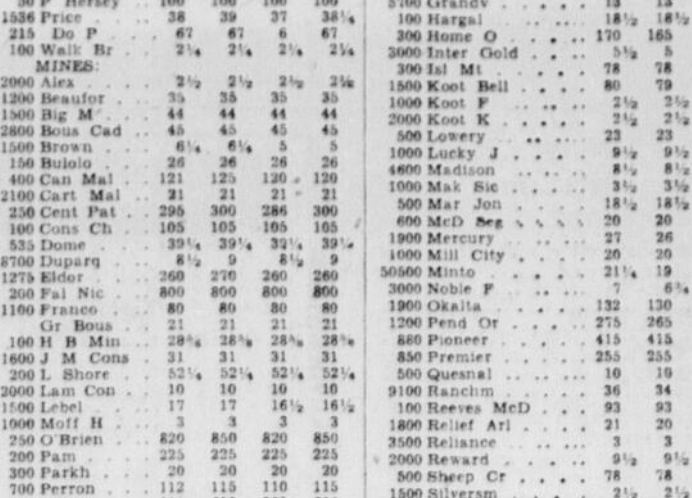
MEUBLE MODERNE
TEL.: 6029 ENR. 188-190 ST-JEAN
VOYEZ NOTRE NOUVEAU CHESTERFIELD "THE CORONATION" — installé dans nos vitrines.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMAZAY, Membres de la Bourse de Montréal, 79-81 rue St-Pierre, Québec. — Tel. 1-2-7006

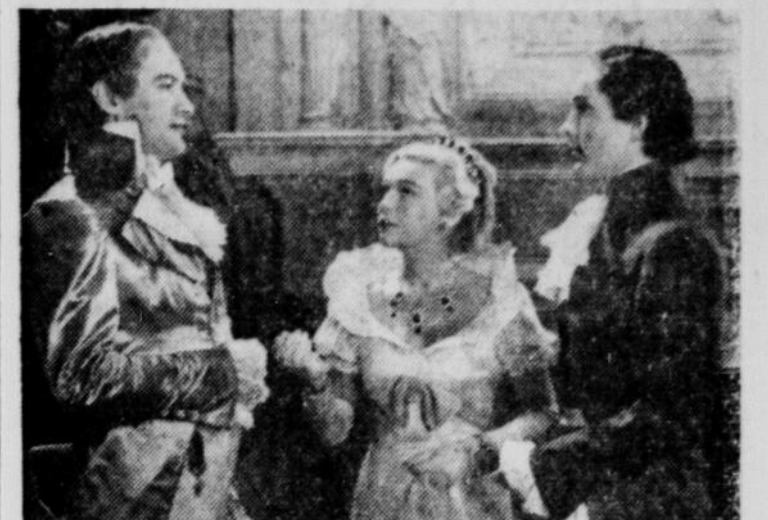
Table of stock market data for New York, including columns for Taux de l'argent, Titres, and various stock prices.

DEUX GRANDS FILMS AU CAPITOL



ANNIE SHIRLEY, JOHN MORLEY et BARBARA PEPPER, les trois vedettes de 'TOO MANY WIVES'...

'LLOYDS OF LONDON', AU CARTIER



MADEIRA CARROLL dans une scène du film 'LLOYDS OF LONDON', qui paraît aujourd'hui à l'écran du cinéma Cartier.

Valuers étrangères à New-York

Cours fournis par BARRY & McMAZAY, Membres de la Bourse de Montréal, 79-81 rue St-Pierre, Québec. — Tel. 1-2-7006

Table of foreign exchange rates and other market data.

Prix de gros A MONTREAL

Table of wholesale prices for various commodities in Montreal.

Petite Bourse de New-York

Cours fournis par GREENSHIELDS & Co., Québec.

Table of small market data for New York.

Cours des changes

Table of exchange rates for various currencies.

FRANCAIS

Leur fois bas de la ville... avec Richard Dix dans 'TOO MANY WIVES'.

Advertisement for 'FRANCAIS' featuring Richard Dix and other actors.

CLASSIC

Advertisement for 'CLASSIC' featuring Charles Vanell and other actors.

EMPIRE

Advertisement for 'EMPIRE' featuring Beverly Roberts and other actors.

CANADIEN

Advertisement for 'CANADIEN' featuring Charles Vanell and other actors.

VICTORIA

Advertisement for 'VICTORIA' featuring Charles Vanell and other actors.

Capitol

Advertisement for 'Capitol' featuring Beverly Roberts and other actors.

DIEU SAUVE LE ROI!

Advertisement for 'DIEU SAUVE LE ROI!' featuring Beverly Roberts and other actors.

ST-ROMUALD

Le mardi dernier, le 3 mai, ont eu lieu en notre paroisse, les importantes obsèques de feu M. Loys-C. Gravel...

Cours des trusts fixes

Table of fixed trust rates.

Bourse de Vancouver

Table of Vancouver stock market data.

Petite Bourse de Montréal

Table of small market data for Montreal.

Obligations canadiennes

Table of Canadian bond data.

'LLOYDS OF LONDON', AU CARTIER

Advertisement for 'LLOYDS OF LONDON' featuring Madeira Carroll and other actors.



Sa majesté
GEORGE VI

A titre de plus ancien quotidien du Canada

qui a vu se succéder cinq souverains
sur le trône d'Angleterre

L'ÉVÈNEMENT

s'empresse de se faire l'interprète de la
population canadienne-française pour
adresser à Leurs Majestés



Sa majesté la reine Elisabeth

George VI et la reine Elisabeth

l'hommage de ses sentiments
très loyaux -- en même temps
que ses vœux sincères d'un
règne heureux et prospère au
milieu du plus grand empire
de l'univers.

Le pays célèbre avec joie le couronnement du roi

De Halifax à Vancouver, toutes les villes canadiennes s'unissent aujourd'hui à l'Empire pour souhaiter au nouveau monarque un règne long, heureux et prospère. — Des manifestations publiques dans toutes les capitales. — Le Gouverneur général présidera la cérémonie à Ottawa.

DES FEUX DE JOIE

Ottawa, 12. — (P.C.) Le Canada célèbre aujourd'hui le couronnement de Sa Majesté le roi George VI et de la reine Elisabeth.

De Halifax, que le roi, alors jeune cadet de 18 ans, visita en 1913, à la côte occidentale de l'île de Vancouver, de la frontière des Etats-Unis jusqu'aux mers boréales, tous les citoyens riches et pauvres, du plus ancien des dominions britanniques honorent aujourd'hui George VI.

D'un bout du pays à l'autre, on dévoilera des monuments pour perpétuer le souvenir de cette journée. Des feux d'artifice illumineront le firmament des grandes villes. D'un littoral à l'autre, les Boy Scouts enflammeront des bûchers de bois qui formeront une longue chaîne lumineuse d'un bout à l'autre du pays, soit une longueur de 3,000 milles. Dans tout le pays, nombre d'églises se rempliront de fidèles qui demanderont au ciel d'accorder aux nouveaux souverains un règne long et heureux.

C'est à Ottawa, dans la capitale, que se dérouleront les plus imposantes manifestations. Debout sur la colline du Parlement, au pied de la Tour de la Paix, lord Tweedsmuir, gouverneur-général du Canada, passera des troupes en revue. Les canons installés sur le promontoire qui domine le canal de la Rideau tireront une salve royale. Des fanfares joueront l'hymne national à l'unisson. Des fantassins déchargeront leurs armes dans l'air. De l'est à l'ouest, des manifestations semblables auront lieu.

A Halifax, les soldats de la force permanente et les unités de la milice et de la marine, les Boy Scouts et les enfants des écoles paraderont dans la matinée et dans l'après-midi. Les cérémonies de Londres pourront être suivies grâce à des haut-parleurs installés à l'Hôtel de Ville.

Des parades auront lieu à St-Jean, dans le Nouveau-Brunswick, pendant que les avions du club d'aviation de la ville évolueront en formation au-dessus de St-Jean.

A Montréal, la diffusion publique des cérémonies durera toute la journée. Les troupes de la garnison feront une parade. Une plaque commémorant la journée sera dévoilée au champ Fletcher et le message du roi à ses sujets sera lu en français aux foules. Une fanfare de 300 instruments donnera un concert le soir au parc Jeanne Mance et un feu d'artifice illuminera le ciel. Il fera beau et plus chaud aujourd'hui par toute la province.

A Caughnawaga, les habitants de cette réserve indienne près de Montréal, célébreront le couronnement par des cérémonies traditionnelles et on fumera le calumet de la paix.

A Toronto, capitale de l'Ontario, les célébrations ont commencé hier après-midi. A la fermeture des bureaux, les employés du Stock Exchange, des maisons de courtage et des autres bureaux ont lancé des confetti à pleines mains par les fenêtres. Des parades auront lieu aujourd'hui.

A Winnipeg, des manifestations se dérouleront et des discours seront prononcés devant l'édifice de la Législature. Une parade qui comprendra 2,200 soldats défilera de la place du marché jusqu'au Parlement.

Calgary ne laisse pas elle non plus passer la journée inaperçue. Les policiers de la Gendarmerie Royale prendront part au déploiement militaire.

A Edmonton, la foule se réunira sur les terrains du Parlement pour entendre un discours du lieutenant-gouverneur Bowen. Le premier ministre Aberhart et le maire Clarke parleront aussi.

A Vancouver, les canons du parc Stanley cracheront une salve royale à la seconde même où le roi sera couronné. Les autorités municipales planteront un chêne royal de Windsor en face de l'endroit où s'élèvera le nouvel hôtel de ville de \$1,500,000. Une parade militaire défilera par les rues de la ville.



Avec l'expression de nos hommages
les plus distingués, nous adressons
à la famille royale nos meilleurs
vœux de bonheur, de paix et pros-
périté pour l'avenir.



A l'occasion du Couronnement nous offrons nos vœux sincères de bonheur et long règne à nos gracieux souverains le roi George et la reine Elisabeth d'Angleterre



Réjouissons-nous du fait que le choix de Leurs Majestés rencontre précisément le choix idéal de tout l'empire.

De tous les palais, de toutes les riches demeures, jusqu'aux plus humbles hameaux retentiront les cris de Vive le Roi! Vive la Reine!

Restaurant Belmont

(avec grill)

20 St-Jean Tél. : 2-0088

Kerhuly
LYÉE
RESTAURANT FRANÇAIS

22 de la Fabrique Tél. : 5435

BIRKS

Bijoutiers

16, de la Fabrique

Woodhouse & Cie, Ltée

ATRIE AU
BRITISH & COLONIAL FURNITURE
Company, Limited
7, Cavendish square, Londres, Angleterre

M. LEO RATTE
Gérant local

PAS DE ROBE NEUVE A LA REINE MARIE

La reine-mère choisit une toilette dans sa garde-robe qui est cependant bien garnie.

SON DIADÈME

Londres, 12 — (P.A.) La reine Marie, la tête ceinte d'un diadème de 450.000, ne porte pas une robe neuve pour assister, aujourd'hui, dans la cathédrale de Westminster, au couronnement de son fils. Une robe antique de la reine-mère a été choisie qu'elle avait choisie dans sa garde-robe, qui est toutefois bien fournie, la robe qu'elle porte aujourd'hui.

La vieille robe portera sa collection de diamants qui est réputée valoir 52.000.000. Son diadème est une partie de la couronne même qui lui fut déposée sur la tête en 1911. La robe qu'elle a choisie, parsemée de diamants, est brodée de roses et de fuchsias d'argent.

La reine, qui crée un précédent en assistant au couronnement de son fils, ne prendra aucune part directe à la cérémonie en plus de faire partie de la procession et de se rendre jusqu'à la loge royale. Là, entourée de sa famille et de ses parents, elle contempera un spectacle qui ne sera pas sans lui rappeler son propre couronnement, il y a 26 ans.

Alexandra, la reine-mère d'alors, veuve d'Édouard VII, ne vit pas couronner son fils, le roi George V, mais elle assista aux cérémonies prévues à Sandringham avec sa sœur l'impératrice douairière de Russie.

Une des amies de la reine Marie, la duchesse de Hamilton, crée aussi un précédent aujourd'hui. Elle sera la seule duchesse à porter du loupin sur sa robe au lieu de la traditionnelle hermine. Elle sera vêtue de la robe qu'elle a portée en 1911 alors qu'elle était une des porteurs du dais de la reine Marie.

LA NOMINATION EN COLOMBIE

Vancouver, 12 — (P.C.) Cent quatre-vingt-cinq candidats ont été mis en nomination hier pour les élections générales qui auront lieu le 1er juin prochain en Colombie-Britannique. Les candidats sont répartis en 40 sièges à se disputer. Les libéraux du premier ministre T. D. Pattullo ont un candidat dans chaque comté, les "B. C. Constructives" en ont 12; les C. C. F. en ont 44; les conservateurs, 44; les créditistes 18 et 19 autres candidats sont entrés en lice sous différentes bannières. Il n'y aura de lutte singulière dans 5 comtés. Dans tous les autres, il y a trois, quatre, cinq, six et même sept candidats. M. Pattullo, qui est une majorité de 1.000 voix dans Prince Rupert en 1933, a trois adversaires, un C. C. F., un conservateur, un créditiste. Le Dr Frank Patterson, le nouveau chef conservateur, se présente dans Dewdney où il a comme adversaire le député libéral de l'industrie législative, D. W. Strachan, et James Cameron, C. C. F.

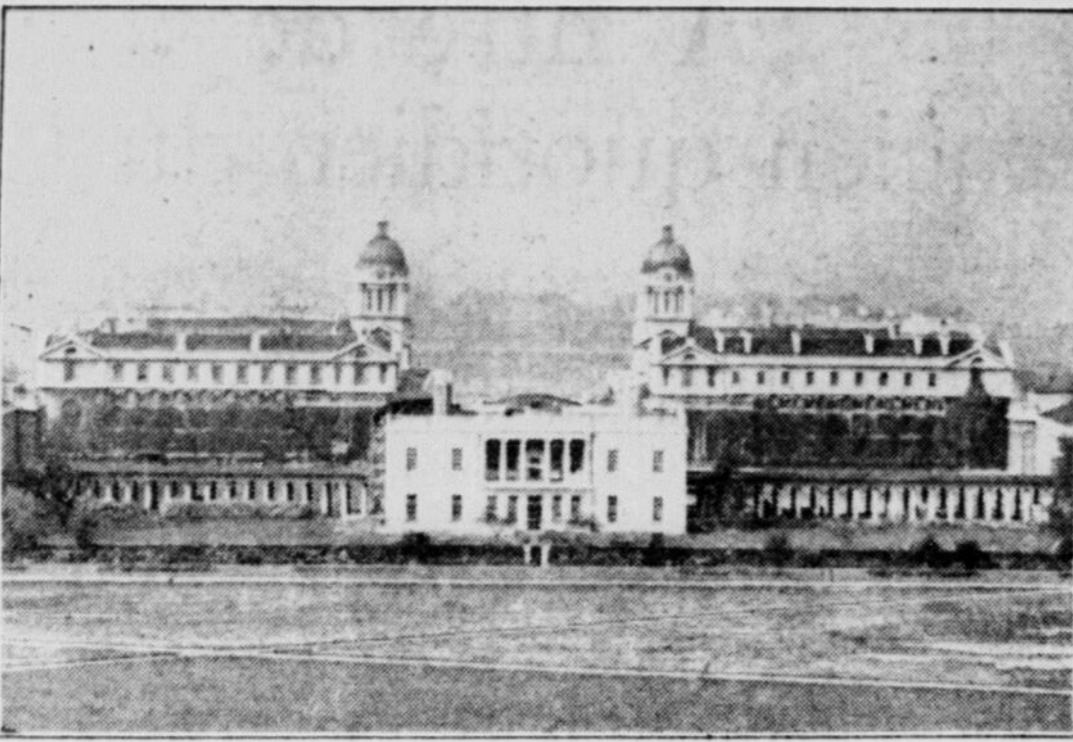
ENCOURAGEMENT AUX CHIMISTES

A la suggestion du Dr D. Gauvin, l'analyste municipal, les échevins ont décidé hier de favoriser des étudiants en chimie dans les travaux municipaux et une somme de \$900, a été mise à la disposition de l'ingénieur pour faire faire l'examen chimique des matériaux de construction employés par la ville. M. l'abbé Vachon sera chargé de suggérer un chimiste compétent pour ces travaux d'expertise.

FEUX DE FORET

Danahill, Man., 12 — (P.C.) Des feux de forêts ont éclaté à la réserve de la montagne aux Canards, située à 100 milles au nord-ouest de Winnipeg et ils ont détruit au moins trois camps de bûcherons tout en dévastant de grandes étendues de terrain boisé. Sept hommes et trois femmes qui se trouvaient au Moulin Parrott ont fui en hâte devant les flammes et ont pu s'échapper en prenant place dans un canot pour s'éloigner au milieu du lac.

LE ROI INAUGURE LE MUSEE MARITIME



Il y a quelques jours, George VI ou vrait solennellement le nouveau Musée Maritime National, le premier du genre fondé en Angleterre. La vignette représente au centre la bannière de la Reine, en blanc. Au fond on aperçoit la Tamise.

VERS LE COURONNEMENT



Le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, Hon. H. A. Bruce et madame Bruce sont photographiés à bord du navire du C. P. R. "Duchess of Athol" qui est parti de Montréal pour l'Angleterre. Ils prendront part aux fêtes du couronnement dans l'abbaye de Westminster.

CHOMEURS ALLEMANDS

Berlin, 12 — (P.C.) Le nombre des sans-travail en Allemagne se trouve maintenant réduit à 961.000, à la suite d'une hausse-record de l'embauchage au cours du dernier mois. En avril, la diminution des chômeurs s'est établie à 285.000, ce qui constitue un fait sans précédent depuis la crise.

COLLECTION SAUVÉE

Paris, 12 — (P.C.) Le ministre de l'éducation annonce que la collection du Prado de Madrid qui renferme les trésors les plus précieux de l'art espagnol, sera apportée en France et exposée au Musée du Louvre.

Souhaitons que le Ciel accorde longue vie, paix et bonheur à Leurs Majestés le Roi et la Reine.

Jos. Côté, Ltée

188, rue St-Paul. Tél.: 2-1271

Magasin Genest Enr.

96, de la Couronne. Tél.: 3-0866

Part espagnol, sera apportée en France et exposée au Musée du Louvre.

Nous nous empressons d'offrir nos meilleurs souhaits de bonheur et de paix à Leurs Majestés à l'occasion du couronnement.

A titre de loyaux sujets des Souverains d'Angleterre, nous tenons à leur offrir l'expression de nos meilleurs sentiments, à l'occasion du couronnement.

A titre de loyaux sujets des Souverains d'Angleterre, nous tenons à leur offrir l'expression de nos meilleurs sentiments, à l'occasion du couronnement.

Hôtel Union

BIÈRES ET PORTER

Grill-room, bières et vins

112 Du Pont Tél.: 2-0219

Nos meilleurs vœux à nos gracieux souverains, le roi George et la reine Elisabeth d'Angleterre.

Nos meilleurs vœux à nos gracieux souverains, le roi George et la reine Elisabeth d'Angleterre.

J. E. GIGUERE

233, St-Joseph. Tél.: 3-0738

Succ. 357 St-Joseph. Tél.: 4-0807

Le vice-amiral de l'air sir Philip Gamble, Sir Walford Davies, maître de la musique du roi a été créé Chevalier commandeur de l'ordre royal de Victoria.

G. A. D. Ogilvie-Furber, conseiller de l'ambassade anglaise à Madrid, a été créé chevalier commandeur de l'ordre de saint Michel et de saint Georges.

Le lieutenant-colonel Piers Walter Leigh, écuyer du roi, devient commandeur de l'ordre royal de Victoria.

C'est le colonel Leigh qui accompagna le duc de Windsor à Vienne en décembre dernier comme écuyer. Il revint en Angleterre quelque temps après.

LAC MEGANTIC

Incendies

Quatre incendies plus ou moins considérables sont survenus mercredi matin vers les deux et quatre heures. Les pompiers en alerte, ont contrôlé par leur dévouement et leur habileté, les éléments destructeurs.

Le premier, d'origine inconnue éclatait au moulin de M. C. Brassard, dans le nord de la ville. L'alarme fut heureusement donnée à temps. Les flammes ont été contrôlées sans causer beaucoup de dégâts.

La grange, garage de l'hôtel Jacques-Cartier sur la rue Frontenac furent entièrement détruits par un deuxième incendie, allumé, croit-on, par une cigarette. On réussit à sortir les autos en remise et un cheval sans toutefois empêcher les flammes de se communiquer au hangar de M. Geo. Perinet, marchand.

Le premier étage, entassé d'épi-

ceries fut brûlé. Les autres marchandises, farine et sucre ont été avariées par l'eau ainsi que des chaussures. La fumée fit aussi dommage à la maison privée de ces propriétaires.

Un commencement d'incendie fut vite contrôlé par les extincteurs chimiques à la demeure de M. E. Monfette. Il était causé par un court-circuit.

LAC MEGANTIC

Assemblée du conseil de ville

Il y a eu assemblée, ces jours derniers, à l'hôtel de ville, sous la présidence du maire, M. Jos. Durand. Les échevins au complet y assistaient. Les numéros aux maisons seront posés dans le courant du mois. La ville ne pourra avoir de calcul du gouvernement vu le coût trop élevé. L'échevin Lincourt suggère l'acquisition d'un arrosoir qui passerait dans les rues une couple de fois par semaine.

Le département du feu et de la police donne son rapport: 7 appels pour feu; 7 arrestations; 21 appels au dépt. de police; 5 hommes ont couché dans les cellules pour protection.

La société musicale demande l'octroi des années passées pour le soutien de la fanfare. Il sera maintenu le Dr A. Roy, M. Y., donne les résultats d'inspection des étaux de boucher et du marché. 200 livres de viandes ont été confisquées.

Il fut décidé de faire le travail de la dimension du lot à Sandy Bay, appartenant à la ville, et celui de l'aqueduc. On parle des canaux de dé-

goût dans le quartier sud où des dommages ont été causés aux propriétaires. Le calcul d'égoût qui longe la voie du Canadien Pacifique est aussi mentionné.

Le président du comité de l'électricité laisse entendre l'irrégularité dans nos lignes de transmission dans certain quartier. Elles sont vérifiées par les mêmes ingénieurs.

On parle aussi de louer un terrain pour le stationnement des taxis afin de décongestionner la rue principale. L'échevin Lafliche demande si la ville devrait avoir l'avance de l'heure. Des travaux considérables doivent être exécutés cet été à l'aéroport, et on tiendra compte de l'heure avancée.

Un referendum sera tenu afin de décider cette question qui devient

Nos respectueux hommages à Leurs Majestés le Roi et la Reine.

J. ALLEYN LTD
255, rue Saint-Paul, QUÉBEC

Le message canadien est un vœu de bonheur sincère à ses nouveaux souverains.



228 St-Jean

Tel. 2-7595

Nous unissons nos vœux à celles de tous les sujets du Roi, pour formuler nos meilleurs vœux de bonheur à toute la famille royale de nos gracieux souverains.



L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
Bureau Principal: Québec (Canada)

VIVENT LEURS MAJESTÉS

C'est le cri qui retentit de toutes les poitrines des millions de sujets britanniques - à l'occasion du Couronnement.



Alex. Petrie & Son, Reg'd

TENTES et PAVILLONS
188 1/2 rue St-Paul. Tél.: 2-1732



Longue vie à nos Souverains

MAURICE L. NADEAU

GERANT
The Travellers Insurance Co.
Edifice Quebec Power.



La Perfection

88, rue St-Joseph. Tél. 9861

Nous nous réjouissons, avec tous les sujets de l'Angleterre, à l'occasion de la célébration du couronnement de nos gracieux souverains.

Claire Fontaine, Ltée

88, Côte d'Abraham. Tél.: 2-8171

RE JOUÏSSANT, grans

88, Côte d'Abraham. Tél.: 2-8171

"Dieu sauve le Roi"

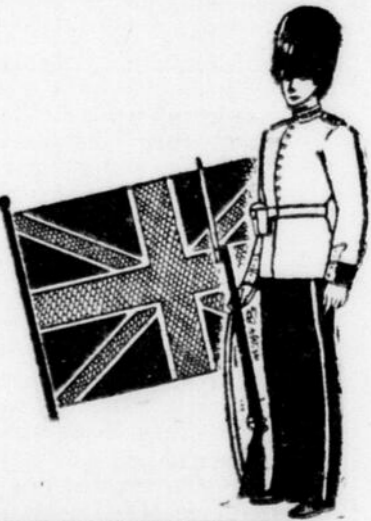
et lui prête longue vie, au sein d'un empire uni et prospère.



CHAMPOUX & PARENT

297 boulevard Charest. Tél.: 2-4669

Tout l'Empire britannique s'associe avec allégresse et fierté à la célébration du Couronnement de Leurs Majestés.



Saguenay Fish & Trdg. Co

POISSON FRAIS chaque semaine de l'année
Rue Dalhousie. Québec

LANE & ROBITAILLE, LIMITEE

MARCHANDS DE CHARBON
Quai Allen

John Hartington

Angle Buade et du Fort — Québec.

Réjoissons-nous

du fait que le choix de Leurs Majestés rencontre précisément le choix idéal de tout l'empire.



Nous nous associons aux souhaits que formulent les millions de fidèles sujets britanniques à l'adresse de leurs gracieux Majestés

LAURENTIDE AUTOMOBILES

PAUL et JEAN CHAMPOUX, Propriétaires.

Nos meilleurs vœux à nos gracieux Souverains à l'occasion du couronnement

China Shop, Ltée

67, rue Saint-Jean. Tél.: 2-3722



DODD CRAINT LA DICTATURE AUX E.-UNIS

L'ambassadeur à Berlin prétend qu'un milliardaire est prêt à supporter et à contrôler une dictature aux Etats-Unis.

REVELATION

Berlin, 12. (P.A.) William-E. Dodd, ambassadeur des Etats-Unis, a révélé hier l'existence du danger d'une dictature aux Etats-Unis, dictature à-t-il dit, qu'un milliardaire américain est prêt à supporter et, naturellement, à contrôler.

Dodd a révélé qu'il avait écrit une lettre au sénateur Robert-J. Buckley (d. Ohio), dans laquelle il lui déclarait que la situation était plus grave qu'elle ne l'avait jamais été depuis le temps de Lincoln.

Dodd a fait parvenir des copies de cette lettre au sénateur Carter Glass (d. Virginie) et à d'autres, en leur faisant observer qu'il constatait dans certains milieux aux Etats-Unis une tendance en faveur de l'établissement d'un état autoritaire.

Il a refusé de nommer le Césus en question, sous prétexte que ses renseignements lui avaient été donnés confidentiellement par des amis.

"Si le parti, dit-il dans sa lettre, qui a reporté Roosevelt au pouvoir par une écrasante majorité l'an dernier décide de faire ce que les deux partis ont fait dans le passé, nous sommes en grave danger de perdre notre système, démocratique.

"Si le parti fait une telle volte-face, pourait-il en établissant un parallèle avec une autre crise célèbre dans l'histoire des Etats-Unis, les 80 p. c. de journaux qui sont anti-démocratiques feront ce que les 80 p. c. de journaux qui favorisaient l'esclavage firent dans le sud entre 1830 et 1860.

"Il y a des individus immensément riches qui désirent une dictature et sont prêts à aider un Huey Long.

"Un homme, m'ont dit des amis personnels, qui possède tout près d'un billion, est prêt à supporter un tel programme et, naturellement, à le contrôler."

Dodd a déclaré que "des dangers et leurs conséquences probables" l'avaient décidé à écrire sa lettre.

UNE AFFAIRE DE COLLISION

La cause du Roi vs Georges Boivin s'est instruite hier en Cour des sessions de la paix devant M. le Juge Laferrière. Les lecteurs connaissent déjà cette affaire ou il s'agit d'une collision entre camions, collision à la suite de laquelle trois hommes furent blessés le 2 avril dernier sur le chemin qui longe le cimetière St-Charles. Me. Ancina Tardif, substitut du procureur général, occupait pour la Couronne.

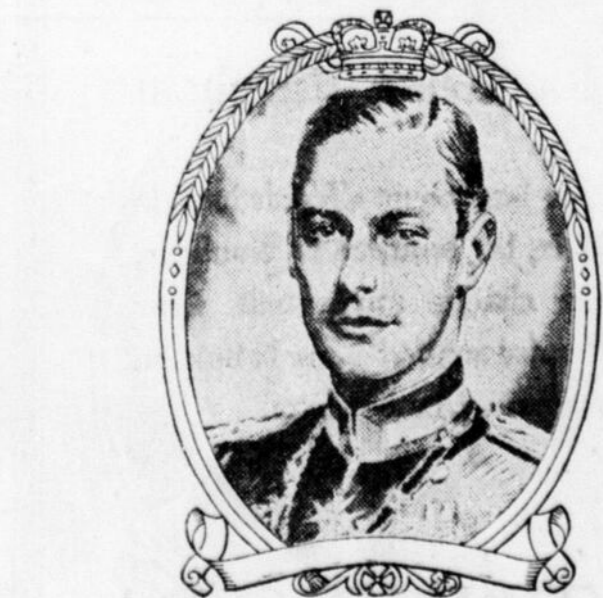
En défense, Me Valmore Bienvenue, C. R., a cité des témoins pour dire que le premier camion occupait la voie et que le second, celui de Boivin, a demandé le chemin. Il apparaît que les hommes se tenaient debout dans le véhicule lorsque la collision eut lieu. Ils furent précipités sur le sol sous la violence du choc et s'infligèrent des blessures. Me Lucien Jobin, expert de la Couronne, a déclaré que le premier ca-



Nous offrons l'expression de nos sentiments les plus sincères à Leurs Majestés à l'occasion du Couronnement.

Will. J. Whelan
14 rue St-Jean

The Little Green Shop
47, rue St-Jean. Tél. : 2-1380



Le message Canadien est un voeu sincère de bonheur à ses nouveaux Souverains

LAITERIE **Laval** ENREGISTREE
FOURNISSEURS DE LA GOUTTE DE LAIT ET DE LA CRECHE ST-VINCENT DE PAUL

DOM JAMET CONFERENCIER

Hier après-midi, à 3 heures 30, Dom Jamet, bénédictin, a donné une magistrale étude sur la situation que la femme a occupée au cours des siècles. Sa conférence traita de la position de la femme chez les païens et chez les modernes.

Il a été présenté à la nombreuse assistance de dames qui occupait entièrement la salle paroissiale de St-Dominique par Mme Charles Frémont.

"Je fais de la philosophie et ne suis pas philosophe, dit-il, je parle de théologie et je ne suis pas théologien, et je parle également d'histoire sans être historien. Néanmoins je puis parler d'une certaine question liée à l'histoire que j'ai étudiée. Je me suis occupé des différences saintes femmes héroïnes qui vécurent durant les premiers siècles de la colonisation. Je commençais à arriver à une intéressante conclusion; c'est que dans la colonie, les femmes ont travaillé autant que les hommes."

L'érudit bénédictin donne quelques pensées pénétrées au hasard. C'est la femme qui repand la lumière dans la vie de l'homme. Ou elle sera, la sera la victoire. La femme, dit-il, a une tâche à remplir dans la civilisation. Quelle femme est la meilleure? Celle dont l'histoire a conservé le nom ou celle que l'Eglise nous présente dans ses enseignements. Toutes les histoires renferment des noms de femmes. Or, l'histoire où nous allons chercher nos modèles de femmes est partielle et souvent mensongère. Trop souvent elle n'a retenu que des noms méprisables et des aventures vulgaires.

Le conférencier analyse la position de la femme en temps de lutte, de paix et de décadence. Il explique les trois rôles qu'une femme pourrait tenir chez les Grecs. Il continue son analyse de la femme chez les Romains, à l'époque de la Renaissance, de la Réforme, du deuxième Empire.

Le conférencier termine en demandant quelle idée on avait dans le paganisme ancien et moderne au sujet de la femme. L'homme est tout et la femme n'est qu'une génératrice. Seul Jésus-Christ a rapporté la maternité et dit ce qu'on doit penser du féminisme. La femme devrait occuper de par la démocratie même une place égale à l'homme parce qu'elle a droit aux mêmes domaines spirituels, psychologiques et intellectuels.

Le R. P. Martin remercia le conférencier.

PAIEMENT DE DOMMAGES

Le Canadien National devra payer la somme de \$114 à M. Emile Picard, de Saint-Charles de Bellechasse, cultivateur. Telle est la décision rendue hier par l'honorable juge Aimé Marchand, J.C.S., dans la cause Picard vs le Canadien National. Me Alfred Pageau, C. R., avocat du demandeur, alléguait que par suite de l'installation de pare-neiges sur la terre du demandeur des dommages avaient été causés à sa propriété. Me Nadeau réclamait les dommages en se basant sur le fait que "des arbres fruitiers (verger) plantés depuis trois ans avaient été écrasés et complètement détruits et qu'une récolte de pommes de terre a été détruite". Le tribunal a maintenu ses prétentions et évalue les dégâts à \$114. En conséquence, il condamne la défenderesse à lui payer ladite somme de \$114 avec intérêt et dépens.

La cause est ajournée à jeudi.



Adressons au Ciel une prière

Demandons-Lui de protéger la vie de nos nouveaux souverains, et de leur garantir un règne paisible et prospère.

UN INSTITUT DE GEOLOGIE

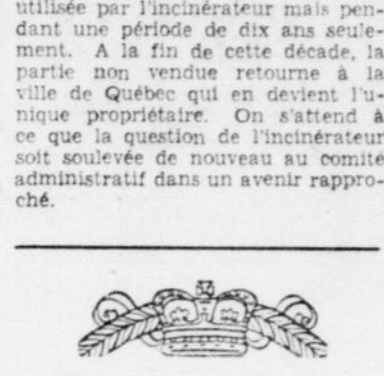
On se souvient qu'il y a quelques mois, le Frère Marie-Victorin, président de la Société d'Histoire Naturelle, réclamait, comme un besoin urgent, la fondation d'un Institut de Géologie, pour les Canadiens français. Depuis ce temps, diverses associations ont approuvé ce projet, en particulier l'ACFAS et l'Association des Anciens de la Faculté des Sciences.

La campagne en faveur de la fondation de cet institut, vient de faire un nouveau pas en avant. En effet, vendredi le 7, l'honorable Onésime Gagnon, ministre des Mines et des Pêcheries, réunissait, à Québec, un groupe de membres dirigeants de l'ACFAS, pour étudier les voies et moyens de réaliser ce projet. Tous les aspects de la question ont été abordés, et l'honorable ministre s'est déclaré favorable à ce projet puis a demandé aux intéressés d'en continuer l'étude et de lui présenter un rapport préliminaire. On s'accorde à penser que ce projet n'est plus maintenant qu'une question de modalité.

UN TERRAIN DU C. P. R. ACHETE PAR LA VILLE

(Suite de la page 3)
L'achat du terrain de la Pointe-aux-Lièvres et par le fait même la loi exigeait qu'il y appose sa signature. Dans le cas de l'incinérateur, ce fut le contraire car le rapport était devenu légal par le fait que le veto du maire avait été battu, ce qui donnait force de loi au contrat de MM. Demers et Nolin.

On se souvient que le prix payé par la ville pour le terrain de la Pointe-aux-Lièvres est de \$100 mais la compagnie et la cité se sont entendues pour vendre à l'enchère ou à l'amiable la partie qui ne sera pas utilisée par l'incinérateur mais pendant une période de dix ans seulement. A la fin de cette période, la partie non vendue retournera à la ville de Québec qui en devient l'unique propriétaire. On s'attend à ce que la question de l'incinérateur soit soulevée de nouveau au comité administratif dans un avenir rapproché.



Le message canadien est un voeu sincère de bonheur à ses nouveaux Souverains.

New World Restaurant & GRILL
31 rue Buade Québec

RADIO-QUEBEC Enr.
VENTE ET SERVICE OFFICIELS PHILCO
74, rue St-Joseph. Tél. : 4-2744



Réjouissons-nous du fait que le choix de Leurs Majestés rencontre précisément le choix idéal de tout l'empire.

Entrepôt Frontenac, Inc.
52, rue Saint-Pierre. Tél. : 2-6444



Tous les Canadiens, français et anglais, s'associent dans la grande célébration du Couronnement.

T. Hethrington, Ltée
364 St-Jean Tél. : 2-2081

CONFERENCE DE J.-B. SOUCY

L'auditoire qui a assisté hier soir, à la réunion de la Société des Arts, Sciences et Lettres, au Palais Montcalm, a eu l'avantage d'entendre une remarquable causerie de M. Jean-Baptiste Soucy, directeur de l'École des Beaux-Arts de Québec, qui a traité le sujet suivant : "L'évolution de l'architecture". Le conférencier qui est l'un de nos plus brillants artistes, a été présenté à ses auditeurs, par M. Hector Faber, président de la Société des Arts, Sciences et Lettres, et c'est le Lt-col. Ernest Légaré qui l'a remercié au nom de l'assistance.

Le conférencier avait divisé son travail en deux parties : historique de l'art ancien jusqu'à nos jours, et la deuxième partie, architecture moderne et son état actuel au Canada Français.

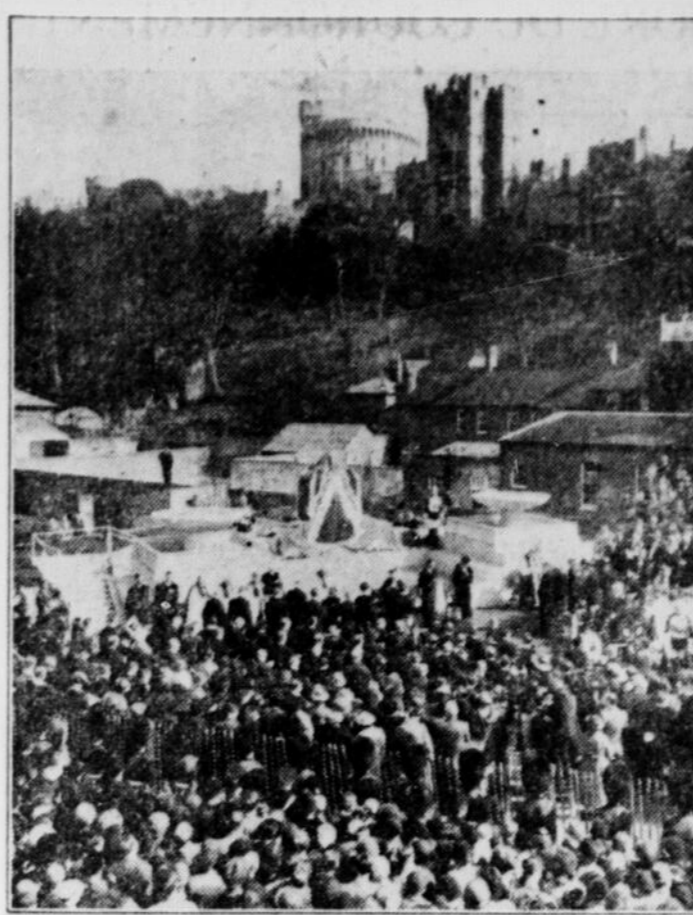
Soulignant tout d'abord, que l'architecture subit aujourd'hui une ère de paresse, M. Soucy fait l'histoire de l'architecture grecque, romaine, chrétienne qui est remarquable, dit-il, par ses catacombes et ses basiliques, puis cite quelques chefs-d'oeuvre de l'art musulman et indo-chinois qui, à son avis, semblent défier la logique et le bon sens.

Le conférencier expliqua ensuite que l'architecture au Canada, a vu son champ d'action s'élargir par l'emploi de plus en plus grand du béton armé, qui remplace avec avantage le fer, lequel a révolutionné l'architecture mais n'a pu créer de chefs-d'oeuvre.

En terminant, M. Soucy félicita le cardinal Villeneuve, de l'initiative qu'il a prise, en créant un comité d'art sacré dans le diocèse de Québec, et mentionne le beau mouvement lancé par le syndicat d'initiative de la Mauricie, dans le but de refranchiser nos annonces commerciales.



Tout un empire s'est uni pour formuler à l'adresse de ses nouveaux Souverains des voeux sincères de bonheur, de paix et de prospérité.



Voici la scène du dévoilement du monument érigé par la municipalité de Windsor au roi George V ; au centre, Sa Majesté George VI se tient aux côtés de la reine Elizabeth, de la reine-mère Mary et de l'archevêque de Cantorbury, et tous les dignitaires du royaume. Le mémorial s'élève à l'ombre du Palais de Windsor dont on aperçoit la masse imposante à l'arrière.

A leurs Majestés le Roi et la Reine nous souhaitons longue vie, paix et bonheur au milieu de leurs fidèles sujets.

Morisset & Frère
Automobiles Dodge et De Soto
337, Prince-Edouard Tél. : 7158

SALUT AU ROI!

Que Sa Majesté soit bénie par de nombreuses années d'un règne heureux! Et que cette occasion serve de Symbole de l'indomptable détermination de l'Empire à maintenir la paix par les liens de notre indissoluble fraternité et par l'unité de notre force.

Holt, Renfrew & Company Limited

PORTNEUF VILLAGE

Funérailles de M. Nap. Paradis

Vendredi, le 23 avril mourait à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 27 ans et 5 mois, M. Napoléon Paradis, fils de feu M. Nap. Paradis et de dame Georgiana Lockwell.

M. Paradis a succombé après une maladie de quelques jours, soufferte avec résignation.

Il était trésorier de la L. O. C., et membre de la Ligue du Sacré-Coeur, il était aussi membre de la chorale paroissiale.

Dimanches funérailles eurent lieu le 26 avril à 9 hrs. Le service fut chanté par le Révd. Père Henri Lockwell, cousin du défunt.

M. Charles Renaud touchait l'orgue. La chorale était sous la direction de M. J.-O. Jacques. La messe des morts fut chantée avec une pleine harmonie et de beaux motifs de circonstance furent très bien rendus.

La dépouille mortelle était portée par MM. Paul-Emile Frenette, Adrien Morissette, Jean-Baptiste Brière, Noël Marcotte, Paul-Emile Paradis et Roland Marcotte.

M. Donat Tessier portait la croix. La quête pendant le service fut faite par MM. Paul-Emile Frenette et Jean-Baptiste Brière.

M. Paradis laisse, pour déplorer sa perte outre sa mère, Mme Vve Nap. Paradis, deux soeurs : Mme J. Guillette, de Montréal et Mlle Marguerite Paradis, trois frères : MM. Laurent, Paul et Michel Paradis.

Une foule nombreuse de parents et d'amis, venus de la paroisse et de l'étranger assistaient aux funérailles.

"Dieu sauve le Roi!"

LA FONDERIE DE L'ISLET LIMITE

Presses et fourneaux de tous genres. Laveuses électriques.

127 Du Pont 140 boul. Charest

La Brasserie Champlain Ltée. Québec

LONDRES ET LES AUTOBUS

Les autorités ont appris avec soulagement hier soir que les employés de tramways ne feraient pas la grève immédiatement.

LES "BUSMEN"

Londres, 12. — (P.C.) — Cables — Londres célèbre le couronnement sans service d'autobus aujourd'hui. Les autorités ont vu disparaître avec un grand soulagement hier soir la menace d'une grève des employés de tramways, des trolleyes et des métros, au moins pendant les fêtes du couronnement.

Le comité exécutif de la Transport and General Workers' Union a refusé hier de donner aux conducteurs de tramways et de trolleyes l'autorisation de se mettre en grève immédiatement et a refusé aussi d'étendre leur grève aux autres services de transport. Les "busmen" qui sont plus de 25.000, sont en grève depuis plus d'une semaine et 5.000 autobus sont immobilisés.

On ne croit pas que les conducteurs de tramways passent outre aux instructions du comité exécutif et qu'ils déclarent une grève non officielle. J. Marchbank, secrétaire général de l'Union nationale des cheministes, a dit: "Il n'est pas question actuellement d'étendre la grève aux systèmes de transport souterrains, mais il est impossible de prévoir ce qui se produira ultérieurement."

On croit que le comité exécutif de l'Union du transport cherche à persuader les "busmen" d'accepter le rapport officiel rédigé la semaine dernière par un tribunal d'enquête officiel ainsi que l'offre de non poursuites du transport des piétons de Londres. S'ils acceptent, ils retourneront au travail pendant que se poursuivront les négociations sur tous leurs griefs, à l'exception de leur demande pour la journée de travail de 7 heures et demi et le lieu de travail de huit heures.

L'AUTOMOBILE DANS QUEBEC

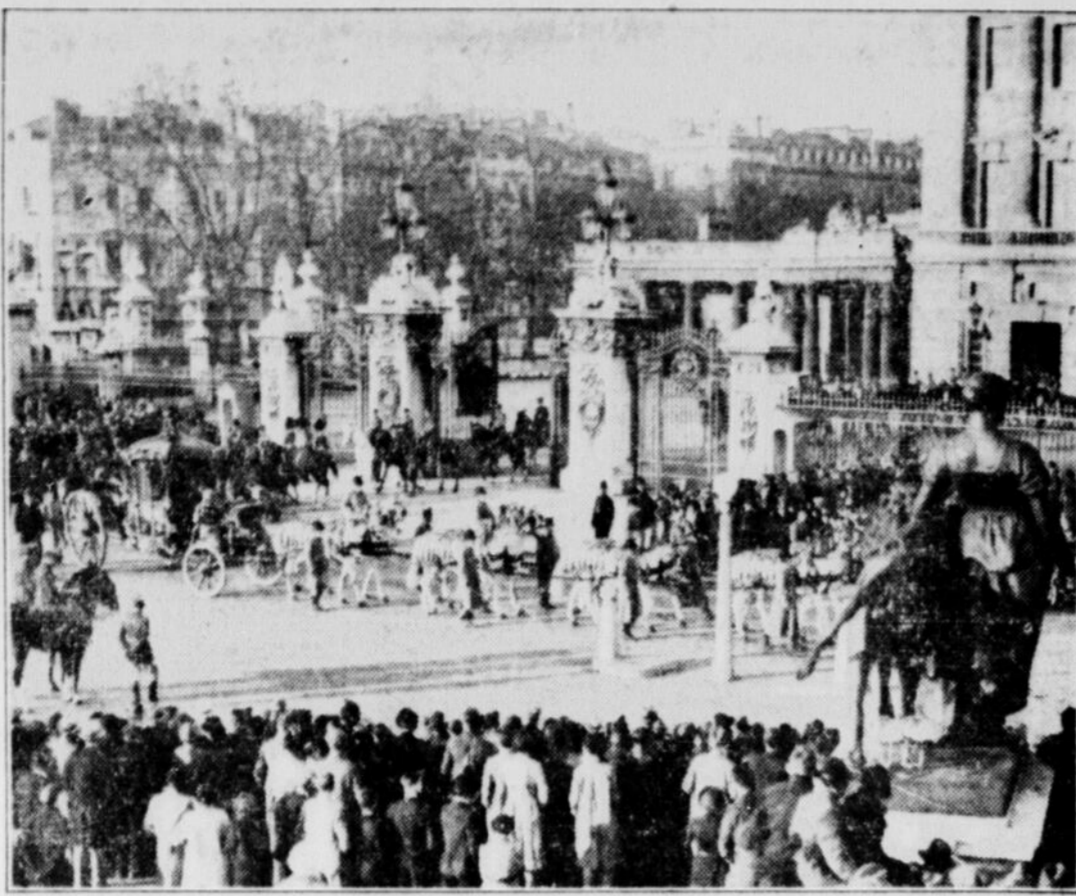
(Suite de la page 3) 19.18 pour cent habitent aux résidents des villes et 32.41 pour cent aux résidents des municipalités rurales. Il y a eu 563 autobus en service dans la province, au cours de l'an dernier.

Un total de 150.844 permis de conduire ont été émis en 1936, plus 2.917 licences de chauffeurs.

FOURRURES SAISIES

Hull, 12. — (P.C.) — Des fourrures saisis à \$1,500 ont été saisis hier par Oscar Cochinéau, garde-chasse du district de Hull. Ce riche butin qui était destiné pour les Etats-Unis, se trouvait dans un magasin de fourrures de la ville.

LE CAROSSE DORE DU COURONNEMENT



Pour la deuxième fois, le carrosse luxueux qui transportera Leurs Majestés du Palais de Buckingham à l'abbaye de Westminster a fait le trajet d'essai, au milieu d'une foule innombrable de Londonniens qui s'étaient levés très à bonne heure pour assister au spectacle de ce pageant qui n'est encore que l'ombre de ce que sera la procession du couronnement le 12 mai.

DERNIER ULTIMATUM DE MOLA A LA POPULATION DE BILBAO

(Suite de la 1ère page)

Bilbao, Espagne, 12. — (P.A.) — Les aviateurs insurgés ont bombardé Bilbao à 11 reprises, hier, pour donner apparemment l'avertissement de ce qui se passera aujourd'hui si la capitale basque n'obtempère pas à la sommation de se rendre.

Des circulaires qu'étaient l'avisé choit auparavant les avions insurgés déclaraient que les forces du général Emilio Mola bombarderaient la ville par la terre, par la mer et par l'air sans merci à moins que Bilbao ne capitule mercredi.

La population civile de Bilbao, qui comprend environ 300.000 personnes, s'est réfugiée dans les abris à chacune des apparitions des avions de fabrication allemande des nationalistes. Le premier raid eut lieu à 8 heures 30 hier matin et le onzième à 11 heures de l'avant-midi. L'ennemi s'est surtout acharné à bombarder les banlieues de la ville.

Les autorités ne semblent pas avoir l'intention de céder un seul pouce de terrain en face de la demande de sommation de Mola, bien que les réfugiés de la région environnante continuent d'affluer dans la ville assiégée, dans l'espoir d'être évacués par mer.

Jusqu'à environ 7.400 non-combattants ont été transportés en sûreté à l'étranger depuis que les Anglais et les Français ont commencé à exécuter leur programme d'évacuation la semaine dernière.

Le navire anglais Marvia est entré dans le port français de Pauillac hier avec 242 Espagnols, dont 119 enfants. Le Marvia a fait le voyage de Bilbao sans encombre.

Les autorités basques font remarquer que Madrid tient depuis sept mois bien que les insurgés soient à ses portes et elles disent que c'est un signe que Bilbao pourra tenir aussi longtemps.

Vitoria, Espagne septentrionale, 12. — (P.A.) — Le général Emilio Mola, dont les troupes assiègent Bilbao, a rapporté hier soir que les colonnes centrales de son armée avaient enlevé à l'assaut la chaîne des monts Bizcargi et qu'elles avaient établi leurs positions à moins de six milles de la capitale du pays basque. Les monts Bizcargi étaient considérés comme la dernière barrière

naturelle défendant l'accès à la vallée au milieu de laquelle se dresse Bilbao.

Les dépêches officielles reçues aux quartiers généraux des insurgés lui mandent que tout un bataillon basque a été annihilé dans les montagnes à l'ouest de Guernica.

L'artillerie légère des insurgés est maintenant à portée de Bilbao. Les dépêches du front estiment que les premières lignes du système de défense des Basques sont à moins de deux milles de distance.

A MADRID

Madrid, 12. — (P.C.) — De nouveau la capitale a essuyé un bombardement des insurgés qui a fait une quarantaine de victimes, des morts et des blessés, et a accumulé des ruines au centre de la cité. L'attaque est survenue au moment où les troupes du gouvernement se rendaient au secours de Tolède, 40 milles au sud de Madrid.

VICTORIAVILLE

Unité Sanitaire — Depuis quelque temps, une centaine de nos citoyens suivent avec intérêt les exercices du "pas de l'oe".

Le sergent quartier-maître Bernard, du district No 4, de Montréal, agit en qualité d'instructeur.

Notre compagnie locale porte le nom de "4th Army Troop Co." du "Royal Canadian Engineers".

C'est dû à la belle initiative de MM. Hector Beaudet, vétérinaire du 22ème Rég et maître de poste et F.-E. Alain, major, officier-commandant de la "4th Army Troop Co." Corps de Génie royal canadien, et président de la Chambre de Commerce, si notre ville est dotée de cette unité.

Bon nombre de personnes semblent s'intéresser aux exercices militaires de nos troupes et elles disent que c'est un signe que Bilbao pourra tenir aussi longtemps.

Avec cette unité militaire, nous avons aussi un groupe de personnes

qui s'entraînent en vue d'étudier pour devenir des officiers. Ce détachement se rendra au camp central des ingénieurs de Pétawawa durant le cours de l'été afin de parfaire sa formation dans ce domaine.

ST-MARS-DES-CARRIERES

Funérailles

Le 8 eurent lieu les funérailles de dame Adélaïde Paquin née Méjedia Mathieu, âgée de 81 ans. M. l'abbé Chénard chanta le service. Le corbillard était conduit par M. Maurice Gariépy. M. Sévère Paquin portait la croix. Les porteurs étaient: MM. Adélaïde Perron, Jos. Vallée, Séverin Paquin, Bernard Godin, Clotis Bourque, Albert Julien. Les Dames de Ste-Anne précédaient le cortège funèbre avec leur bannière portée par MM. Eutrope Gingras, Arthur Naud, et Arthur Cloutier. La quête fut faite par Mmes Gaston Thibodeau et Albert Jannelle.

Nos sympathies à la famille.

Fête patronale

C'est dimanche, le dernier le 9 mai, que nous avons célébré religieusement la fête de St-Marc, l'un des quatre évangélistes et le patron de notre paroisse. En cette occasion ont été bénites à l'issue de la messe les graines de semences et une procession.



Nos hommages à Leurs Gracieuses Majestés à l'occasion du couronnement

Cantin & Fils Enr. 555, 59, St-Vallier



Nos plus respectueux hommages à nos gracieux Souverains, à l'occasion de leur Couronnement

MAGASIN FERME AUJOURD'HUI

T.-D. DUBUC

216 rue Saint-Jean, Tél. 2-3961



A Leurs Majestés

Le roi George -- la reine Elizabeth

Puissent-ils régner longtemps!

GREENSHIELDS & CO., Inc.

Membres: MONTREAL STOCK EXCHANGE, MONTREAL CURB EXCHANGE, CANADIAN COMMODITY EXCHANGE

Fil prise avec New-York et Toronto

SUCCURSALE A QUEBEC, PRICE HOUSE

Le directeur-gérant: Raymond Garneau

solennelle a été faite ainsi que des prières spéciales pour demander à Dieu, par l'intercession de St-Marc, de bénir les graines qui seront mises en terre. Tous se sont approchés de la Table Sainte à l'occasion de cette belle fête.

Que chacun prenne la résolution pour que notre beau village soit très propre, de nettoyer les alentours de sa maison. La peinture est un moyen très efficace d'embellir une rue; mais sans que ça coûte un sou, le râteau et la broquette.

LES GERANTS DE CIRCULATION

Les Trois-Rivières, 12. — (P.C.)



Le message Canadien est un voeu sincère de bonheur à ses souverains.

Herman Young Co, Ltd.

Marchands de Fer 115 rue du Pont Tél: 4-2436

La Banque Royale du Canada se réjouit avec tout l'Empire à l'occasion du Couronnement de Leurs Majestés le ROI GEORGE VI et la REINE ELIZABETH

Nous faisons l'ardente prière que Dieu nous conserve longtemps Leurs Gracieuses Majestés

Le Roi George VI et la Reine Elisabeth

Que leur règne s'écoule dans la Paix, la Santé et le Bonheur, que chaque année voit Leur Empire avancer dans la voie du progrès et de la gloire.

TIP TOP TAILORS LIMITED

A leurs majestés le Roi et la Reine nous souhaitons longue vie, paix et bonheur au milieu de leurs fidèles sujets.

Empire Shoe Rebuilders

282, rue St-Jean Tél. 4-4575

Souhaitons que le Ciel prête longue vie paix et bonheur à Leurs Majestés le Roi et la Reine.

LE MAGASIN LIMITEE

552 SAINT-JOSEPH 57, IN HOTEL ST-ROCH. — TEL. 9216

Maison essentiellement canadienne-française.

Souhaitons que le Ciel prête longue vie paix et bonheur.

à leurs majestés le Roi et la Reine

Beatty Bros. Ltd

66, rue Saint-Joseph. Tél. 2-2724

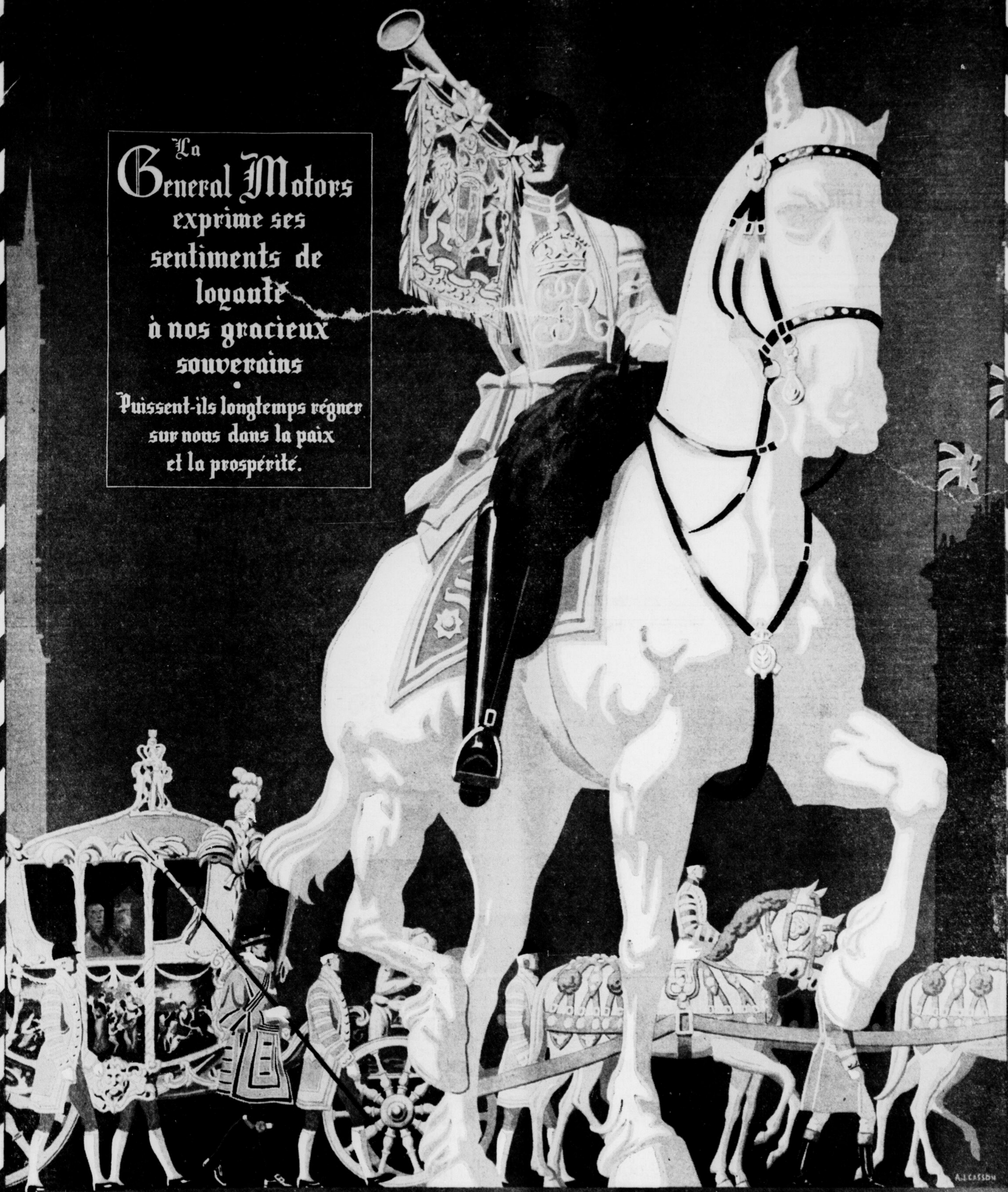
Vivent Leurs Majestés!

C'est le cri qui retentit de toutes les poitrines des millions de sujets de l'Empire à l'occasion du Couronnement.

Charles Cloutier

174 rue d'Aiguillon Tél. 6210

La
General Motors
 exprime ses
 sentiments de
 loyauté
 à nos gracieux
 souverains
 Puissent-ils longtemps régner
 sur nous dans la paix
 et la prospérité.



A. J. CASSIDY

GENERAL MOTORS OF CANADA LIMITED OSHAWA ONTARIO

GM. 07

LA 3E LOI DE L'ELECTRICITE EST ADOPTÉE EN 3E LECTURE

(Suite de la page 8)
Chambre. Les intérêts de la province passent avant les intérêts particuliers.

SEANCE DU SOIR

A l'ouverture de la séance, la Chambre entend en comité plénier l'étude de la loi relative à l'expédition du bois à l'étranger. La loi est bientôt adoptée en troisième lecture.

On commence ensuite l'étude du bill modifiant la loi relative à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Le premier ministre explique que la loi a pour but de diminuer les

salaires et réduire le nombre des commissaires. Le chef de l'opposition est d'avis que la loi semble contraire aux directives religieuses. Je crois, dit-il, que cette loi n'a pour objet que de changer le président et les membres de la Commission. Il semble que le gouvernement veut une main-mise dans les affaires scolaires de Montréal. J'aimerais savoir si cette loi est approuvée par l'autorité religieuse.

M. Duplessis dit qu'il trouve étrange que le chef de l'opposition s'intéresse à l'autorité religieuse, lui qui a réclamé un ministère de l'Instruction Publique. M. Bouchard nie catégoriquement cette affirmation. Le premier ministre n'a pas le droit de me salir comme catholique.

—Je ne voudrais, rétorque M. Duplessis, pas prendre la tâche de salir le député de St-Hyacinthe, pas

plus que celle de le laver ! Il ajoute que la Commission scolaire a été l'instrument de patronage et de péculat. Une enquête sera faite. Les coupables seront punis et la Commission sera mieux organisée.

Le député de Berthier, M. Bastien, défend la Commission scolaire actuelle, dont aucun citoyen de Montréal ne s'est plaint. Tous les contrats se donnent par soumission, assure-t-il. A son avis, le bill se résume à une affaire de patronage, pour placer des favoris.

ACCUSATIONS

Le premier ministre répète qu'il s'engage à découvrir les prévaricateurs de la Commission scolaire de Montréal, que le député de Berthier défend avec enthousiasme comme s'il pactisait avec eux.

M. Bastien demande que ces paroles soient retirées. M. Duplessis réplique qu'il va porter des accusations contre la Commission. M. Bouchard dit que le premier ministre n'a pas le droit d'injurier un député et en appelle de la décision du président qui a renvoyé les objections de M. Bastien. La décision est maintenue 44 à 12.

M. Duplessis reprend : Sous la Commission scolaire créée par l'ancien régime, la compagnie Dalgle & Paul a eu des contrats scandaleux ; il y avait un patronage tel-

lement abusif que la population a payé des milliers de piastres ; il y avait des commissaires qui étaient des agents électoraux et ne connaissaient rien à l'éducation. Cette loi qui est soumise à la Chambre a pour but d'érayer ces abus et d'écartier la politique municipale et provinciale de la Commission.

—Si l'on retranchait cinq ou six mots de la langue française, dit M. Bastien, le premier ministre ne pourrait plus faire de discours. Il ne pourrait plus parler si on enlevait les mots "voleurs", "péculat", "corrompu" et "corrupteur". Finalement, le bill est adopté en troisième lecture par un vote de 51 à huit.

MM. Hamel, Drouin, Grégoire et Chaloult ont voté avec le gouvernement et seuls les membres de l'opposition libérale enregistrèrent des votes négatifs.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'on passe ensuite à la loi modifiant la loi des Accidents du Travail. M. Tremblay explique que le but de la loi est de réorganiser la Commission des Accidents du Travail. A l'avenir la nomination des officiers de la Commission se fera par arrêté ministériel.

Le chef de l'opposition est plutôt d'avis que le but de la loi est d'assurer la main-mise du gouvernement sur la Commission et de remplacer ses officiers par des créatures du parti au pouvoir.

M. Bouchard réclame le vote sur la deuxième lecture du bill. M. Bastien interrompt le député de Québec-Est d'un côté à l'autre de la Chambre : "En bien ! Oscar, es-tu pour ou contre la guillotine ?"

La réponse ne nous parvient pas, mais M. Drouin et les autres dissidents ont voté contre le bill. Résultat : 45 pour et 12 contre.

La loi passe ensuite au comité plénier. M. Tremblay affirme que les unions internationales et catholiques se sont plaintes des commissaires. M. Duguay voudrait des amendements à la loi des Accidents du Travail qui la rendrait plus effective. Il voudrait savoir si l'accidenté

peurrait en appeler des décisions de la Commission et faire valoir leur droit. M. Tremblay dit que les commissaires actuels sont cause de défavoritisme de la loi ; il y eut trop de favoritisme. Le déficit de la Commission a été très élevé parce que certaines industries ne versaient pas leurs contributions à la caisse des Accidents du Travail. Le député de St-Sauveur, M. Bertrand, dit que la loi est présentée dans le plus grand intérêt de la classe ouvrière.

"GUILLOTINE"

Une passe d'arme assez violente s'est élevée sur la fin du débat. Certaines paroles de M. Bastien en furent cause : — "C'est une loi de guillotine, dit-il, on sait que le ministre du Travail est habitué à marcher dans le sang !"

M. Tremblay proteste en disant qu'il n'a pas honte de son métier et que le maître-boucher est respecté. "Je vais tolérer les insinuations du député de Berthier, mais le jour où je déciderai de le frapper, qu'il n'aille pas pleurer !"

Après quelques citations de règlements, l'incident est clos. Et M. Bastien continue à défendre les commissaires actuels et le président. Le premier ministre déclare que les officiers de la Commission s'accusent réciproquement d'incompétence. La discussion traîne en longueur sur un thème invariable : les destitutions.

M. Bouchard soutient que la loi permettra de destituer toute personne qui est actuellement à l'emploi de la Commission.

M. Tremblay assure que le gouvernement ne tient pas à destituer personne, mais qu'il est obligé "de remettre de leurs services certaines personnes qui manquent de compétence". M. Bastien proteste de nouveau : ce sera tout chambarder la Commission que d'en changer son personnel.

La troisième lecture du bill est adoptée par un vote de 36 à 12. Les dissidents votent contre le bill avec l'opposition libérale.

M. Duplessis annonce que la Chambre ne s'ouvrira pas aujourd'hui à l'occasion des fêtes du couronnement. Le chef de l'opposition seconde la motion.

La Chambre s'ajourne alors à demain après-midi.

LE CONSEIL PARLE DE LA COOPERATION

(Suite de la page 3) que de ce côté. Sir Thomas Chapais dit quelques mots dans ce sens et félicite le collègue qui l'a précédé. L'organisation agricole est d'une absolue nécessité pour toute la classe agricole. La Coopérative a fait du bien et c'est pour lui aider à faire son œuvre que nous étudions le bill actuellement devant la Chambre.

Avant de passer à l'ordre du jour, l'hon. M. Médéric Martin s'est levé sur une question de privilège pour protester contre certains propos tenus, dans la Chambre basse, l'autre jour, lorsqu'il fut question du bill de Laval les Rapides par lequel, comme l'on sait, on fixe à \$100.00 l'arpent l'évaluation des terrains des cultivateurs. Cette loi, dit M. Martin, est venue de tout autre que de moi. Je ne l'ai pas inspirée ni directement ni indirectement.

Au cours de la séance d'hier après-midi, la Chambre a passé les bills suivants en troisième lecture : Loi concernant l'exercice du droit de vote en matière scolaire et municipale ;

Loi ratifiant certains règlements concernant l'évaluation de la Three Rivers Elevators Co., Ltd. ;

Loi ratifiant le titre de Louis-Philippe Lafond de Drummondville ;

Loi relative aux syndicats de Ste-Philomène de Rosemont ;

Loi modifiant la charte de l'Assurance Mutuelle des Fabriques de Québec ;

Loi modifiant la charte de dentistes de Québec ;

Loi relative au contrat intervenu entre l'ancien gouvernement et la Communauté des Soeurs de la Charité de la Providence ;

L'hon. M. Médéric Martin a fait adopter les deux motions suivantes sur lesquelles des débats étaient commencés : "Que le gouvernement servirait l'intérêt public en abolissant la commission de l'industrie laitière pour la remplacer par une autre forme de régie."

Et cette autre : "Qu'il y aurait lieu de modifier la loi régissant la vente à tempérament de façon à protéger davantage des ouvriers."

Et la Chambre s'ajourne à trois heures jeudi après-midi.

L'HOMMAGE DU BARREAU

(Suite de la page 3) vers officiers du tribunal, ainsi que le syndic, Me Alfred Savard, C.R., et le shérif, l'hon. L. Lapierre.

EN COUR DES SESSIONS

A l'appel du rôle, M. le juge en chef Hugues Fortier souligna les fêtes de Londres, rappelant que la justice criminelle s'exerce au nom de Sa Majesté et que les accusés sont condamnés au nom du roi. Il cita le mot fameux de Gladstone : "C'est pour la protection de la société que le droit de poursuivre et le droit de conviction sont dévolus au roi."

Médaille du Couronnement



A titre de contribution aux fêtes du couronnement des souverains de l'Empire Britannique, la Ford Motor Company of Canada, Limited, a fait frapper à ses usines de Windsor, Ontario, 50,000 médailles semblables à celle qu'on voit illustrée ci-dessus. De la grandeur d'un cinquante sous environ, ces médailles seront distribuées comme pièces chanceuses par l'intermédiaire des distributeurs de Ford par tout le Canada.

CITIZEN BLESSE

M. Louis Doré, 35 ans environ, de Sillery, a été trouvé à demi inconscient et portant de multiples blessures à la figure et à la tête, hier soir, vers 9 heures 15, dans la rue de la Couronne. Ce sont des passants qui ont trouvé M. Doré sur le trottoir, qui ont prévenu la police et ont appelé l'ambulance de la maison Hubert Moisan qui a ensuite transporté le blessé à l'Hôpital St-Sacrement. On est porté à croire que ce sont des individus qui ont frappé M. Doré. Les blessures dont il souffre n'ont heureusement rien de grave.

C'est un symbole de liberté et de justice.

Aujourd'hui, dit encore le juge Fortier, le titre de citoyen britannique est la figure et à la tête, hier soir, vers 9 heures 15, dans la rue de la Couronne. Ce sont des passants qui ont trouvé M. Doré sur le trottoir, qui ont prévenu la police et ont appelé l'ambulance de la maison Hubert Moisan qui a ensuite transporté le blessé à l'Hôpital St-Sacrement. On est porté à croire que ce sont des individus qui ont frappé M. Doré. Les blessures dont il souffre n'ont heureusement rien de grave.

Le substitut du procureur général, Me Noël Dorton, lui répondit au nom de tous les avocats en disant que l'Empire prenait part aux fêtes de Londres. Il souligna cette unanimité de cœur qui relie entre eux les citoyens de la Grande-Bretagne et de ses possessions au delà des mers.

NOS DIVERSES FONCTIONS

- Fiduciaires pour émissions d'obligations
Agents de transfert et registraires
Agents financiers
Exécuteurs testamentaires
Administrateurs de successions, propriétés, fonds d'amortissement et fortunes privées.
Coffrets de sûreté, Gardes de titres et valeurs

Le Sun Trust, Ltée

Fondé en 1912
10, St-Jacques O. 132, St-Pierre
MONTREAL QUEBEC
Tél. : HA. 0131 Tél. : 2-3751



Longue vie à nos gracieux Souverains

Librairie Garneau, Ltée
Littérature religieuse et profane
47, rue Beaudry — Québec

Nos meilleurs vœux de bonheur et de paix à Leurs Majestés

THE JAMES RUDDICK ENGINEERING & CONSTRUCTION COMPANY, LTD.
Québec

Le magasin "Fashion Craft"



Tout l'empire britannique s'associe avec allégresse à la célébration du couronnement de Leurs Majestés.



Dieu sauve le Roi!

Joncas & Malouin

Ingénieur-civil
Arpenteur-géomètre
Ingénieurs-forestiers
Edifice Québec Power — Québec

J.-L. Drolet, Automobiles, Ltée

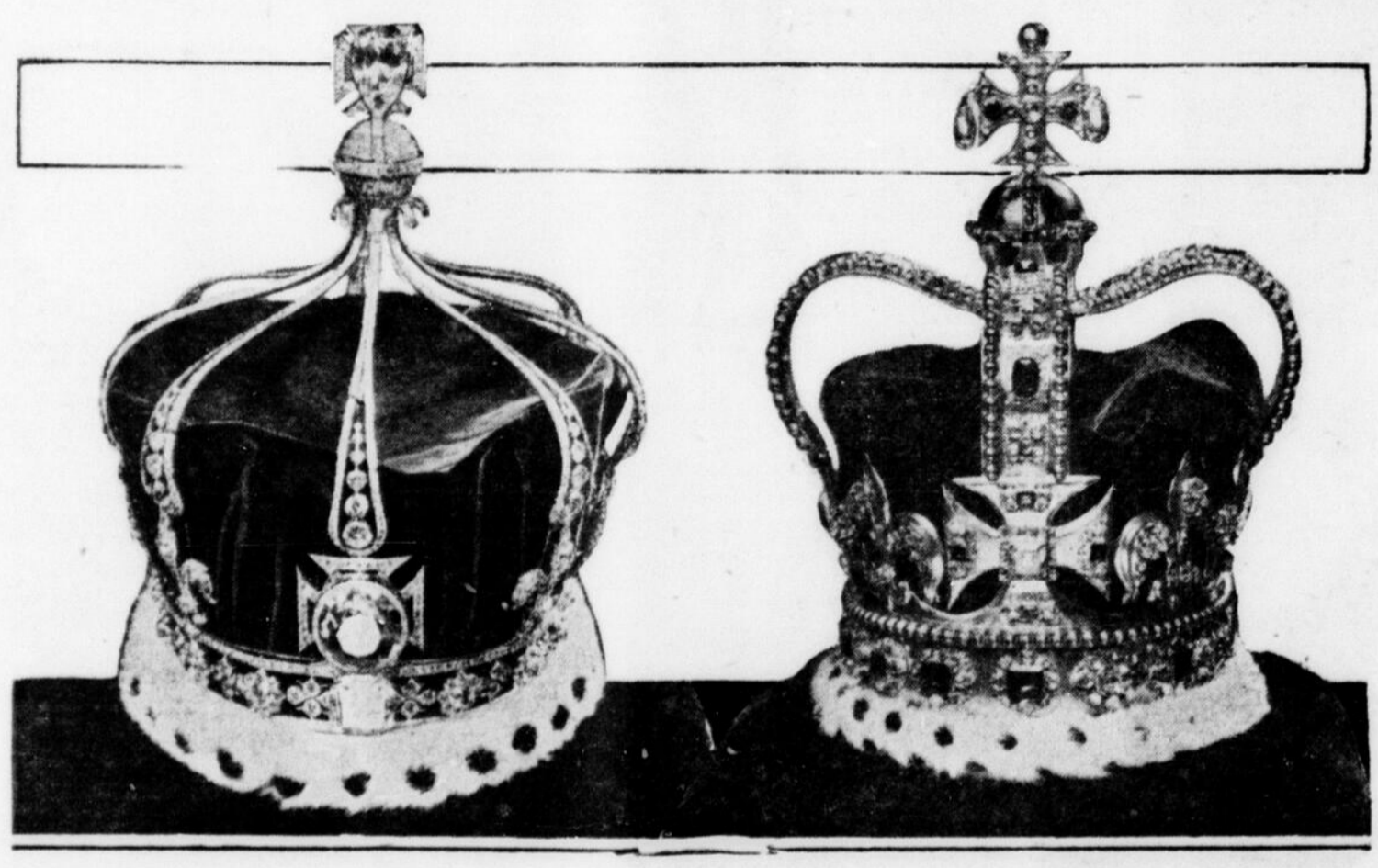
Salle de Vente et Bureau
279 St-Joseph.

Garage 450 boul. Charest

L.-A. ROY, Enr.

178, rue Saint-Jean.

Tél. : 2-1354



Le monde entier acclame aujourd'hui l'ascension de Leurs Majestés au trône d'Angleterre

Puisse ce règne se poursuivre dans la paix, l'ordre et la prospérité!

MINES DEVELOPMENT CORPORATION

189, rue Saint-Jean

Québec

Le circuit de baseball de la Brasserie Champlain va débiter dimanche

Les parties à Québec et à Lévis

La brasserie canadienne-française de Québec a consenti à accorder encore une fois son patronage à la principale ligue locale de baseball. — Dimanche, le Napoléon recevra le St-Georges de Beauce, et le National rendra visite au Canadien. — Sam Lepage pilotera le Canadien. — Le Napoléon sera dirigé par P.-H. Maranda ou Charles Paquet, qui jouera régulièrement au premier but

ENTHOUSIASME CHEZ LES JOUEURS

Les quatre clubs de la ligue de baseball Québec-District (sous les auspices de la Brasserie Champlain) feront l'ouverture de leur saison 1937-38, dimanche, avec les parties suivantes : St-Georges vs Napoléon National vs Canadien

Plusieurs changements sont survenus dans la ligue, mais, comme l'année passée, c'est encore la Brasserie Champlain qui patronnera le circuit. Les directeurs de cette institution doivent donc être félicités et remerciés pour ce coup d'épaule initial.

Le principal changement est l'entrée du St-Georges-de-Beauce dans la ligue à la place du Limoulin. Les gens de la Beauce sont plutôt avares de nouvelles concernant leur équipe, mais, par ce que nous avons pu voir à travers les branches, on travaille en secret là-bas à la formation d'un club qui causera des surprises.

Le St-Georges ouvrira sa saison contre le Napoléon, à Lévis. Le club lévisien est, cette année, sous la direction de la Chambre de Commerce Junior de Lévis, qui se promet bien de doter la Rivière-Sud d'une équipe championne.

À Québec, la partie d'ouverture mettra aux prises les deux grands rivaux que sont le Canadien et le National. Au cours des deux dernières années, le National portait le nom de Silver Granite, mais on décida cette année de revenir au nom que portait l'équipe à son entrée dans la ligue.

Le club de Marcel Poullet n'a pas fait changer de nom; il a aussi changé de terrain. Comme tous les amateurs le savent, le National jouera ses parties au parc de la rue St-Ambroise, soit sur le terrain du Canadien. C'est donc dire que le terrain de la rue St-Ambroise sera occupé cette année.

Le National sera sous la gérance de Gabu Cabana, vétérinaire de plusieurs saisons, qui s'alignait l'an dernier avec le Canadien. Avec Cabana comme pilote, le National espère faire meilleure figure que l'an dernier. De son côté, le Canadien, qui remporta le championnat de la ligue l'an dernier pour une deuxième année consécutive, devrait être le club à battre.

Et maintenant, quelques mots des hommes qui piloteront les quatre clubs de la ligue de la Brasserie Champlain, au cours de la saison 1937-38. Maurice Jacob dirigera le club de St-Georges-de-Beauce. Le nouveau mentor du National, Cabana, est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le présenter aux amateurs de baseball. À Lévis, le Napoléon sera dirigé par P.-H. Maranda ou le vétérinaire Charles Paquet, qui occupera un poste régulier au premier but. Jules Joncas, le "vieux renard" de la ligue Québec-District, s'intéressera aussi au Napoléon. Le Canadien aura Sam Lepage comme gérant. Sam a connu ses meilleures années comme joueur, sous les couleurs du Napoléon. Populaire comme joueur, il devrait l'être aussi comme gérant.

On nous apprend de plus qu'Henri Turcotte, qui fut suspendu par la ligue, vient d'être réinstauré, et qu'il lancera peut-être pour les Beauce-rons.

Le National pratiquera cet après-midi, de trois heures à six.

L'ouverture officielle du Kent Golf Club a lieu aujourd'hui

Giants, Dodgers, Cincinnati et Pirates ont gagné, dans la Nationale

Quatre circuits et la tenue de Castleman ont permis aux Giants de battre Chicago 10-1. — Brooklyn s'est rallié pour battre St-Louis 9-7. — Philadelphie a succombé à 12-4, devant Cincinnati. — A Boston, les Pirates ont disposé des Bees par 3-0.

PITTSBURGH MENE

New-York, 12. — (P.A.) Pendant que ses co-équipiers cognaient 4 circuits, Clyde Castleman a tenu les Cubs de Chicago à 4 coups sûrs, et les Giants ont remporté la victoire au score de 10-1.

Johnny McCarthy cogna le premier "quatre-but" dans la deuxième manche, après que Jimmy Ripple eut frappé un triple. Dans la troisième, Lou Chiozza cogna dans les estrades du champ droit pour faire compter Dick Bartell, qui avait été frappé par le lanceur, et Joe Moore suivit avec un autre circuit au même endroit.

Bartell frappa le dernier, son septième de la saison, après que Castleman eut fait un simple dans la septième.

A Boston, Cy Blanton a conduit les Pirates de Pittsburgh à une victoire de 3-0 sur les Bees, les meneurs augmentant leur avance en première place à 3 1-2 parties. Blanton, qui remporta sa troisième victoire en 4 parties, eut la tâche aisée jusqu'à la cinquième manche alors que les Bees placèrent trois hommes sur les buts avec aucun frappeur retiré.

Cy fut solide; il força Al Lopez à cogner un "foul" Gus Suhr qui jouait sa 800e partie pour les Pirates et fit frapper Baxter Jordan dans un double-lieu.

Après que le St-Louis eut sorti deux lanceurs des Phillies pour la boîte et compte sept points en trois manches, ses lanceurs faiblirent à leur tour et le Brooklyn vint de l'arrière pour gagner 9-7 à Brooklyn et remplacer les Cubs de Chicago en quatrième place.

Gibby Brack, avec un circuit, un double et un simple; Johnny Cooney, avec quatre coups sûrs dont un simple et un circuit, dirigèrent l'attaque de 16 "hits" des Dodgers contre 4 lanceurs des Cards.

Le Reds de Cincinnati ont touché trois lanceurs des Phillies pour 16 coups et une victoire de 12-3 à Philadelphie. Ivan Goodman, avec un circuit et un double, mena l'attaque, faisant scorer trois points. Kiki Cuyler fit quatre simples et recut un but gratuit en six apparitions au bâton.

Septième quand il me brisa presque le nez. "Le Kingfish" a promis que si jamais il rencontre Doyle dans une arène américaine, il lui donnera une telle raclée qu'on sera obligé de faire à Doyle une transfusion de sang.

A L'ACADEMIE

Tous les anciens de l'Académie Commerciale qui auraient encore en leur possession un costume de cadet ou d'officier sont priés de bien vouloir les remettre le plus vite possible, afin que les élèves actuels puissent s'en servir.

Une 2ème victoire des Royaux sur Baltimore

Geo. Ralph en finale vendredi, à la Tour

Ernest Lantier reviendra devant les habitués de la Tour vendredi soir avec un programme de lutte comprenant plusieurs vedettes dont la dernière apparition dans l'arène locale remonte déjà à assez loin.

Dans la finale de deux chutes dans trois, limitée à 90 minutes, le nègre Buster Jones, de Boston, Maine, rencontrera Georges Ralph de Québec.

La semi-finale de 45 minutes mettra aux prises Arthur Proulx de Montréal et Maurice Bertrand, de Québec. Proulx et Bertrand ont annulé la semaine dernière à Montréal.

Charles Lauréndeau de Montréal et Bob Nelson de Québec seront opposés dans un combat de 30 minutes ou une chute. Un autre 30 minutes sera disputé entre "La Merveilleuse" de Montréal et Georges Girard de Québec.

La carte sera complétée avec un engagement de 20 minutes entre Anthime Arbour de Montréal et Paul Michaud, de Québec.

LE LT-COL. JOS. MATTE, V. D., GAGNE LE CHAMPIONNAT DE TIR AU REVOLVER

Gouverneur de la province. Nous donnons ci-après le détail du concours ouvert (championnat) :

Championnat: Lt-col. Jos. Matte	216
1—L.-P. Gingras	216
2—St-H. Conlan	194
3—J.-A. Ledoux	192

Le concours handicap, gagné par M. Win Murphy, a été aussi l'objet d'une belle lutte de la part des concurrents.

1—Win Murphy	45.8
2—G.-S. Ahern	43.9
3—E. Marier	43.3

La présentation des prix aux gagnants fut faite immédiatement après la fin des concours, sous la présidence de M. G.-S. Ahern, vice-président du club.

LES RENCONTRES VINES VS PERRY

Dans une entrevue qu'il a accordée à la Presse Associée, Fred Perry a déclaré que Vines et lui-même jouaient toujours pour gagner. — Il se dit toujours en forme, et a admis que Vines, quand il est à son meilleur, est imbattable.

LA SERIE DAVIS Par Paul Mickelson, de la Presse Associée. New-York, 12. — Voici le compte rendu d'une entrevue avec Fred Perry d'Angleterre qui délaissa son championnat de tennis amateur pour devenir professionnel.

Q. — Fred, beaucoup de gens croient que vous et Vines vous donnez des chances, car, des 61 matches joués au cours de votre tournée d'exhibition, vous en avez gagné 30 et Vines 31. Est-ce que les parties sont réellement disputées à leur mérite ?

R. — Certainement. La raison de cette série serrée c'est que Vines a ses hauts et ses bas tandis que moi, je joue toujours de façon sensiblement égale. Quand Ellsworth est à son meilleur, personne ne peut le vaincre. S'il n'est pas en forme, je le bats. Ellsworth ressemble beaucoup à la bourse, vous savez.

Q. — Regretter-vous d'être devenu professionnel ?

R. — Non, pas du tout; le tennis est maintenant une affaire pour moi et je n'ai pas à me plaindre.

Q. — Qui gagnera la coupe Davis ?

R. — C'est une question très large. Les Etats-Unis, l'Australie, l'Allemagne et l'Angleterre sont les favoris. Si je dois choisir, cependant, c'est l'Angleterre qui l'emportera. Vous pouvez gagner tout ce que vous avez que l'Angleterre aura du succès avec son équipe; Bunny Austin est un grand joueur quand il est acculé au mur.

Q. — Quels sont les meilleurs joueurs de tennis dans le monde à l'heure actuelle ?

R. — En rougissant, je puis dire que Vines et moi-même sommes les meilleurs parmi les professionnels; chez les amateurs, je choisis le baron Gottfried Von Cramm, d'Allemagne. Tout bien considéré, je crois que le baron est supérieur à Donald Budge, qui vient cependant en deuxième lieu.

PERRY VAINQUEUR

Hartford, Conn., 12. — (P.A.) Fred Perry a défait Ellsworth Vines 8-6, 1-6, 6-4, hier dans le 58e match de leur tournée d'exhibition.

Cette cérémonie annuelle sera marquée par un "tournoi du couronnement" qui réunira une centaine de golfeurs. — Le club compte actuellement un peu plus de soixante nouveaux membres. — Le terrain est dans un état très satisfaisant. — Le prochain événement au programme sera le concours pour "foursoome" mixtes. — Ouverture des "ringers" le premier juin. — L'entraîneur ne fait certainement pas défaut au Kent.

UN DINER INTIME AU "CLUB HOUSE"

Un "tournoi du couronnement", qui aura lieu cet après-midi, marquera l'ouverture officielle de la saison au Kent Golf Club.

Nous ne savons pas exactement en quoi consistera ce tournoi. Il paraît que c'est le comité des matches. À tout événement, il fournira aux quelque soixante nouveaux membres du club une merveilleuse opportunité de rencontrer les "anciens" et de fraterniser avec eux. Le capitaine du club, M. T. Bancroft, a pris les dispositions nécessaires afin que les "foursoomes" soient constituées de façon intéressante. On croit que certains de golfeurs prendront part à ce tournoi.

Un lunch sera servi au "club house" vers les six heures.

Le prochain événement au programme sera le concours des "foursoomes" mixtes avec handicap, qui se tiendra le 29 mai prochain. Les membres sont également priés de noter que les "ringers" seront acceptés à partir du premier juin.

Tout comme l'an dernier, le tournoi pour le trophée W.-J. Lynch (championnat handicap du club) ouvrira le jour de la St-Jean-Baptiste, alors que les membres joueront 36 des 72 trous de cette compétition, "medal play".

Le tournoi du couronnement, cet après-midi, ouvrira à deux heures. L'après-midi de dimanche a fait beaucoup de bien au terrain et spécialement aux "greens". L'herbe avait poussé sensiblement, il faudra faire attention au "creeping bend".

Le Chicago a encore disposé des Yankees

Monte Stratton tint les champions du monde à sept coups sûrs pour permettre aux White Sox de gagner par 7-2. — Gehrig n'a pas encore récolté un seul coup sûr, en 20 voyages au bâton. — Philadelphie a battu Detroit 4-1, et St-Louis a disposé des Senators par 7-5.

CLEVELAND PERD LA PREMIERE PLACE

New-York, 12. — (P.A.) Avec le mince Monte Stratton limitant les champions à sept coups sûrs, les White Sox de Chicago ont défait les Yankees par 7-2, hier, à Chicago.

Tom Piet et Jack Hayes, chacun avec un double et un simple, et Zeke Bonura et Larry Rosenthal, avec une paire de simples chacun, firent le gros de l'attaque.

Lou Gehrig a fait sa vingtième apparition au bâton sans frapper un "hit".

A Cleveland, les Indiens ont perdu la première position quand ils ont été battus par les Red Sox de Boston au score de 11-4. Trois lanceurs du Cleveland se succéderont dans la boîte.

Jimmy Fox a cogné son deuxième circuit de la saison dans la troisième manche, faisant compter Cramer en avant de lui. Dans la première manche, il frappa un double pour faire scorer deux points.

La Philadelphie a battu les Tigers de Detroit par 4-1, hier, grâce à la tenue du lanceur-geuere George Caster, qui n'accorda que 4 "hits".

Roxie Lawson, lanceur des Tigers, qui essaya sa première défaite après 4 victoires consécutives, n'accorda que six coups, mais deux de ces coups furent des circuits par Bob Johnson, avec Bill Werber sur les buts dans la première manche, et par Wally Moses dans la septième.

Les Browns ont touché Pete Appleton et Sid Cohen pour trois points dans la huitième manche après avoir égalisé le score dans la septième et ils ont défait les Senators de Washington par 7-5. Cette victoire donne la série aux Browns par deux parties à une.

Victoriaville (D.N.C.) Les activités ont repris de plus belle au club de tennis Châlet des Cedres. Les membres sont encore plus nombreux cette année qu'en dernier, et tout indique que la saison sera très fructueuse.

Tous ceux qui voudraient se joindre aux membres actuels sont priés de communiquer avec le président, M. Germain Lacourrière.

Voici les officiers du club pour la saison: Président: Germain Lacourrière; secrétaire: J.-A. Charette; directeur: Donald Timmons; G.-A. Giroux; J.-P. Chartier; Benoit; Auguste Arnold; Bourbeau; Ernest; Louis; Julien; Bibeau; directrices: Mmes Laurette Roberge et Fernande Descoiteaux.

Comité de réception: Mlles Fleurette Descoiteaux, Gertrude Tourigny, Thérèse Drouin, Rolande Jutras, Florie Houle.

A VICTORIAVILLE

Victoriaville (D.N.C.) Les membres du club Semi-Ready, qui a remporté le championnat local de quilles (section masculine) et le quille Grand Union, qui a décroché la palme dans la section féminine, ont été banquetés, samedi soir dernier.

Le banquet des champions eut lieu au sous-sol du Restaurant Hipse, tandis que les championnes se réunissaient au Magasin Gamache.

Les deux soires ont remporté le plus éclatant succès.

1-2 pouces fut établi en juillet dernier à Princeton, par George Varnoff, de San Francisco.



"L'expérience et mon goût personnel m'ont fait adopter une cigarette que je peux fumer abondamment et toujours avec plaisir. La cigarette GRADS n'irrite pas la gorge, et je sais que seuls les plus fins tabacs de Virginie — qui n'ont pas besoin d'essence artificielle — peuvent assurer autant de satisfaction avec autant de sécurité. Croyez-m'en, adoptez la cigarette GRADS!"

CIGARETTES GRADS

DE PAIR AVEC LE PROGRÈS

O. GROTHÉ LIMITÉE, UNE ENTREPRISE FAMILIALE INDÉPENDANTE

FOURNISSEURS ATTITRÉS DE SA MAJESTÉ LE ROI

HUILE A MOTEUR

Castrol

WAKEFIELD

LA PRINCIPALE HUILE DE QUALITÉ DU MONDE

DECEDES

Le 11 mai 1937, à 11 heures, est décédé M. G. L. DUBOIS, âgé de 78 ans, décédé à son domicile, 115, rue St-Jean, à Québec.

NOUVELLES DE LEVIS

GRANDES DEMONSTRATIONS A LEVIS AUJOURD'HUI

La population de Lévis et particulièrement les gardes et groupements militaires de notre région feront grand honneur à Sa Majesté le Roi George VI, à l'occasion de son couronnement aujourd'hui, en Angleterre.

Des démonstrations religieuses, civiles et militaires marqueront ce grand événement et plusieurs dignitaires assisteront à tous ces déploiements qui se dérouleront toute la journée.

Ces démonstrations commenceront ce matin, à 10 heures, par une messe solennelle qui sera chantée en l'église Notre-Dame de Lévis et à laquelle assisteront à part des nombreux unités militaires de Lévis.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse. Après cette cérémonie religieuse, les militaires, fanfare en tête défileront par les rues de la ville.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, aura lieu un grand concert de musique militaire, dans le grand hall de la ville de Lévis. La population de Lévis sera également présente à cette importante cérémonie religieuse.

LEVENEMENT, QUEBEC, MERCREDI 12 MAI 1937

La ville pourrait alors entretenir les trottoirs. Elle ne peut le faire que si les propriétaires paient comme les autres citoyens de la ville. L'amendement est rejeté.

On passe ensuite à la clause qui se lit comme suit: Les tuyaux d'aqueduc de la cité dans le terrain des municipalités avoisinantes de la cité de Québec sont déclarés être des biens non imposables, excepté quant aux taxes scolaires.

M. YVES PREVOST: — Je tiens à m'objectionner à cette clause au nom des municipalités de Loretteville, Charlebourg, et St-Ambroise. Cet article dit que les tuyaux d'aqueduc de Québec qui traversent ces municipalités ne seront plus taxés par les dites municipalités.

M. O. GAGNON: — On m'informe que ces municipalités exigent un taux exorbitant pour ces tuyaux. Quel est le taux de la taxe ?

M. Y. PREVOST: — Je sais que le taux de la taxe est le même que celui imposé aux autres propriétaires de ces municipalités.

M. H. BARRETTE: — Si ce n'est pas un dommage à ces municipalités, Québec n'a rien à gagner, car il s'agit d'un service public.

M. Y. PREVOST: — C'est un acte qui que ces municipalités ont dans leurs limites, et elles ont le droit de taxer.

M. M. TELLIER: — C'est un mauvais principe que de déclarer que la ville de Québec aura des biens non imposables dans une autre municipalité. Si la ville de Québec n'est pas satisfaite, quelle attaque le rôle d'évaluation ?

M. P. BERTRAND: — Nous payons des montants considérables pour les terrains où passent ces tuyaux, et on nous les rend sans rien.

M. J. E. CHAPLAIN: — Au nom de la ville, déclare que Québec n'a pas d'objection à traiter l'Avenue des Braves comme les autres rues si les propriétaires veulent payer comme les autres.

M. F. FROIS dit que la Commission ne dépense que \$400 par année pour l'entretien de l'Avenue. Il admet que la somme a été payée depuis dix ans à la ville.

M. HERMANN BARRETTE: — Alors exercez votre recours contre la ville.

La discussion se poursuit sur l'amendement de M. Furois concernant le différend entre les propriétaires de l'avenue des Braves et la Commission des Champs de Bataille.

M. BILODEAU: — "Est-ce que les propriétaires de cette rue seraient disposés à payer comme les autres citoyens de la ville pour l'entretien de la neige au pied linéaire ?"

M. F. FROIS: — "Nous sommes prêts à payer ce que nous devons payer. Les tribunaux décideront si c'est nous ou la Commission des Champs de Bataille qui devons payer. Mais pour cela, il faudrait payer dans le bill les mots 'après entente de la ville avec la Commission'."

M. BARRETTE: — "Je crois que le comité devrait intervenir. Si la Commission s'est engagée à entretenir le chemin, nous devons recourir à cette question."

M. GALIPEAULT: — "Nous pouvons enlever tout l'article dont on se plaint. La Commission des Champs de Bataille, sans y être obligée, a payé depuis 1908 au delà de \$450 par année pour l'entretien du chemin. En 1929 plusieurs années le bureau municipal de l'hygiène, si les officiers de ces bureaux n'ont aucune objection, les résidents de Val St-Michel pourront se baigner à la ville n'a mis cet article. La ville n'a pas juridiction sur la rue des Braves."

M. BOITEAU: — "Le contrat est fait pour combien d'années ?"

M. GALIPEAULT: — "Les propriétaires ont vendu leurs terrains à la ville Montcalm qui s'est incorporée depuis à la ville de Québec. La ville Montcalm a fait à la Commission une cession ordinaire des terrains."

M. F. FROIS: — "Ville Montcalm n'a pas exigé un sou pour la cession de terrain. Elle n'a fait que prêter de l'argent, ce qui n'est pas la même chose. En 1929 plusieurs années le bureau municipal de l'hygiène, si les officiers de ces bureaux n'ont aucune objection, les résidents de Val St-Michel pourront se baigner à la ville n'a mis cet article. La ville n'a pas juridiction sur la rue des Braves."

M. BOYER: — "Il n'y a pas que cela qui fait défaut dans la ville de Québec. Je voudrais bien savoir l'opinion du maire sur cette question."

M. GREGOIRE: — "Ce n'était pas mon intention de parler de cette affaire. Nous ne sommes pas intéressés là-dedans. Il s'agit d'une dispute entre les propriétaires et la Commission des Champs de Bataille. Nous n'avons pas juridiction dans cette rue. La rue est ouverte à la circulation des automobiles comme toute autre rue de la ville. Les trottoirs ne sont pas entretenus. Pourquoi les propriétaires et la Commission ne s'entendent-ils pas entre eux ? La Commission paie chaque année \$450 pour la neige. Les propriétaires devaient en payer autant."

L'HON. O. GAGNON: — "Je comprends que par cet article la ville veut augmenter de \$ à \$ le nombre des commissaires et nommer au lieu de 3, quatre de ces derniers en laissant que deux au gouvernement de la province. Etant donné que vous nous demandez plus loin de vous accorder un octroi pour l'embellissement de la cité, il me semble que vous vous attribuez la part du lion et que l'on devrait diviser également, soit 3 commissaires nommés par la ville et 3 par le gouvernement provincial."

LE MAIRE: — "La question d'urbanisme regarde surtout Québec mais si le gouvernement veut avoir le droit de nommer trois des commissaires je ne m'y objecterai pas outre mesure car j'y accorde assez facilement avec le gouvernement 'Rires'."

LE MAIRE ajoute: — "Nous voudrions tous faire un effort pour Québec (Applaudissements) et j'aurais été même favorable à une loi spéciale comme il en existe une à Ottawa. Mais la session est trop avancée maintenant et il se peut que la chose soit faite durant la prochaine session. A tout événement, je crois que nous devrions nous entendre pour trois à trois."

DES VOIX: — "3 à 3."

L'HON. O. GAGNON: — "Nous voudrions tous faire un effort pour Québec (Applaudissements) et j'aurais été même favorable à une loi spéciale comme il en existe une à Ottawa. Mais la session est trop avancée maintenant et il se peut que la chose soit faite durant la prochaine session. A tout événement, je crois que nous devrions nous entendre pour trois à trois."

LE MAIRE: — "La question d'urbanisme regarde surtout Québec mais si le gouvernement veut avoir le droit de nommer trois des commissaires je ne m'y objecterai pas outre mesure car j'y accorde assez facilement avec le gouvernement 'Rires'."

LE MAIRE ajoute: — "Nous voudrions tous faire un effort pour Québec (Applaudissements) et j'aurais été même favorable à une loi spéciale comme il en existe une à Ottawa. Mais la session est trop avancée maintenant et il se peut que la chose soit faite durant la prochaine session. A tout événement, je crois que nous devrions nous entendre pour trois à trois."

DES VOIX: — "3 à 3."

LEVENEMENT, QUEBEC, MERCREDI 12 MAI 1937

Le maire estime que le montant de \$30,000, est trop élevé et que pour le moment une réduction à \$10,000 serait raisonnable.

On représente que les crédits provinciaux sont votés et que cette perte sera probablement fort préjudiciable à l'école. Des députés disent que leurs villes doivent également payer de fortes sommes aux Ecoles Techniques et qu'ils feront la même demande si elle est accordée. M. Bloudeau fait remarquer que la loi provinciale stipule le montant qui doit être versé et qu'un amendement à la charte ne changerait rien. D'autres prétendent le contraire. On crie 'adopté' ou 'rejeté'.

Le président déclare que les 'oui', prévalent et que la clause est adoptée, au moment où M. Pouliot réclame le vote.

On en vient ensuite à l'article 93, qui prévoit l'annulation du contrat avec la Québec Power Company en date du 22 décembre 1933.

Rejeté. Même divit; crient des députés.

M. GREGOIRE dit que le contrat est scandaleux, qu'il a été passé par des échecs, qu'il a été combattu le 11 mai et qu'il avait un contrat de dix ans qui n'était pas expiré, et deux ans avant son expiration on l'a renouvelé.

M. POULIOT: — "Il y a un organisme pour régler ça."

M. DROUIN: — "Vous prétendez que l'organisme va abolir le contrat."

M. BOYER: — "Nous disons que nous sommes contre l'annulation des contrats, mais que dans le cas présent nous venons de créer un organisme pour régler de semblables difficultés."

M. GAGNON dit que le contrat a été soumis aux tribunaux et qu'il y a des clauses pendantes.

M. BILODEAU rappelle qu'il a entendu que la résolution était illégale et qu'il n'a pas l'intention de se déloger. Il est surpris que l'Assemblée ait approuvé le contrat sans qu'il n'y ait eu de discussion. Il s'agit de permettre à la ville de taxer les propriétés de la compagnie du Tramway pour les fins municipales.

M. ANTOINE RIVARD: — "Je m'opposais pour la compagnie du Tramway. En 1925, la ville a passé avec la compagnie du Tramway un contrat contenant plusieurs clauses dont une exemptait de la taxe municipale les propriétés du tramway. Je soumettais respectueusement que ce contrat a été passé librement et ratifié l'année suivante par la Législature de Québec. Au lieu de nous taxer, nous nous imposons l'obligation de payer des services de tramway et de remplir nos obligations. Elle s'engageait en plus à construire dans les limites de la ville toutes les bâtisses affectées au service du tramway et de les élever qu'aujourd'hui on veut se débarrasser d'une obligation en nous laissant toutes les notes."

M. RIVARD ajoute: "Depuis 1930 les revenus du tramway n'ont pas permis de payer les obligations et depuis la possession du contrat la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux employés qu'il faudra commencer. Les revenus des passagers ont diminué de \$20 millions à \$10 millions depuis le Conseil. En 1936, il y a eu de la compagnie a versé à la cité une somme de \$120,000. Les revenus ont diminué au point qu'il a fallu diminuer de 10% les salaires des employés et nous soumettons que si les affaires s'améliorent c'est par une augmentation de salaire aux

L'ETUDE DU BILL DE QUEBEC N'EST PAS ENCORE TERMINEE

ELECTIONS AU ROTARY

M. Oscar Beaulé, architecte en vue de la ville de Québec a été élu hier président du club Rotary. — W.-L. Bennett vice-président, Paul DesRochers, trésorier.

J.-E. RENAUD

Les directeurs élus il y a quelque temps par les membres du club Rotary ont ébauché leur mandat. M. Oscar Beaulé, architecte en vue de Québec, devient président. M. Beaulé fait partie du Rotary depuis plusieurs années. Il est membre du conseil général de l'Association des architectes de la province de Québec. Il pratique sa profession dans notre ville. En 1915, il assumait la direction de l'étude de l'architecte René Lemay chez qui il avait étudié et depuis lors il a exécuté un grand nombre de plans d'édifices importants et fait des travaux qui le classent au premier rang des membres de sa profession. M. Beaulé sera secondé par MM. W. L. Bennett, vice-président, Paul DesRochers, trésorier, Emile Renaud, secrétaire et par les différents comités dont les présidents sont MM. J.-A. McManamy, président, dont le terme finit le premier juillet (communauté service), D. J. Kane (vocational committee), E. J. Gray (donation club service), Frank Carre (international), Louis Morisset (classification), J.-G. Blouin (assistance), J.-A. McChaire (enfants), le docteur Alphonse Dion (enfants infirmes), L.-O. Morancy (recrutement), J.-A. Saucier (programme), H. A. T. Johnson (amusement), W. L. Bennett (entertainment).

CHEZ LES JESUITES

Il y aura ce soir, à 8 heures, séance académique, au collège des Jésuites, à l'occasion de la fête du R. P. Recteur. Demain, il y aura réunion des anciens, joute de crose à 4.30 heures, et banquet à 6.30 heures. Tous les anciens sont cordialement invités à cette réunion.

POUR INJURES VERBALES

Par l'intermédiaire de l'étude Lesage & Lesage, M. Alexandre Paquet vient d'intenter une action en dommages au montant de \$999, contre M. Jean Plamondon. Il s'agit d'une réclamation pour injures verbales.

L'ABOLITION DES SECOURS UN DRAME A ST-FERDINAND

Le Conseil fédéré s'est encore prononcé hier soir pour l'abolition des secours directs au Canada. — Lettre aux députés.

LES TAUDES LES BLESSURES

Le Conseil fédéré des métiers et du travail de Québec et Lévis, à son assemblée régulière d'hier soir, tenu sous la présidence de M. Omer Fleury, s'est encore prononcé en faveur de l'abolition des secours directs au Canada, et a décidé que le secrétaire écrive une lettre à chacun des députés du Canada, leur faisant part de la situation de Québec, lettre dans laquelle il protestera fortement contre le fait que le gouvernement fédéral n'accorde que \$1,400,000 pour les travaux de chômage, dans toute la province, alors que la seule ville de Québec aurait pour une plus grande valeur que cela, actuellement en travaux urgents.

MGR ROY REVIENT

Mgr Camille Roy, P. A., V. G., recteur de l'Université Laval, et président du comité central d'organisation du second congrès de la Ligue Française, est revenu à Québec hier d'un voyage de quelques jours dans la région de Chicoutimi. Au cours de sa tournée, Mgr Roy a visité Roberval, Chicoutimi, St-Joseph d'Alma et partout il a reçu un accueil très chaleureux et enthousiaste. Le président du Congrès a prononcé un grand discours le samedi à l'hôtel de ville de Roberval, en faveur du Congrès. Le recteur a aussi pris la parole devant les membres des comités régionaux de Chicoutimi et de St-Joseph d'Alma. Les comités régionaux et paroissiaux de la région travaillent activement pour exposer les motifs du congrès et pour en montrer toute l'importance.

LE CAPITAIN A.-S. BIGAQUETTE

Le capitaine A.-S. Bigaquette, assistant-directeur de la police municipale de Québec, a subi une délicate opération, lundi matin, à l'hôpital Jeffery Hale, où il est retiré depuis une quinzaine de jours. Le capitaine Bigaquette est dans un état assez grave. Avec tous ses nombreux amis, nous lui souhaitons un prompt et parfait rétablissement.

LES CHARMES DU MARIAGE

Une femme poursuivait son mari en séparation de corps. — Elle l'accusait de brutalité révoltante. — La réplique de l'époux. — Le tribunal lui donne raison.

ACTION RENVOYEE

Tout n'est pas rose dans la vie conjugale de certains couples. C'est ce que l'on a pu constater encore récemment en prenant connaissance d'un jugement rendu par l'un des juges de la Cour supérieure. Une femme poursuivait son mari en séparation de corps et de biens. Elle prétendait qu'il se livrait à une brutalité révoltante, envers elle, qu'il était infidèle, qu'il la menaçait de mort et l'injurait de toute sorte de façon. Mais le mari contestait l'action et alléguait à l'appui de sa contestation certains motifs. Elle prétendait qu'il se livrait à une brutalité révoltante, envers elle, qu'il était infidèle, qu'il la menaçait de mort et l'injurait de toute sorte de façon. Mais le mari contestait l'action et alléguait à l'appui de sa contestation certains motifs. Elle prétendait qu'il se livrait à une brutalité révoltante, envers elle, qu'il était infidèle, qu'il la menaçait de mort et l'injurait de toute sorte de façon. Mais le mari contestait l'action et alléguait à l'appui de sa contestation certains motifs.

DES VOEUX

La Ligue de la Jeunesse Féminine se joint aux autres associations de Québec pour offrir leurs vœux au roi George VI et à la reine Elisabeth, leurs vœux de longue vie et de prospérité durant leur règne.

CONVENTION

La convention annuelle du conseil provincial des unions internationales de moulins à papier de la province de Québec se tiendra à Trois-Rivières les 29 et 30 mai prochains.

Malgré tous ses efforts, le comité des Bills Privés doit ajourner sa séance, hier soir, alors que le maire Grégoire faisait une tentative pour reprendre les pouvoirs qu'une décision précédente du comité lui avait retranchés. — Le comité a refusé de reconsidérer sa décision. — Le fonds de pension des employés, les taxes sur les compagnies d'assurances, l'amendement sur les élections municipales.

REJET DE LA CLAUSE SUR LA MUNICIPALISATION

Le comité des Bills Privés n'a pu terminer, mardi soir, comme il en avait l'espoir, l'étude du bill de la ville de Québec. Il lui a fallu ajourner à 8 heures 30, pour permettre à la Chambre de tenir sa séance du soir. — Au moment de l'ajournement, M. le maire Grégoire bataillait en vain pour faire revenir le comité sur sa décision et tenter de reprendre ses pouvoirs qui lui étaient conférés en vertu du paragraphe M de l'article 39 du bill. Cet article accordait au comité administratif de Québec le droit de dépenser \$2,000,000 sans faire rapport au conseil, et aux chefs de départements de dépenser autant de fonds \$500 que la chose serait nécessaire à la bonne administration de la cité. Le comité avait déjà décidé que c'était donner trop de pouvoir au maire de Québec qui se trouvait à l'appui de tous ces achats.

DES VOIX. — "Vote! vote! On vote ce matin..."

Le maire Grégoire et M. C.-J. Baillargeon, président de l'Association des propriétaires, se sont en même temps, mais M. Bégin donne la parole à M. Baillargeon qui, apparemment, s'était levé le premier.

M. BAILLARGEON. — "Je demande la permission d'exprimer le point de vue des propriétaires de Québec, si vous le voulez bien. Les propriétaires de Québec n'ont point d'autre but que l'intérêt de la ville de Québec et la situation financière nous cause de graves soucis. La ville a un déficit de \$780,000, cette année et on en prévoit un autre du même calibre pour l'an prochain. Jusqu'ici nos sources de revenus ont été insuffisantes pour couvrir les dépenses publiques qui nous revient chaque année à environ \$425,000. Si nous étions soulagés de cette dépense, ce serait plus facile de balancer recettes et dépenses. En résumé, il nous manque nos revenus et il s'agit de savoir où nous allons les trouver. Pour les propriétaires de Québec, il n'en est pas de plus prometteur que la taxe de vente comme celle qui existe à Montréal."

M. BOYER. — "Si Montréal a cette taxe c'est parce qu'elle nous la demande. — Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. J.-EMILE SIMARD. — "Je suis très bref dans mes remarques, mais je prie les journalistes de noter que je représente ici l'Association des propriétaires de Québec, et les lignes de citoyens de St-Charles de Limoillon et de St-Roch et Jacques dans un vert de réactionnaires officieuses. Au sujet de ce document que vient de vous lire mon président, je désire déclarer que j'appuie M. Baillargeon de toutes mes forces dans ce qu'il a demandé. J'appuie parce que dans le bill de Québec il n'y a rien de pratique pour faire face au déficit et que la plupart des clauses ne sont que de la provocation. Il est temps plus que jamais de répartir les taxes sur toute la communauté. Il n'y a plus de construction à Québec et 70 familles sont actuellement dans des hangars, la ville s'est appauvrie de \$10,000,000 en évaluation depuis 4 ou 5 ans et sa dette s'est augmentée de \$10,000,000 pendant la même période. Le taux de la taxe foncière était de \$3.78 et l'an prochain elle sera d'au moins \$3.93 et si on nous taxe cette année pour le déficit il nous faudra verser un 65 centime additionnel. Je ne suis pas sûr dans les points d'ordre, moi, je ne m'en plains pas!! Revenons à la question. Croyez-vous messieurs que nous devons imposer une taxe de vente à la population de Québec quand la ville ne la demande pas elle-même. Je veux également soulever aujour-

M. BOYER. — "C'est un amendement de M. C. J. Baillargeon, mais je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BAILLARGEON. — "Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BOYER. — "C'est un amendement de M. C. J. Baillargeon, mais je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BAILLARGEON. — "Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BOYER. — "C'est un amendement de M. C. J. Baillargeon, mais je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BAILLARGEON. — "Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BOYER. — "C'est un amendement de M. C. J. Baillargeon, mais je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BAILLARGEON. — "Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BOYER. — "C'est un amendement de M. C. J. Baillargeon, mais je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BAILLARGEON. — "Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BOYER. — "C'est un amendement de M. C. J. Baillargeon, mais je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BAILLARGEON. — "Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BOYER. — "C'est un amendement de M. C. J. Baillargeon, mais je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BAILLARGEON. — "Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BOYER. — "C'est un amendement de M. C. J. Baillargeon, mais je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BAILLARGEON. — "Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BOYER. — "C'est un amendement de M. C. J. Baillargeon, mais je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BAILLARGEON. — "Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BOYER. — "C'est un amendement de M. C. J. Baillargeon, mais je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. O. GAGNON

Je suis très touché des plaidoyers des officiers de l'Association des Propriétaires, mais je n'ai aucun doute que la population de Québec est déjà lourdement taxée. A l'occasion de l'étude de l'article "g" qui traite de la municipalisation de l'électricité, je me demande s'il est bien à propos d'imposer une taxe de vente. En dépit de cela, je puis dire que le gouvernement est bien disposé à l'égard de la population de Québec. M. Simard veut le dire, et je suis heureux que ce soit pas de la part du gouvernement qui ait fait cette déclaration. M. Simard a dit que ce bill est un "document de provocation dirigé contre le gouvernement".

La session se terminera dans quelques jours, et à ce stade de la procédure, je crois qu'il n'est pas à propos d'imposer une taxe de vente que le conseil ne demande pas. Ce sont les représentants du peuple qui doivent nous soumettre les demandes de la population, et ils ne nous demandent pas cette taxe. Même s'ils nous la demandaient, aurions-nous le temps d'organiser toute la longue et difficile procédure qui se rattache à l'imposition d'une taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BAILLARGEON. — "Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BOYER. — "C'est un amendement de M. C. J. Baillargeon, mais je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BAILLARGEON. — "Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BOYER. — "C'est un amendement de M. C. J. Baillargeon, mais je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BAILLARGEON. — "Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BOYER. — "C'est un amendement de M. C. J. Baillargeon, mais je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BAILLARGEON. — "Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BOYER. — "C'est un amendement de M. C. J. Baillargeon, mais je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BAILLARGEON. — "Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BOYER. — "C'est un amendement de M. C. J. Baillargeon, mais je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BAILLARGEON. — "Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BOYER. — "C'est un amendement de M. C. J. Baillargeon, mais je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BAILLARGEON. — "Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BOYER. — "C'est un amendement de M. C. J. Baillargeon, mais je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BAILLARGEON. — "Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses surprenantes se sont passées ici lors de l'étude du bill de Québec. Hier, le maire a renié la paternité d'un amendement au sujet d'une taxe sur les kilowatts, et aujourd'hui il nous demande de voter une telle taxe."

M. BOYER. — "C'est un amendement de M. C. J. Baillargeon, mais je suis sûr que le conseil ne demandera pas de voter une telle taxe de vente. Si réellement, la ville nous demandait cette taxe, nous pourrions nous opposer à ce projet. Mais, en attendant que le conseil de l'Union Nationale se réunisse, il s'est déjà prononcé contre le principe d'une taxe de vente à l'égard de Montréal. Encore une fois, à l'heure actuelle, la ville ne nous demande pas cette taxe, et nous ne pouvons pas l'imposer sans le consentement de l'association. On remarquera comment des choses